

COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Etude

ETUDE-20140124_05

sur l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients
professionnels en Région de Bruxelles-Capitale de 2009 à 2012

24 janvier 2014

*réalisée à la demande de BRUGEL par
L'Institut de Conseil et d'Études en développement durable
asbl*



Résumé exécutif

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels. (AMR et MMR). Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui nous ont transmis sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

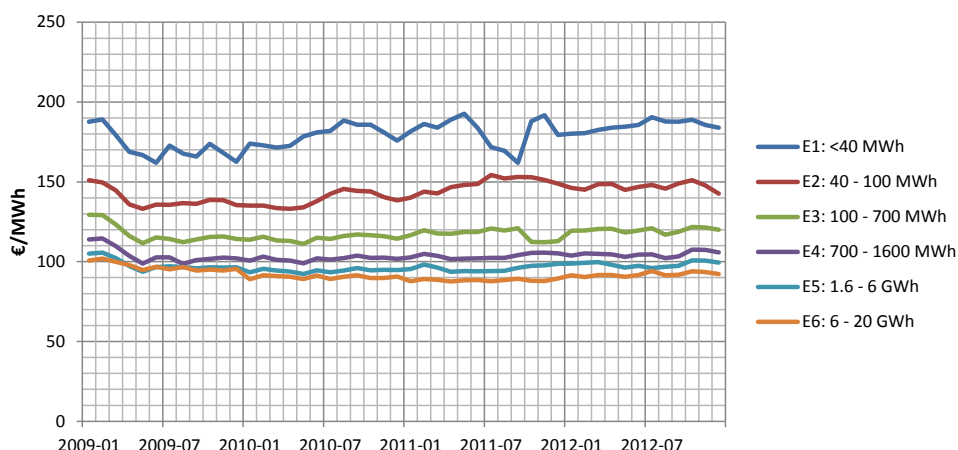
Pour l'électricité, les évolutions du prix all-in (en €/MWh hTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises dans la figure ci-contre.

De janvier 2009 (mois de référence pour les comparaisons) à décembre 2012 (dernier mois renseigné dans cette étude), on assiste à une diminution de 2.0% à

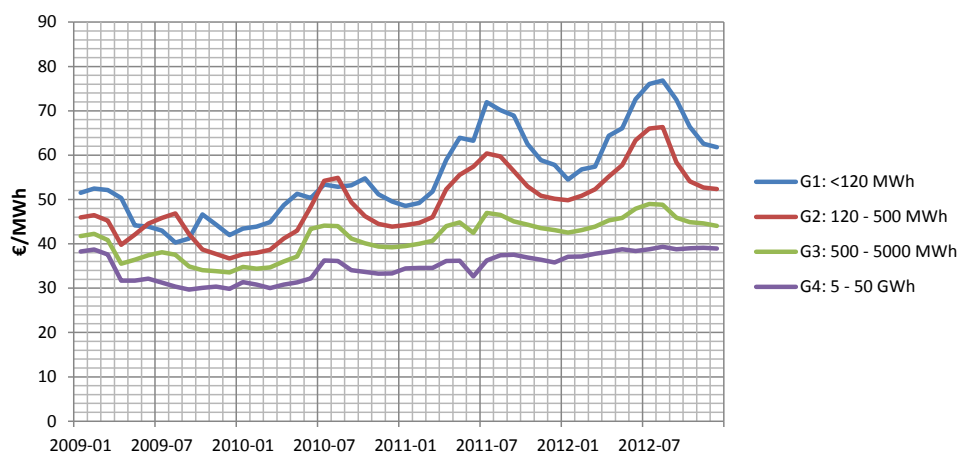
8.3% selon la classe de consommation. Cette diminution est la résultante d'une diminution de la composante énergie ; atténuée toutefois par une augmentation des tarifs de distribution et, dans une moindre mesure, par une augmentation des tarifs de transport marquée en 2012.

Toutes classes de consommation confondues et indépendamment des évolutions mensuelles, le prix du MWh d'électricité passe de 105.79 € en 2009 à 102.39 € en 2010, à 102.53 € en 2011 et à 106.65 € en 2012. On observe dans ce cas, une augmentation des prix entre 2009 et 2012.

Bruxelles > Electricité > All in



Bruxelles > Gaz > All in



Pour le gaz naturel, les évolutions du prix all-in (€/MWh hTVA) sont reprises à la figure ci-dessous.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel passe de :

37.54 € en 2009 à 36.50 € en 2010, à 41.90 € en 2011 et à 44.21 € en

2012.

Pour les classes de consommation G1 (+20%) et G2 (+14%), l'augmentation sur l'ensemble de la période étudiée est supérieure à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (+9%) sur cette même période. A l'inverse pour G3 (+5.6%) et G4 (+1.7%), le prix du MWh de gaz évolue moins vite que cet indice des prix à la consommation.

Table des matières

INTRODUCTION	7
CONTEXTE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL	8
I. MÉTHODOLOGIE	9
1.1. Remarque importante	9
1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel.....	9
1.3. Sources de données.....	10
1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel	10
1.5. Traitements et validation des données.....	11
1.6. Représentativité	13
2. PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ	14
2.1. Evolution du prix global de l'électricité	14
2.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation	14
2.1.2. Prix annuel moyen.....	16
2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques.....	17
2.2. Evolution des composantes du prix de l'électricité	19
2.2.1. Evolution à priori des composantes du prix de l'électricité	19
2.2.2. Evolution de la part énergie.....	21
2.2.3. Evolution des tarifs de transport.....	24
2.2.4. Evolution des tarifs de distribution	25
2.2.5. Evolution de la contribution énergie renouvelable.....	26
2.2.6. Evolution de la cotisation fédérale	28
2.2.7. Evolution de la cotisation régionale.....	30
2.3. Détail des composantes par classe de consommation	31
2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh).....	31
2.3.2. Classe de consommation E2 (40-100 MWh).....	33
2.3.3. Classe de consommation E3 (100-700 MWh).....	35
2.3.4. Classe de consommation E4 (700-1 600 MWh).....	37
2.3.5. Classe de consommation E5 (1.6-6 GWh)	39
2.3.6. Classe de consommation E6 (6-20 GWh)	41
3. PRIX DU GAZ NATUREL	43
3.1. Evolution du prix global du gaz naturel	43
3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation	43
3.1.2. Prix annuel moyen.....	44
3.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques.....	45

3.2.	Evolution des composantes du prix du gaz naturel	48
3.2.1.	Evolution à priori des composantes du prix du gaz naturel	48
3.2.2.	Evolution de la part énergie (y compris transport)	49
3.2.3.	Evolution des tarifs de transport	50
3.2.4.	Evolution des tarifs de distribution	51
3.2.5.	Evolution de la cotisation fédérale (y compris cotisation sur l'énergie).....	52
3.2.6.	Evolution de la cotisation régionale	54
3.3.	Détail des composantes par classe de consommation	55
3.3.1.	Classe de consommation G1 (< 120 MWh).....	55
3.3.2.	Classe de consommation G2 (120-500 MWh)	57
3.3.3.	Classe de consommation G3 (500-5 000 MWh).....	59
3.3.4.	Classe de consommation G4 (5-50 GWh)	61
4.	COMPARAISONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES	63
4.1.	Electricité	63
4.1.1.	Comparaisons régionales.....	63
4.1.2.	Comparaisons internationales	65
4.2.	Gaz naturel	66
4.2.1.	Comparaisons régionales.....	66
4.2.2.	Comparaisons internationales	67
5.	CONCLUSIONS	68
5.1.	Electricité	68
5.2.	Gaz naturel	68
Annexe 1.	Détail du prix de l'électricité [€/mwh]	69
Annexe 2.	Détail du prix du gaz naturel [€/mwh]	81

Introduction

Cette étude a pour but de présenter l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel et de leurs composantes pour les clients professionnels hors basse tension¹. Elle a été réalisée par l'ICEDD (Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable) à la demande de BRUGEL, le régulateur bruxellois du marché de l'électricité et du gaz, afin de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels. Cette première étude porte sur la période allant de janvier 2009 à décembre 2012 et fera l'objet de nouvelles éditions tous les six mois.

Il est important de souligner que cette étude n'a pu être réalisée que grâce à la collaboration active des fournisseurs d'énergie qui ont accepté de transmettre à l'ICEDD sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes de la facture : énergie, transport, distribution, coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, taxes (hors TVA) et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donnera une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres régions et pays.

Finalement, l'étude se termine par une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

¹ Pour la clientèle professionnelle basse tension, voir l'Observatoire des prix publié tous les 3 mois sur le site de BRUGEL.

Contexte légal et institutionnel

Conformément aux directives européennes, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la clientèle non résidentielle (clients professionnels) a eu lieu en Région de Bruxelles-Capitale à partir du 1er janvier 2007.

Alors qu'auparavant l'intégration verticale des opérateurs énergétiques était la règle, la libéralisation a introduit le principe de la séparation ou du découplage des métiers (unbundling). Ainsi, les fonctions de production-importation et de fourniture sont séparées de celles de transport et de distribution et assurées par des entreprises juridiquement indépendantes (cf. Figure 1).

L'activité de transport est de compétence fédérale. Celles de transport local et de distribution relèvent des Régions. Toutes ces activités de réseau constituent des activités de monopole. Leurs tarifs sont réglementés et sont approuvés par le régulateur fédéral (la CREG) sur proposition des différents gestionnaires de réseaux.

Par contre, les activités de production (importation) et de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont soumises à la concurrence. Le schéma de principe est le même pour l'électricité et pour le gaz naturel à la seule différence qu'il n'y a pas (ou quasi pas) de production de gaz en Belgique et que donc le pavé « Production » est à remplacer par « importation » (marchés internationaux et bourses de l'énergie).

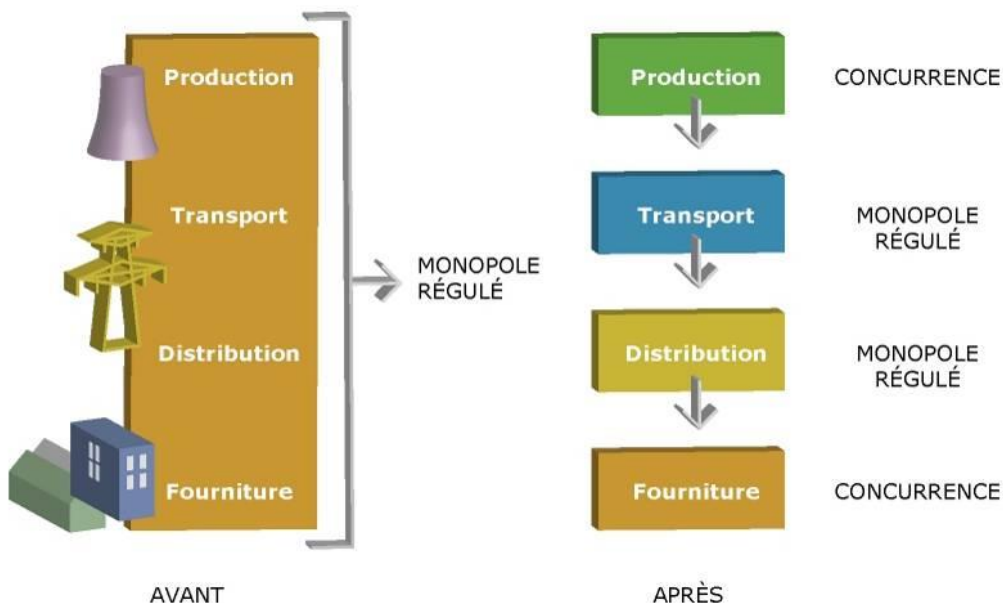


Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation

I. Méthodologie

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges d'informations avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh² pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, on entend le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{€}}{\text{MWh}}\right)_{\text{moyen}} = \frac{\sum \text{€}}{\sum \text{MWh}}$$

I.1. Remarque importante

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner du fait que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne reprise dans cette étude alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout-à-fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, etc.

I.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation.** Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, BRUGEL n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région bruxelloise. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.
- **La lisibilité des résultats de l'étude.** La volonté de BRUGEL est de rendre les résultats de l'étude publics. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories mais il faut également éviter un niveau d'agrégation trop important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

² Pour rappel, 1 GWh = 1 000 MWh = 1 000 000 kWh.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classe de consommation annuelle. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture (code EAN) est déterminée sur base de la consommation 'roulante' annuelle (consommation des 12 derniers mois) ; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), on procèdera à une annualisation des données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau I ci-dessous.

Classe	Electricité	Classe	Gaz naturel
E1	< 40 MWh	G1	< 120 MWh
E2	40 ≤ ... < 100 MWh	G2	120 ≤ ... < 500 MWh
E3	100 ≤ ... < 700 MWh	G3	500 ≤ ... < 5 000 MWh
E4	700 ≤ ... < 1 600 MWh	G4	5 ≤ ... < 50 GWh
E5	1 600 ≤ ... < 6 000 MWh	G5	50 ≤ ... < 250 GWh
E6	6 ≤ ... < 20 GWh		-

Tableau I : Segmentation de la clientèle d'électricité et de gaz naturel

L'étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d'électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois, il s'avérait au cours de l'étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans cette étude.

1.3. Sources de données

Chaque fournisseur transmet à BRUGEL des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR³ et MMR⁴ ; les raccordements YMR⁵ étant exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par année et par mois ;
- par GRD ;
- par classe de consommation.

De plus, chaque fournisseur transmet également selon la granularité évoquée ci-dessus:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)

³ AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-horaire).

⁴ MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel.

⁵ YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel.

Composantes	
Contribution énergie renouvelable et cogénération (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Composante	
Energie hors certificats verts	Pour l'électricité : reprend la partie énergie (partie « commodity ») hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. Pour le gaz naturel : reprend la partie énergie (partie « commodity ») et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne pouvant en effet pas être dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	Pour l'électricité : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. Pour le gaz naturel : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	Pour l'électricité : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. Pour le gaz naturel : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne peuvent généralement pas être dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie. ⁶
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie, la cotisation fédérale et la surcharge 'clients protégés' (gaz).
Taxes régionales	Cette composante inclut la surcharge électricité (art. 26) et gaz (art.20 septiesdecies) et la surcharge fonds énergie (guidance énergétique et fonds relatif à la politique énergétique) ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (intégrée dans transport et distribution).
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessus.
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en € divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

1.5. Traitements et validation des données

Traitement préalable réalisé par les fournisseurs

Il avait été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écarter du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (Exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écarter les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écarter les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95%⁷.

⁶ Au cours de cette étude, il s'est avéré que certains fournisseurs avaient pu tout de même isoler la composante transport de celle de l'énergie. Dans ce cas, et afin d'être homogène par rapport au reste de l'échantillon, la composante énergie a été recalculée en lui additionnant la composante transport ; cette dernière devenant alors nulle.

Volumes livrés

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année, mois et GRD), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même granulométrie, les volumes livrés et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fourniture disponibles auprès du régulateur (cf. §1.6 p13) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh).

Filtres sur les valeurs négatives ou nulles

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information au régulateur et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultaient :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de cas particuliers liés à des injections ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincu par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclus les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à un raccordement de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

Composante transport pour le gaz naturel

Pour le gaz naturel, dans la majorité des cas la composante de transport est directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Energie y compris transport ».

Valeurs aberrantes

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclus certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes.

Intervalle de confiance à 95%

Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal et nous avons exclus les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95% calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la

⁷ Pour plus d'information, se référer à l'étude disponible sur le site Internet de la CWaPE : CWaPE > Publications > Etudes externes > « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) » ou via le lien suivant : <http://www.cwape.be/docs/?doc=168>.

composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année ; la classe de consommation n'ayant en principe pas d'impact sur les tarifs de distribution.

1.6. Représentativité

Cette étude porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR³ ou MMR⁴ et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh. Il s'agit donc principalement de clients raccordés en haute tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution.

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR⁵ ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.

Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées à celles renseignées par BRUGEL.

En effet, BRUGEL dispose d'informations sur les fournitures en fonction du type de raccordement (AMR⁸, MMR et YMR) pour l'électricité et pour le gaz. Si l'on exclut les raccordements YMR qui ne font pas l'objet de cette étude et que l'on compare les volumes livrés avec ceux de notre échantillon, on obtient le tableau ci-dessous.

Année	Electricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Bruxelles	Echantillon	%	Bruxelles	Echantillon	%
2009	2 988	1 971	66%	4 123	3 201	78%
2010	3 011	2 137	71%	4 630	4 026	87%
2011	2 959	2 402	81%	3 507	3 619	103% ⁹
2012	2 417 ¹⁰	2 148	89% ¹⁰	4 901 ¹¹	4 313	88% ¹¹

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon (sur base des raccordements AMR et MMR uniquement)

Les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participé à cette étude¹²) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel. La représentativité de l'échantillon est dès lors élevée et les résultats couvrent donc une majorité des consommations facturées en Région de Bruxelles-Capitale.

⁸ Hors clients directement raccordés sur le réseau ELIA pour l'électricité

⁹ Ce taux supérieur à 100% peut-être le résultat d'une erreur sur les volumes transmis par les fournisseurs ou de changement de type de raccordement en cour d'année ou encore de relevé à des dates qui ne correspondent par nécessairement au 1^{er} janvier et au 31 décembre.

¹⁰ Ce chiffre est donné à titre d'information car les fournitures renseignées ici ne couvrent que les 10 premiers mois de 2012

¹¹ Ce chiffre est donné à titre d'information car les fournitures renseignées ici ne couvrent que les 9 premiers mois de 2012

¹² La majorité des fournisseurs nous ont transmis des données de facturation ; seuls l'un ou l'autre fournisseur disposant de très peu de points de fournitures en Région de Bruxelles-Capitale n'ont pas transmis d'information.

2. Prix de l'électricité

2.1. Evolution du prix global de l'électricité

2.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 2 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'Annexe I les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 2. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller dans le même sens.

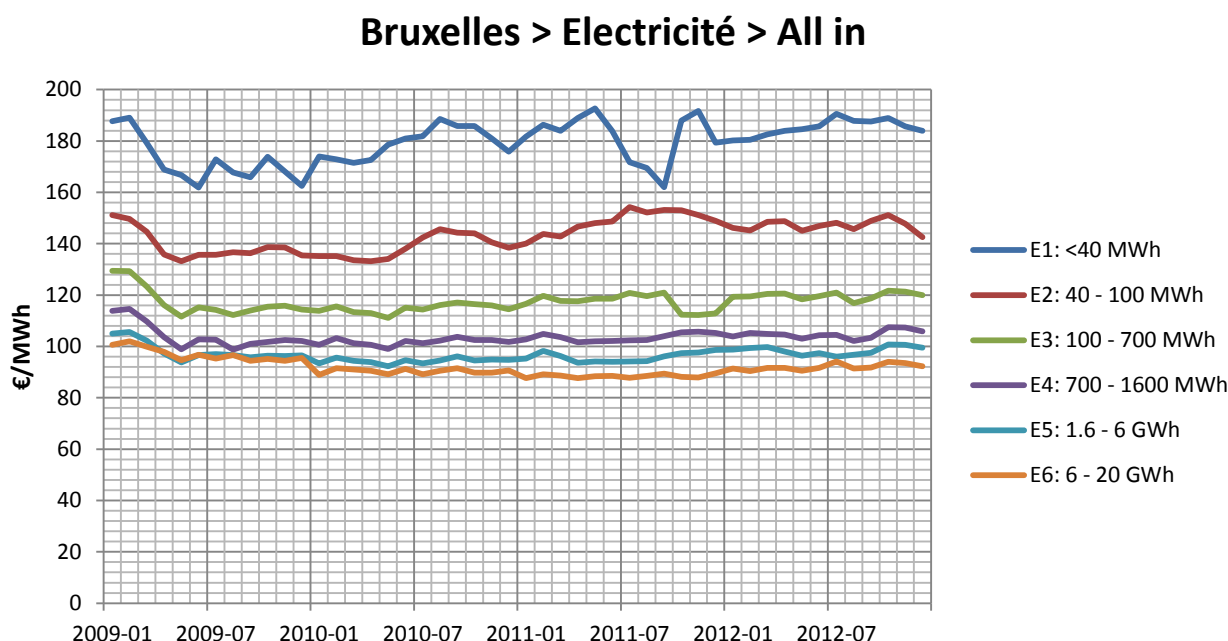


Figure 2: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe que le prix moyen all-in a continué d'augmenter pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh /an) durant les trois derniers trimestres de 2012 et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 décembre 2012. En effet, la loi du 29 mars 2012¹³ imposait un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2. Notons toutefois que ce gel des prix ne s'appliquait qu'à la composante énergie.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2012 ainsi que les mois de décembre 2011 et 2012.

¹³ « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1er avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	187.73	151.10	129.39	113.89	105.01	100.63
2010-01	174.01	135.13	113.86	100.61	93.40	88.95
2011-01	181.67	140.10	116.62	102.70	95.33	87.67
2011-12	179.39	148.84	112.89	105.23	98.62	89.48
2012-01	180.22	146.20	119.37	103.85	98.78	91.43
2012-12	184.02	142.58	119.98	105.90	99.44	92.27
Evolution 2009-01 à 2012-12	-2.0%	-5.6%	-7.3%	-7.0%	-5.3%	-8.3%
TCAM ¹⁴ 2009-01 à 2012-12	-0.5%	-1.5%	-1.9%	-1.8%	-1.4%	-2.2%
Evolution 2011-12 à 2012-12	+2.6%	-4.2%	+6.3%	+0.6%	+0.8%	+3.1%

Tableau 5: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Si l'on prend comme référence le mois de janvier 2009 et que l'on compare au mois de décembre 2012, le prix all-in de l'électricité a diminué pour l'ensemble des classes de consommation étudiées. Cette diminution va de 2.0% pour E1 et jusque 8.3% pour E6.

Par contre sur la dernière année, de décembre 2011 à décembre 2012, on assiste à une augmentation du prix du MWh all-in pour toutes les classes de consommation sauf pour la classe E2 qui bénéficie d'une diminution de 4.2%. Cette augmentation n'est toutefois pas la même pour toutes les classes de consommation.

¹⁴ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

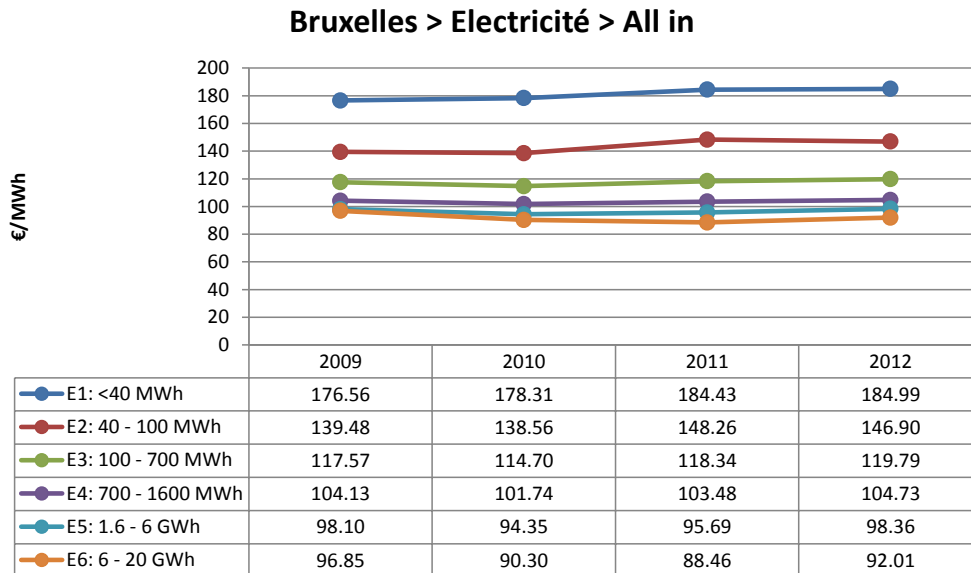


Figure 3 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

A l'une au l'autre exception prêle, le prix moyen annuel du MWh d'électricité a :

- diminué de 2009 à 2010 (sauf pour E1) ;
- augmenté de 2010 à 2011 (sauf pour E6) ;
- augmenté de 2011 à 2012 (sauf pour E2).

Au final de 2009 à 2012, on assiste à une augmentation de prix all-in pour toutes les classes de consommation à l'exception de la classe E6.

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

Bruxelles > Electricité > All in > Toutes classes confondues

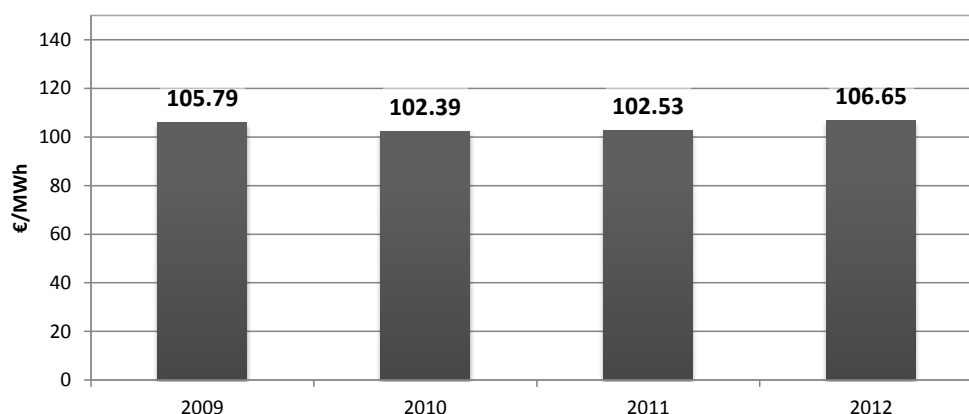


Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

La tendance observée à la Figure 4 est la même que celle observée à la Figure 3 ; à savoir une diminution du prix entre 2009 et 2010 suivie d'augmentations successives en 2011 et 2012. Au final le prix moyen all-in de 2012 est supérieur à celui de 2009.

2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation¹⁵ ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100.

Pour la période considérée, on observe pour toutes les classes de consommation que le prix de l'électricité a évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation. Ce dernier s'est apprécié de 9% en quatre ans alors que, pour les différentes classes de consommation, on assiste à une diminution allant de 2.0% à 7.3% comme le montre le tableau ci-dessous.

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1.6-6 GWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
2009-01	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2010-01	92.7	89.4	88.0	88.3	88.9	88.4	100.6
2011-01	96.8	92.7	90.1	90.2	90.8	87.1	103.9
2011-12	99.3	95.2	92.5	92.0	93.5	88.6	104.5
2012-01	96.0	96.8	92.3	91.2	94.1	90.9	107.7
2012-12	98.0	94.4	92.7	93.0	94.7	91.7	109.2

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation (en indice janvier 2009 = 100)

¹⁵ Notons que le prix de l'électricité est lui-même une partie composante de l'indice de prix à la consommation.

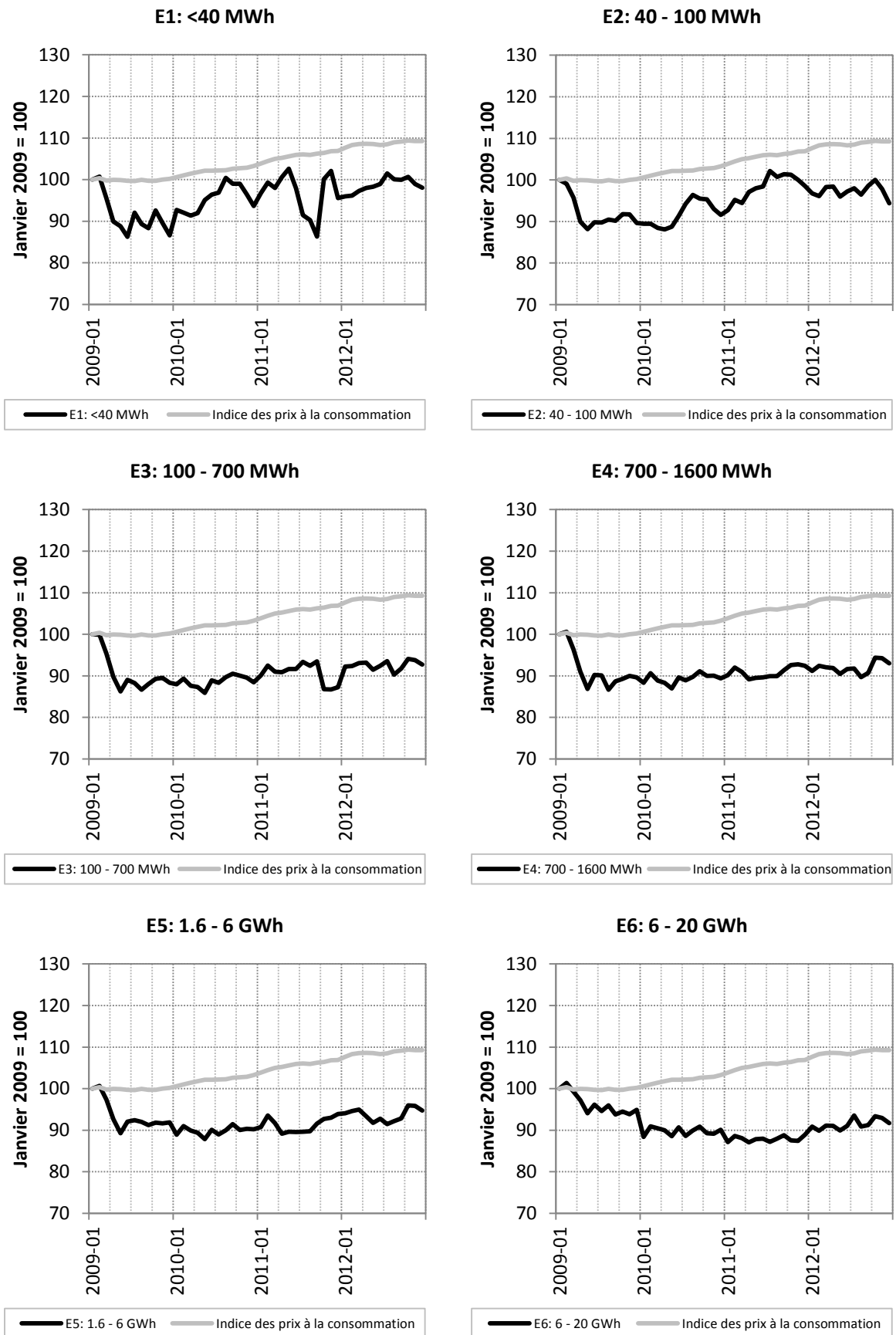


Figure 5 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

2.2. Evolution des composantes du prix de l'électricité

Dans la première partie de ce chapitre (§2.2.1), on s'intéressera aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats.

Ensuite (§2.2.2 au §2.2.7), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité.

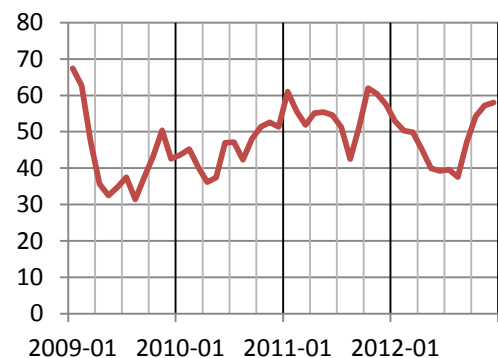
2.2.1. Evolution à priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par BRUGEL, par des fournisseurs ou les journaux, on peut déjà se faire a priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité. Ainsi pour :

- L'énergie :

L'indice Endex¹⁶ dont l'évolution est reprise ci-contre représente le prix de l'électricité pour le mois suivant sur la bourse de l'électricité. On constate qu'il a plongé au premier trimestre 2009 et s'est ensuite stabilisé avant de repartir à la hausse au dernier trimestre 2009 (avec un pic en novembre). L'année 2010 a été plus calme et marquée par une reprise des prix. En 2011, les prix se sont stabilisés si ce n'est une chute durant l'été. Fin 2011 et jusqu'à août 2012, les prix sont repartis à la baisse mais dès septembre, la tendance s'est inversée pour revenir au niveau prévalant un an plus tôt. On pourrait donc s'attendre à ce que la composante énergie suive cette évolution mais nous verrons plus loin que si c'est bien le cas pour l'année 2009, il n'en est rien pour les années suivantes.

**Endex
[€/MWh]**



- Les tarifs de transport :

En principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015) mais nous verrons dans le chapitre consacré à cette composante que ce n'a pas été tout à fait le cas. On aurait donc dû s'attendre à quelque chose de stable de 2009 à 2011 puis à un saut éventuel en 2012.

- Les tarifs de distribution :

Tout comme pour les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, ce n'a pas été non plus le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Aux trois premiers trimestres 2009, ce sont souvent les tarifs de 2008 qui ont prévalu ; ensuite les nouveaux tarifs de distribution ont été approuvés.

- La contribution énergie renouvelable :

¹⁶ (parfois également appelé « Endex M » ou « Endex 101 ») est la moyenne des cours de clôture pour le produit Power BE du mois M publiés sur le site www.iceendex.com pendant le mois qui précède le mois M, exprimé en €/MWh.

L'évolution de cette composante est directement liée à la politique de la Région, à l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Région de Bruxelles-Capitale, ces quotas sont passés de 2.50% en 2009 à 2.75% en 2010 puis 3.00% en 2011 et finalement 3.25% en 2012. Dès lors, on peut s'attendre à ce que cette composante ait évolué de la même manière et, qu'entre 2009 et 2012, elle ait augmenté de 30%.

- La cotisation fédérale :

Le montant de la cotisation fédérale est fixé par la CREG et celui-ci (hors dégressivité, hors exonération et au niveau du GRD) a doublé de 2009 à fin 2011 (2.5860 €/MWh fin 2009 à 4.0685 €/MWh fin 2010 et 5.2640 €/MWh fin 2011). En 2012, celui-ci a diminué à trois reprises pour finir à 2.9781 €/MWh dès avril et jusque fin décembre (soit +15% par rapport à fin 2009).

- La cotisation régionale :

La cotisation régionale bruxelloise inclut la surcharge électricité (art. 26 de l'Ordonnance du 19 juillet 2001). Le montant de celle-ci est fonction de la puissance tenue à disposition (puissance de raccordement pour la haute tension). Ce montant est indexé annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation. On doit donc s'attendre - à puissance de raccordement constante - pour la période 2009 – 2012 à une augmentation de 8.8%.

2.2.2. Evolution de la part énergie

La Figure 6 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

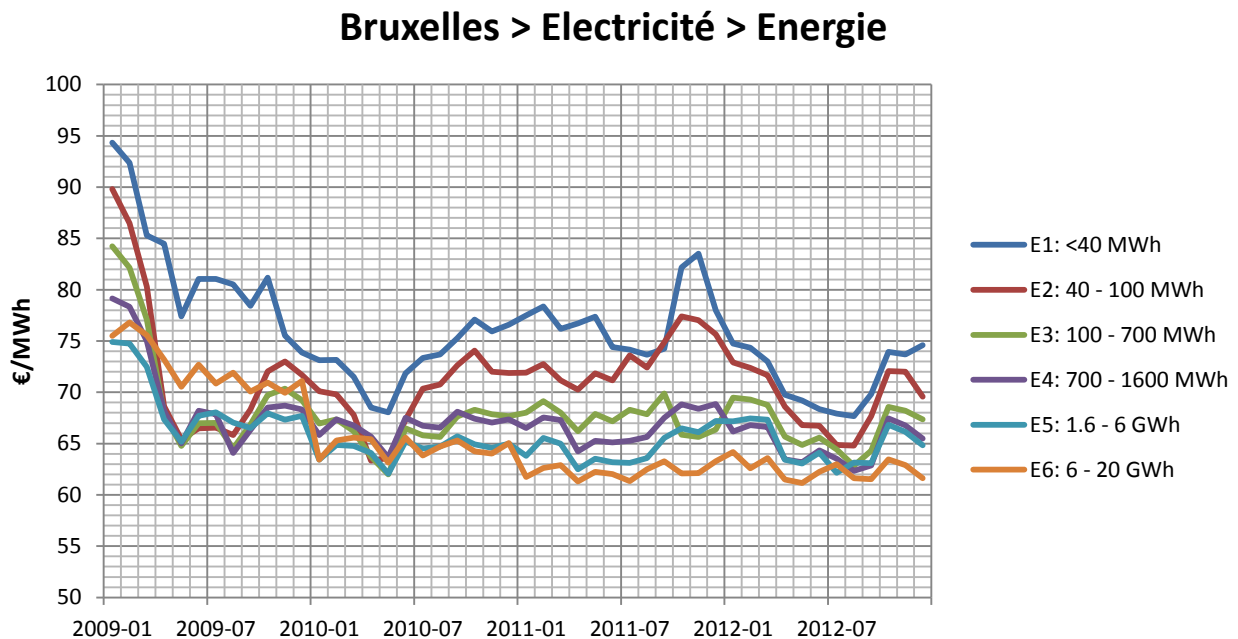


Figure 6 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Au second semestre 2008, les prix de l'énergie s'étaient envolés pour atteindre des sommets inégalés fin 2008 – début 2009. Ensuite, la crise économique de l'automne 2008 a pris de l'ampleur et les prix ont chuté de manière conséquente au 1^{er} trimestre 2009 ; puis de manière moins marquée jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2010. Cette baisse des prix en 2009 a également été observée sur la bourse de l'électricité :

« Les prix de l'électricité sur la bourse à court terme Belpex DAM ont diminué en 2009, par rapport à 2008, de 70.6 €/MWh à 39.4 €/MWh en moyenne. (...) Le volume négocié de Belpex représente donc environ 12.4% du marché belge. »¹⁷

En 2012, le prix moyen part à la baisse pour toutes les classes de consommation jusqu'au mois d'août avant de réaugmenter jusqu'en octobre. Pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh/an), les prix observés au dernier trimestre 2012 sont plus élevés que ceux de mars et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 décembre 2012 (cf. ¹³ page **Erreur ! Signet non défini.**). En effet, la loi du 29 mars 2012¹⁸ impose un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2.

Si l'on observe bien une dégressivité des prix de l'énergie pour la majorité des classes de consommation, cela est toutefois moins marqué pour les classes E4 (700 à 1 600 MWh/an) et E5 (1.6 à 6.0 GWh/an).

¹⁷ « Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique – Année 2009 – Communiqué de presse », CREG – CWaPE – BRUGEL – VREG.

¹⁸ « A partir du 1^{er} avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1^{er} avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	94.34	89.83	84.25	79.16	74.92	75.50
2010-01	73.12	70.11	66.97	65.83	63.44	63.42
2011-01	77.51	71.91	68.01	66.52	63.80	61.76
2011-12	78.01	75.65	66.36	68.85	67.20	63.27
2012-01	74.76	72.92	69.49	66.17	67.17	64.18
2012-12	74.60	69.59	67.37	65.48	64.84	61.62
Evolution 2009-01 à 2012-12	-20.9%	-22.5%	-20.0%	-17.3%	-13.4%	-18.4%
TCAM ¹⁹ 2009-01 à 2012-12	-5.8%	-6.3%	-5.5%	-4.7%	-3.6%	-5.1%
Evolution 2011-12 à 2012-12	-4.4%	-8.0%	+1.5%	-4.9%	-3.5%	-2.6%

Tableau 7: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Nous avons ensuite comparé les évolutions de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques tels que l'indice Nc²⁰ et le prix de l'électricité sur la bourse de l'électricité (Endex²¹). Les résultats sont présentés aux figures ci-dessous. Toutefois, il est difficile d'en tirer des conclusions tant les prix observés semblent découplés de ces indices.

¹⁹ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

²⁰ L'indice Nc était historiquement utilisé par les électriciens pour indexer le prix de l'électricité avant la libéralisation du marché de l'énergie. Cet indice reflète l'évolution du prix d'un panier de combustibles. Jusqu'en mars 2011, la CREG publiait cet indice. Electrabel a poursuivi le calcul et la publication de cet indice jusque fin 2012.

²¹ (parfois également appelé « Endex M » ou « Endex 101 ») est la moyenne des cours de clôture pour le produit Power BE du mois M publiés sur le site www.iceendex.com pendant le mois qui précède le mois M, exprimé en €/MWh.

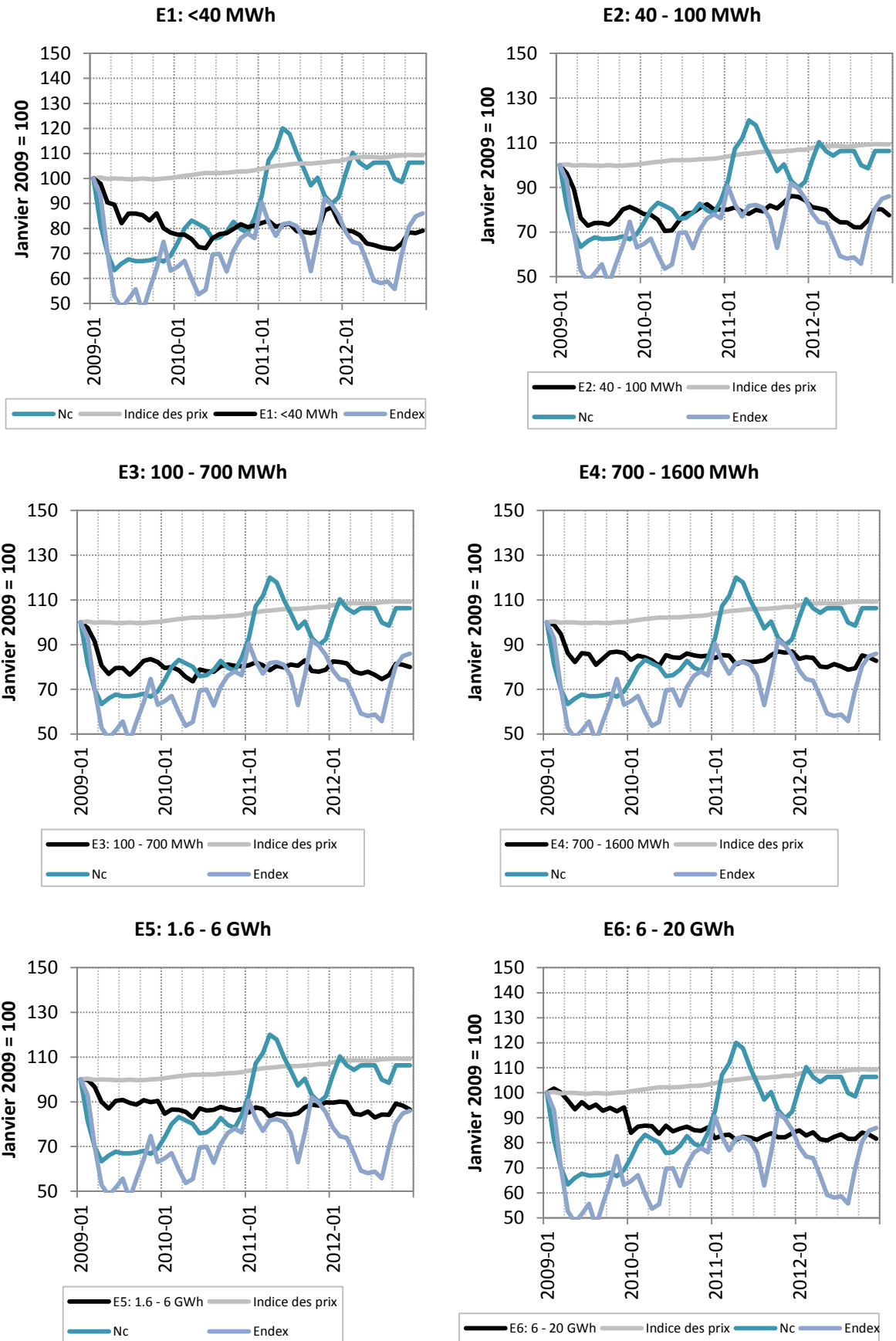


Figure 7 : Evolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

2.2.3. Evolution des tarifs de transport

Les tarifs de transports regroupent à la fois :

- les tarifs de raccordement au réseau (puissance souscrite, gestion du système, ...) ;
- les tarifs d'utilisation du réseau, y compris le tarif relatif à la compensation des déséquilibres ;
- les tarifs des services auxiliaires ;
- diverses surcharges : raccordement des parcs éoliens offshore, certificats verts offshore, redevance occupation de voirie.

Les tarifs de transport sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Ils sont adoptés pour une période de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015).

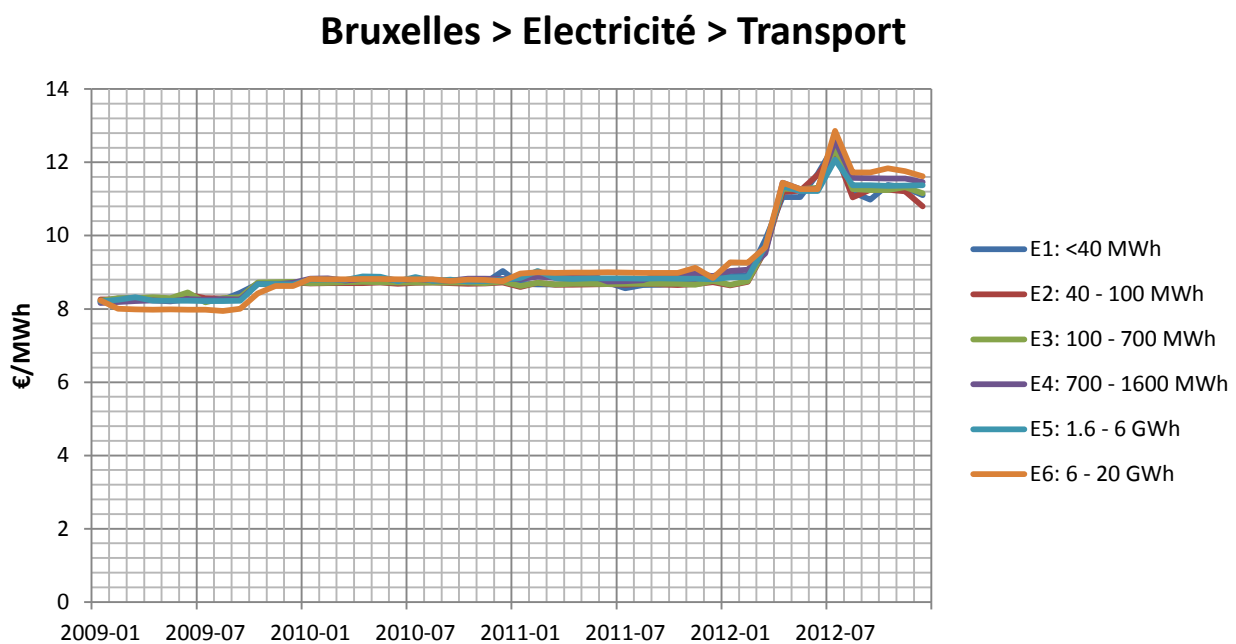


Figure 8 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité

La Figure 8 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs. L'augmentation des tarifs de transport à partir du 1^{er} janvier 2012 est due aux grands projets d'infrastructure sur les réseaux (projets Stevin, Nemo et Alegro), aux prix plus élevés des services auxiliaires et à des coûts répartis sur une consommation plus limitée en raison de la crise économique et de la production décentralisée en croissance (source CREG²²). En mars 2012, les tarifs de transport sont de nouveau revus à la hausse (principe de cascade²³ : le gestionnaire du réseau de distribution a introduit une proposition d'adaptation puisque les tarifs d'Elia sont supérieurs aux tarifs appliqués en 2011). Concomitamment à cette hausse du tarif de transport, on assiste à cette même période, mais dans une moindre mesure, à une augmentation des surcharges fédérales incluses dans le transport à savoir les surcharges pour l'éolien offshore et les certificats verts offshore. Par contre, nous n'avons pas d'explication pour le pic observé en juillet 2012. Nous supposons qu'il s'agit d'une régularisation suite aux modifications intervenues au premier semestre 2012 et décrites ci-dessus.

²² CREG, « Étude (F)120906-CDC-1183 relative aux 'composantes des prix de l'électricité et du gaz naturel ' »

²³ Les coûts de transport facturés par le GRD sont ceux d'Elia corrigés en fonction des pertes nettes du GRD.

2.2.4. Evolution des tarifs de distribution

Tout comme les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Depuis le 1^{er} janvier 2009, ils sont approuvés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012) prolongé en 2013 et 2014.

Cependant, pour des raisons tant juridiques que pratiques, cela n'a pas été le cas. Pour Sibelga (le gestionnaire du réseau de distribution en Région de Bruxelles-Capitale), les tarifs de 2008 ont été prolongés jusque fin septembre 2009. Les nouveaux tarifs de distribution sont alors ensuite entrés en vigueur.

La Figure 9 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre le fait qu'on observe une dégressivité de ces tarifs (en €/MWh) en fonction de la consommation annuelle, on observe, en particulier pour E2 et dans une moindre mesure pour E1, une variation de forme sinusoidale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier que l'on peut attribuer à un effet de saisonnalité lié à du chauffage électrique et de l'éclairage. Cet effet de saisonnalité se retrouve d'ailleurs dans les courbes SLP²⁴ des clients professionnels publiés sur le site de Synergrid. La courbe E1 montre un comportement particulier voir erratique qu'on ne peut ici expliquer.

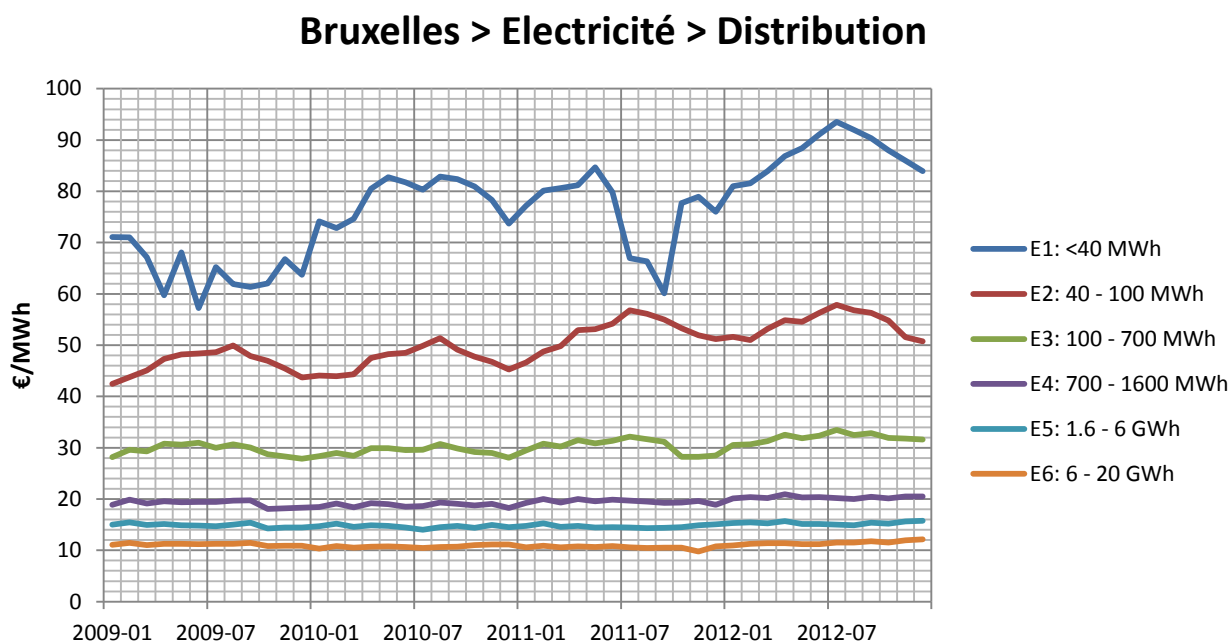


Figure 9 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

²⁴ Des profils types de consommation, 'Synthetic Load Profiles' (SLP), sont utilisés dans le marché de l'électricité et du gaz libéralisé pour l'allocation des prélèvements des consommateurs qui ne sont pas équipés de compteurs télérelevés

2.2.5. Evolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à fournir et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

Année	Quota	Année	Quota
2004	2.00%	2015	4.50%
2005	2.25%	2016	5.10%
2006	2.50%	2017	5.80%
2007	2.50%	2018	6.50%
2008	2.50%	2019	7.20%
2009	2.50%	2020	8.00%
2010	2.75%	2021	8.80%
2011	3.00%	2022	9.50%
2012	3.25%	2023	10.30%
2013	3.50%	2024	11.10%
2014	3.80%	2025	12.10%

Tableau 8: Evolution du quota de certificats verts

Source : Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21/12/2006, 29/03/2007, 29/11/2012

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 10 ci-dessous. Sur cette figure, on a également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts.

Bruxelles > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération

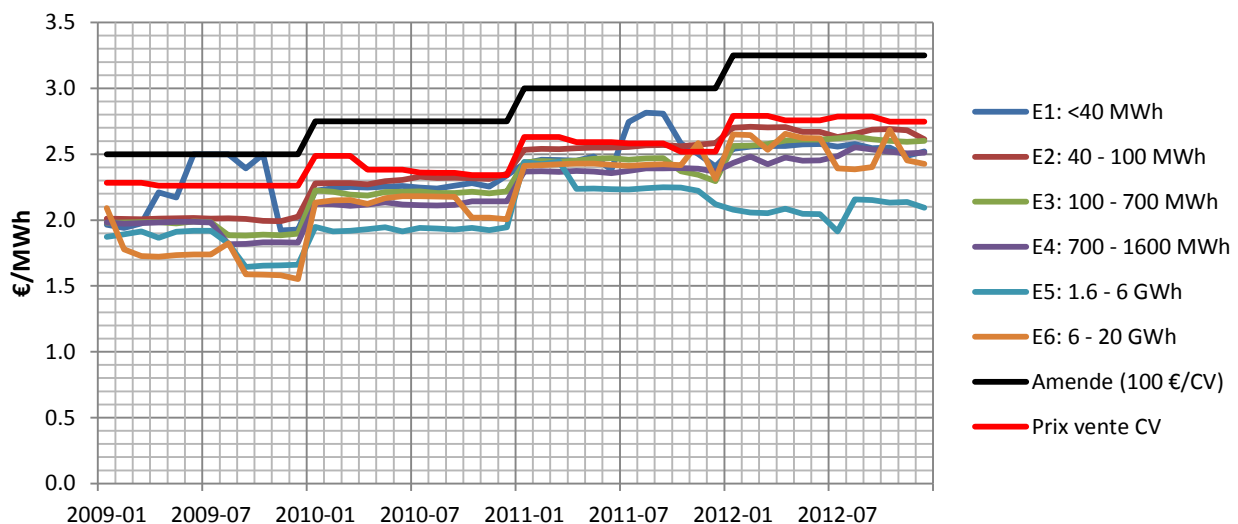


Figure 10 : Evolution de prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité

Outre la série « Amende », une autre série a été ajoutée à la Figure 10. Il s'agit du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction des CV observés par BRUGEL de manière trimestrielle (série « Prix vente CV »)

L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit l'évolution du quota comme on pouvait s'y attendre et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

2.2.6. Evolution de la cotisation fédérale

La Figure II ci-dessous reprend l'évolution du montant de la cotisation fédérale reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée. Il s'agit de l'évolution du montant de cotisation fédérale telle que publiée par la CREG c.-à-d. le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors dégressivité²⁵ et hors exonération²⁶.

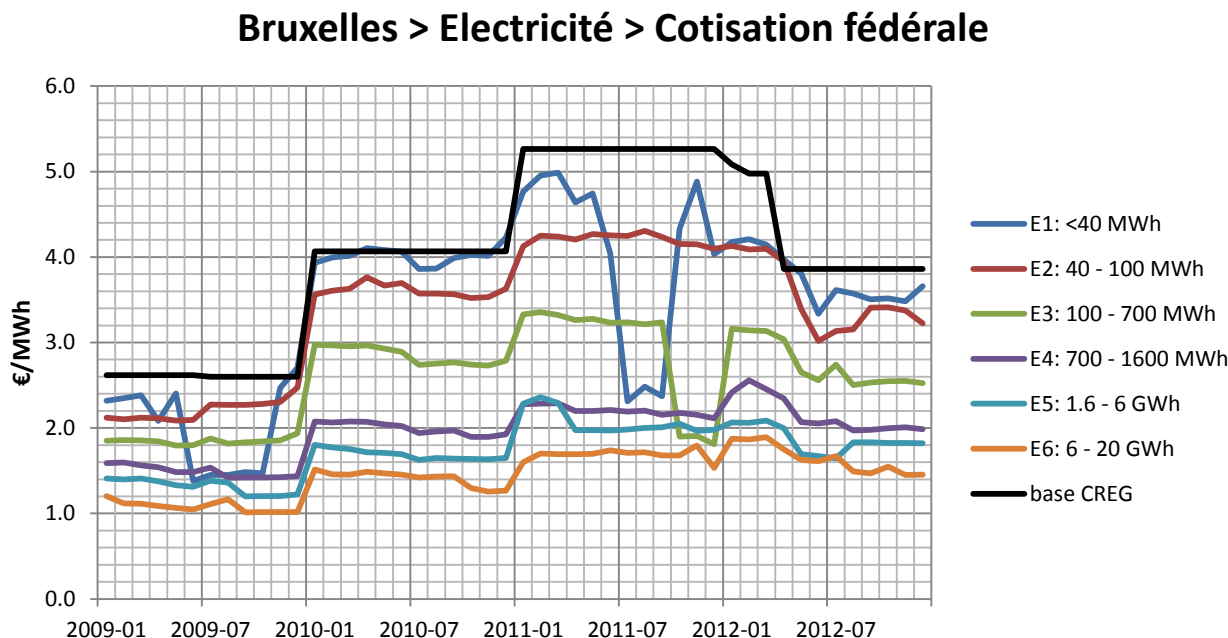


Figure II : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. On observe aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible ; ceci suit bien la logique de la règle d'exonération²⁵.

On observe des oscillations dans les évolutions, celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (exonération, dégressivité) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondi au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de 1 à 4 euro peut avoir une influence).

La Figure 12 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure II).

²⁵ « Lorsqu'une quantité supérieure à 20 MWh/an est fournie à un site de consommation pour usage professionnel, la cotisation fédérale applicable à ces clients finals est diminuée, sur base de leur consommation annuelle, par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès :

1° pour la tranche de consommation entre 20 MWh/an et 50 MWh/an: de 15 %;
 2° pour la tranche de consommation entre 50 MWh/an et 1 000 MWh/an: de 20 %;
 3° pour la tranche de consommation entre 1 000 MWh/an et 25 000 MWh/an: de 25 %;
 4° pour la tranche de consommation supérieure à 25 000 MWh/an: de 45 %.

Par site de consommation et par an, la cotisation fédérale facturée par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès pour ce site de consommation s'élève à 250 000 euros au maximum. » Source CREG.

²⁶ Jusqu'au 31/12/2012, certains clients bénéficient d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » sur base d'une fourniture d'électricité verte. Au 1^{er} janvier 2013, cette exonération a été supprimée.

Evolution de la Cotisation fédérale "Electricité" Surcharges unitaires valables au niveau du GRT

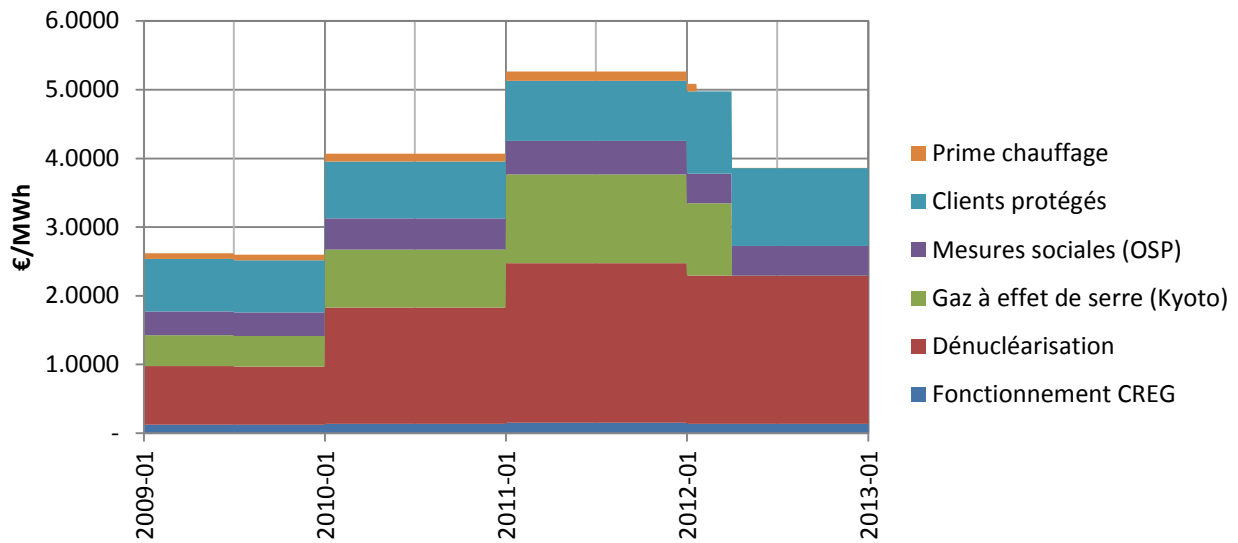


Figure 12 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes
Source : CREG

Outre la cotisation fédérale, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie**. Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude n'y sont généralement pas soumises. Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève selon les cas à :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnementale (« EGCAE ») ;
- 0.9544 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.9088 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

2.2.7. Evolution de la cotisation régionale

En Région de Bruxelles-Capitale et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la surcharge électricité (Art. 26 de l'Ordonnance du 19 juillet 2001). Le montant de celle-ci est fonction de la puissance tenue à disposition (puissance de raccordement pour la haute tension). Ce montant est indexé annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation. L'Ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale (et ses modifications ultérieures en particulier le décret du 17 juillet 2008) définit le montant de cette surcharge à 0.67 €/kVA pour la haute tension indexé sur base de la moyenne de l'indice des prix à la consommation²⁷. L'Ordonnance prévoit un plafonnement du droit à une puissance de 5 MVA par mois.

Le montant de cette surcharge est affecté à 5% au « Fonds de guidance énergétique » destiné aux missions exercées par les C.P.A.S. et à 95% au « Fonds relatif à la politique de l'énergie ».

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 13 ci-dessous.

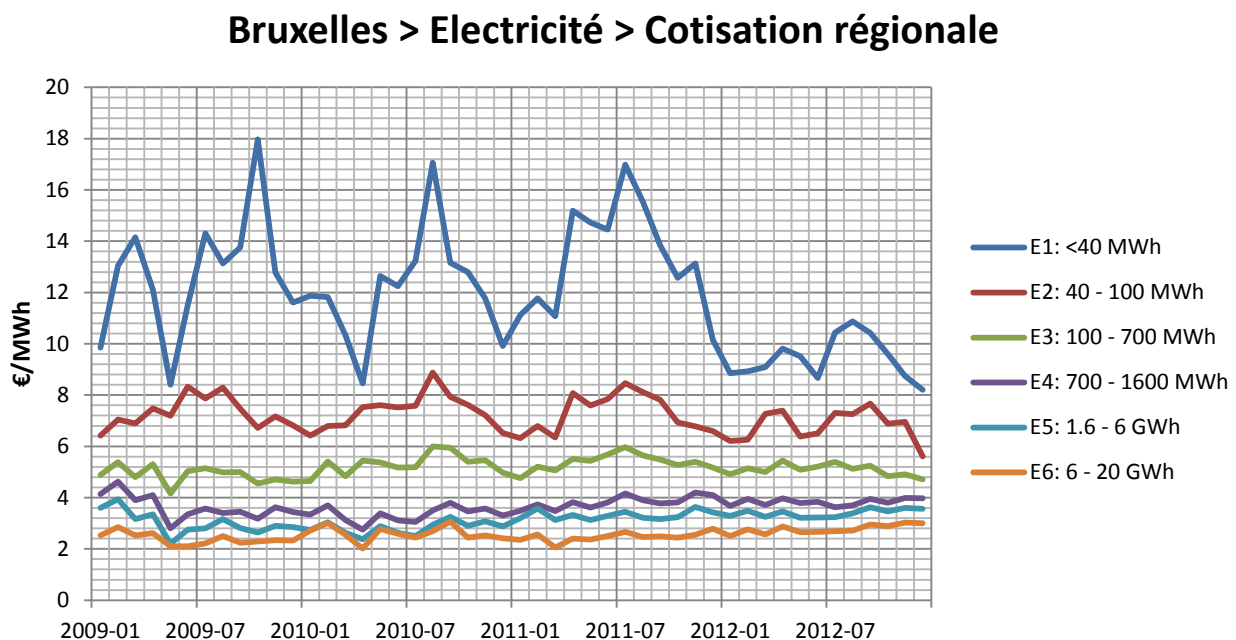


Figure 13 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Sur base des données dont nous disposons, il n'est pas possible d'expliquer les variations de la courbe E1. On peut toutefois observer l'effet de saisonnalité (lié à du chauffage électrique et de l'éclairage) puisque dans le ratio €/MWh, le numérateur est constant (proportionnel à la puissance de raccordement) et le dénominateur diminue en été.

²⁷ en multipliant le montant du droit par un coefficient obtenu en divisant la moyenne des indices des prix à la consommation de l'année de référence par la moyenne des indices des prix à la consommation de l'année 2001

2.3. Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens all-in HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, les figures présentées dans ce chapitre ne font pas systématiquement l'objet de commentaires.

2.3.1. Classe de consommation EI (< 40 MWh)

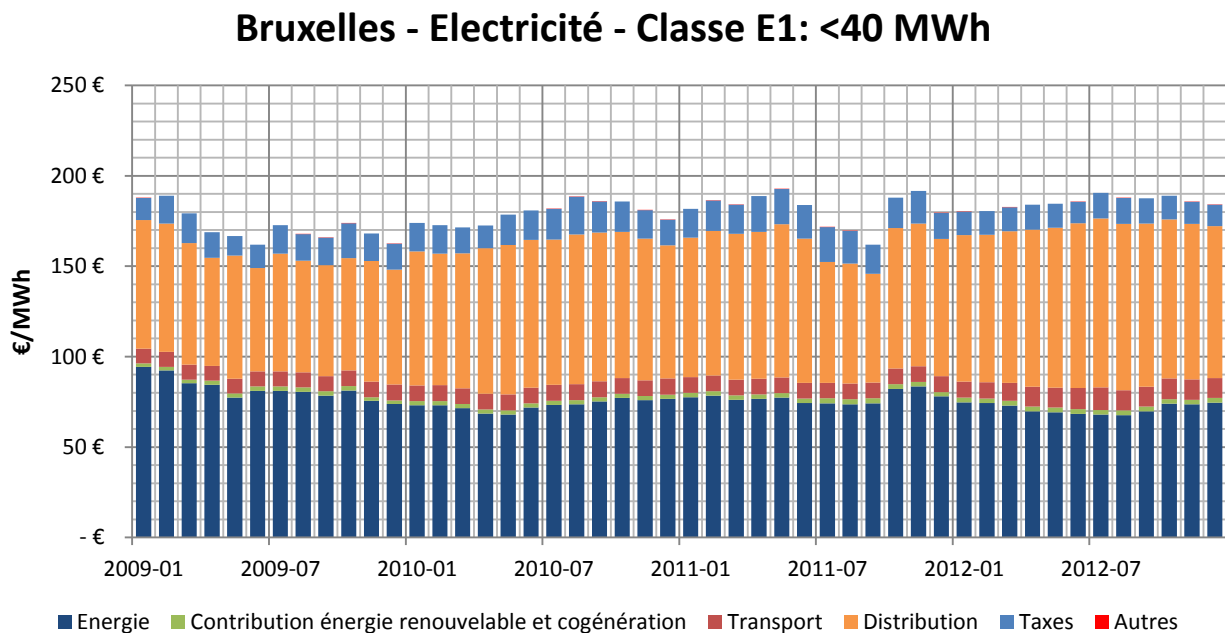


Figure 14 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation EI: <40MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 14, on constate vite que les postes dominants dans le prix de l'électricité sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution. La Figure 15 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation EI (consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh), ces deux composantes pèsent chacune pour plus de 40% du montant de la facture.

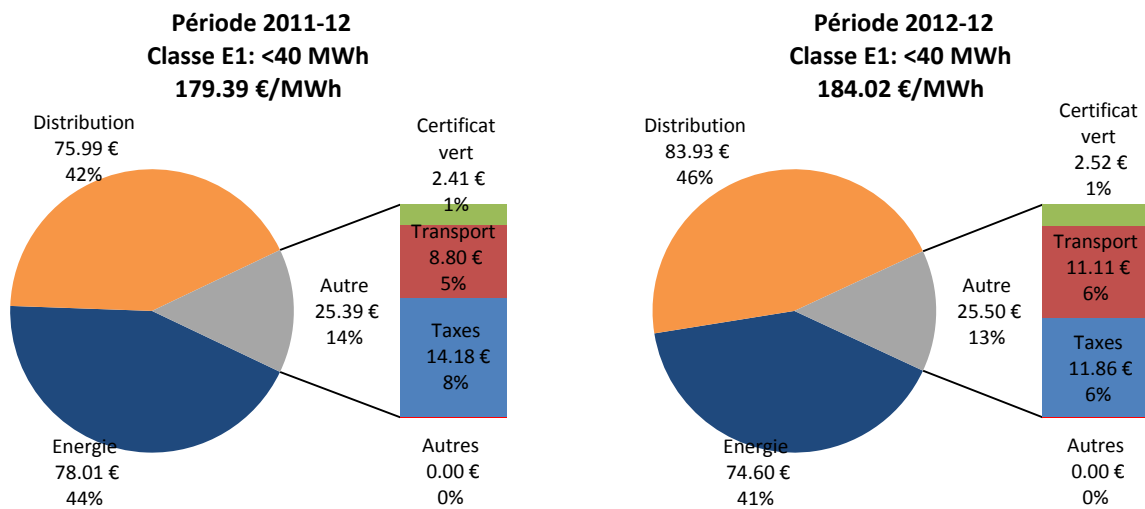


Figure 15 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA)

La Figure 16 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et décembre 2012 ainsi qu'entre décembre 2011 et décembre 2012.

Ainsi de janvier 2009 à décembre 2012, la composante énergie a diminué de près de 20 €/MWh. Cette diminution conséquente a toutefois été contrecarrée par une hausse importante des tarifs de distribution (+12.87 €/MWh). Au final, et en tenant compte des autres composantes, le prix moyen du MWh d'électricité a diminué de 3.71 € sur cette période.

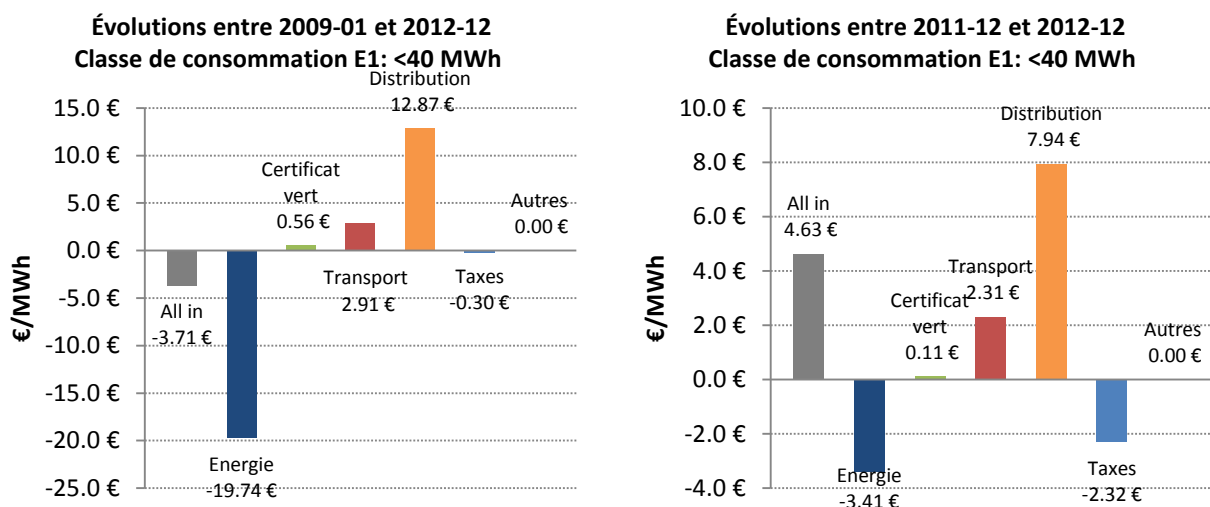


Figure 16 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

2.3.2. Classe de consommation E2 (40-100 MWh)

Bruxelles - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

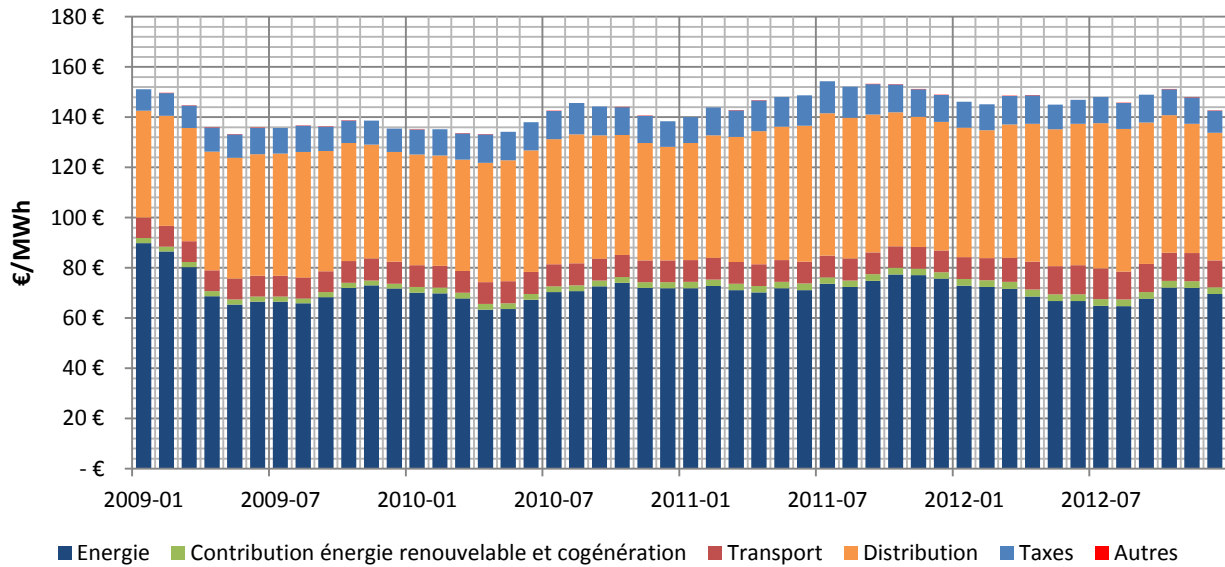


Figure 17 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution pèsent pour plus de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 142.58 € contre 148.84 € un an plus tôt.

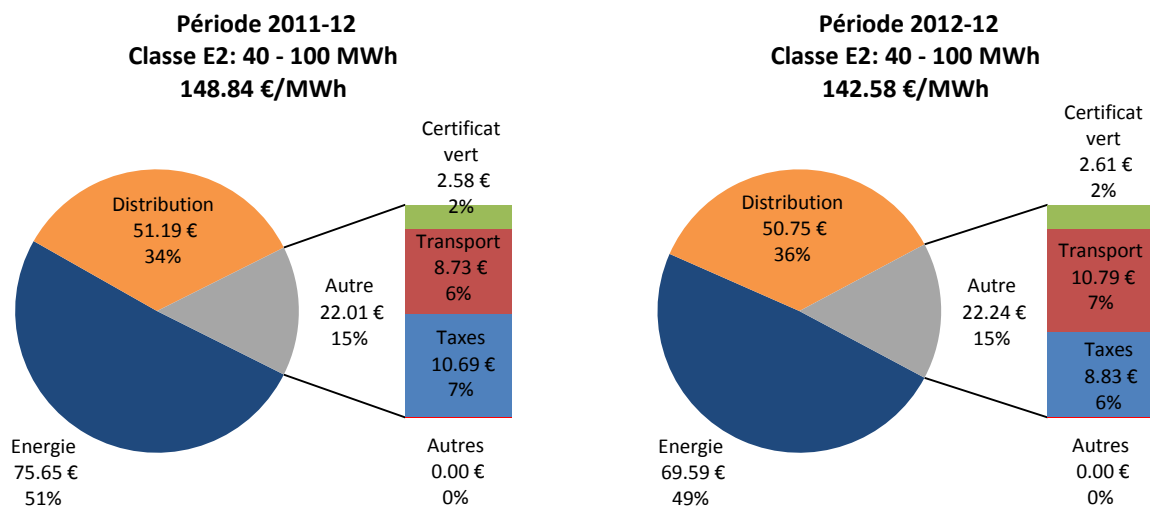


Figure 18 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA)

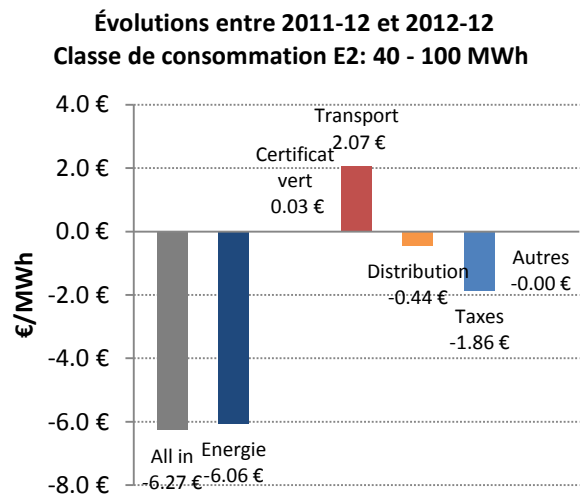
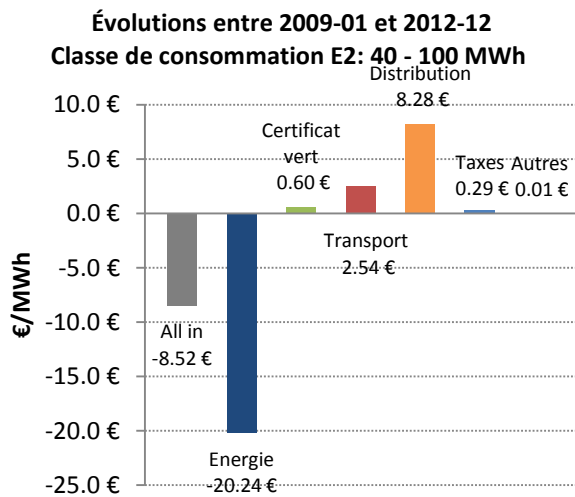


Figure 19 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et décembre 2012 a permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (distribution, transport, certificat vert et taxes). Au final, le MWh d'électricité diminue de 8.52 € entre ces deux périodes.

2.3.3. Classe de consommation E3 (100-700 MWh)

Bruxelles - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

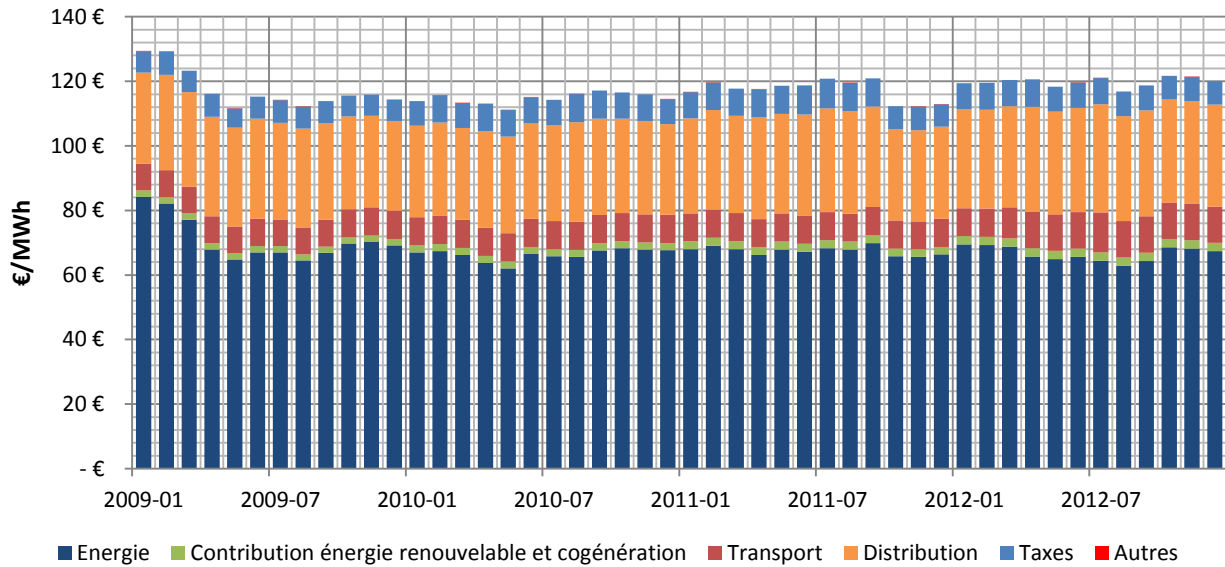


Figure 20 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour environ 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E3 (100 à 700 MWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 119.98 € contre 112.89 € un an plus tôt.

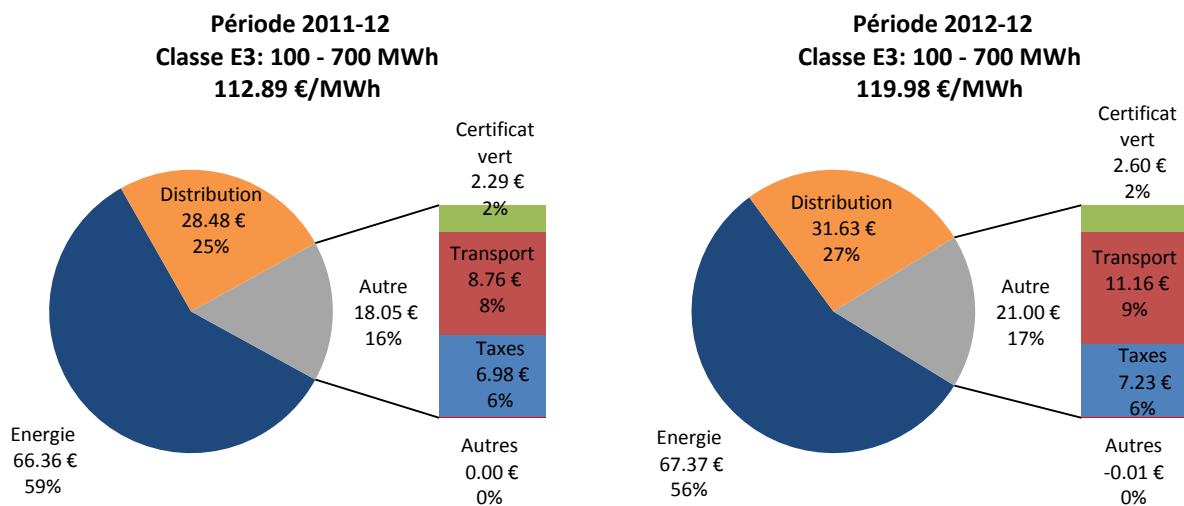


Figure 21 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

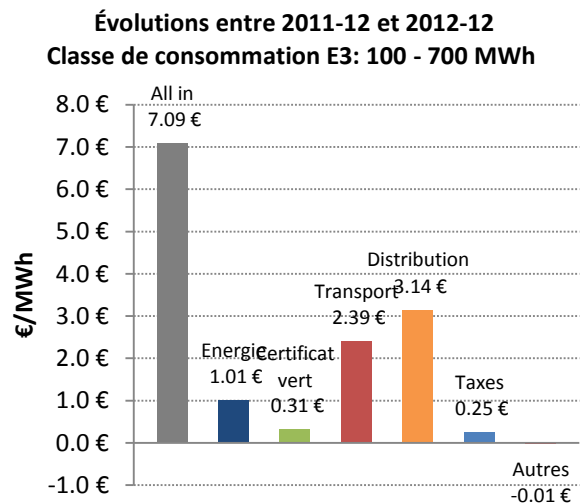
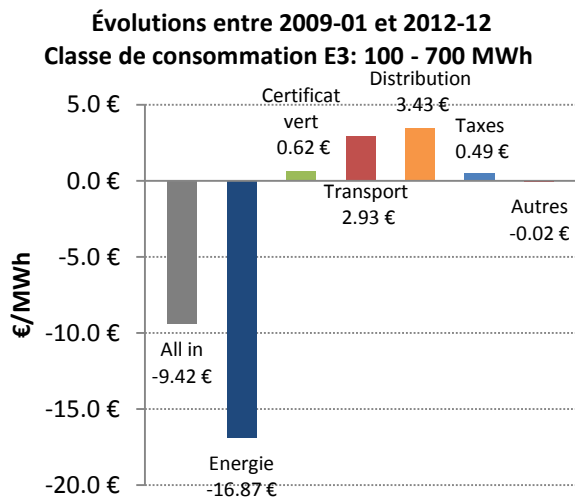


Figure 22 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

De décembre 2011 à décembre 2012, tous les termes de la facture sont à la hausse. Le terme de distribution est celui qui s'est le plus apprécié (+3.14€/MWh) suivi du terme de transport (+2.39 €/MWh), du terme énergie (+1.01 €/MWh), du terme contribution énergie renouvelable (certificat vert + cogénération) (+0.31 €/MWh) et finalement des taxes régionales et fédérales (+0.25 €/MWh). Au final, le prix all-in du MWh d'électricité a augmenté de 7.09 € entre ces deux mois de décembre.

2.3.4. Classe de consommation E4 (700-1 600 MWh)

Bruxelles - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

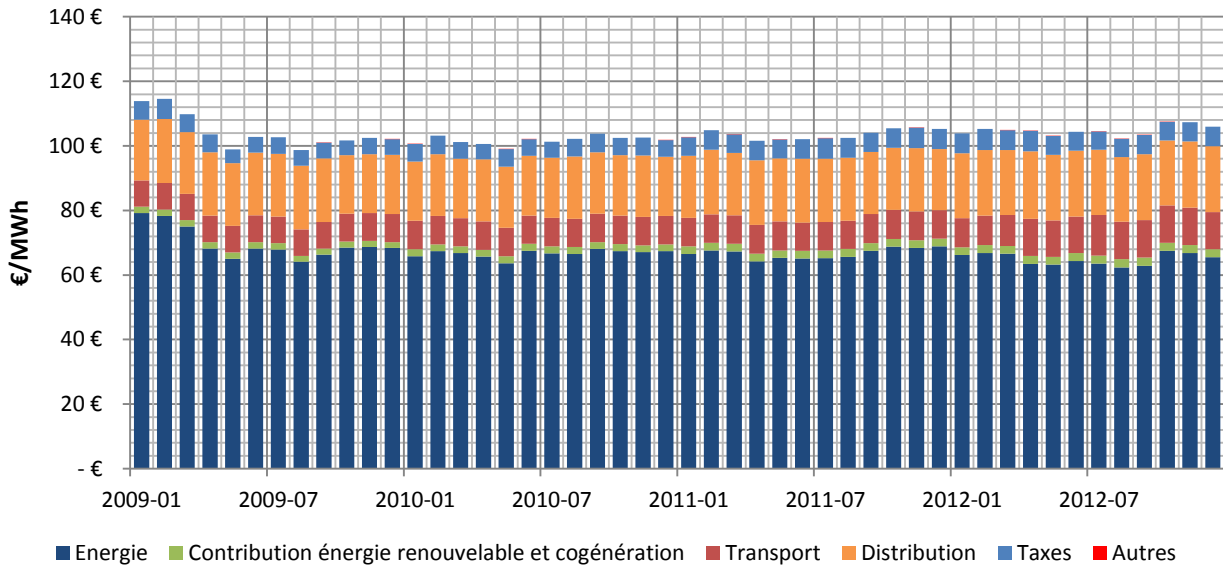


Figure 23 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 - 1600 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour plus de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 105.90 € contre 105.23 € un an plus tôt.

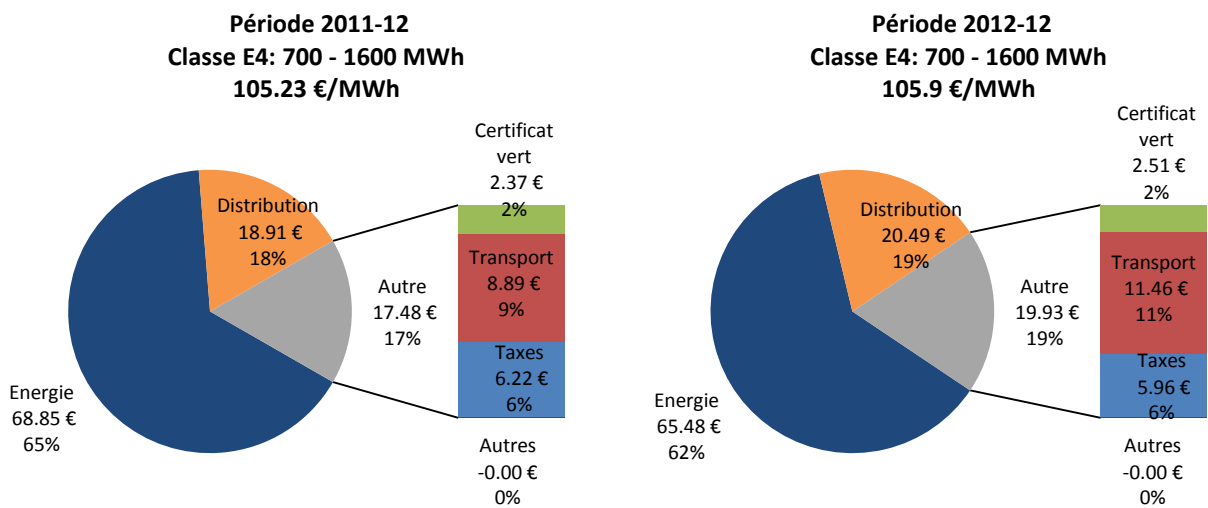


Figure 24 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 - 1600 MWh, prix all-in HTVA)

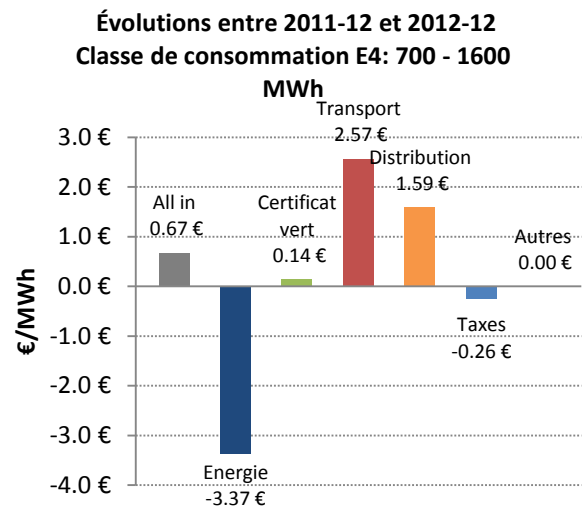
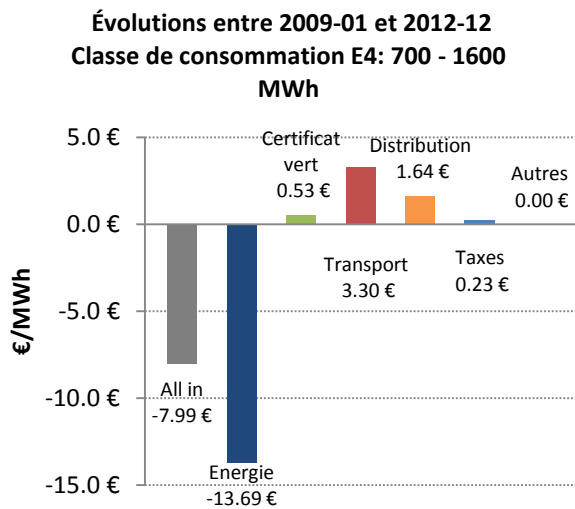


Figure 25 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

De décembre 2011 à décembre 2012, la baisse du terme énergie (-3.37 €/MWh) dans la facture a permis d'atténuer les hausses des termes de transport (+2.57 €/MWh) et de distribution (+1.59 €/MWh). Au final le prix all-in du MWh d'électricité a augmenté de 0.67 € entre les mois de décembre 2011 et 2012.

2.3.5. Classe de consommation E5 (1.6-6 GWh)

Bruxelles - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

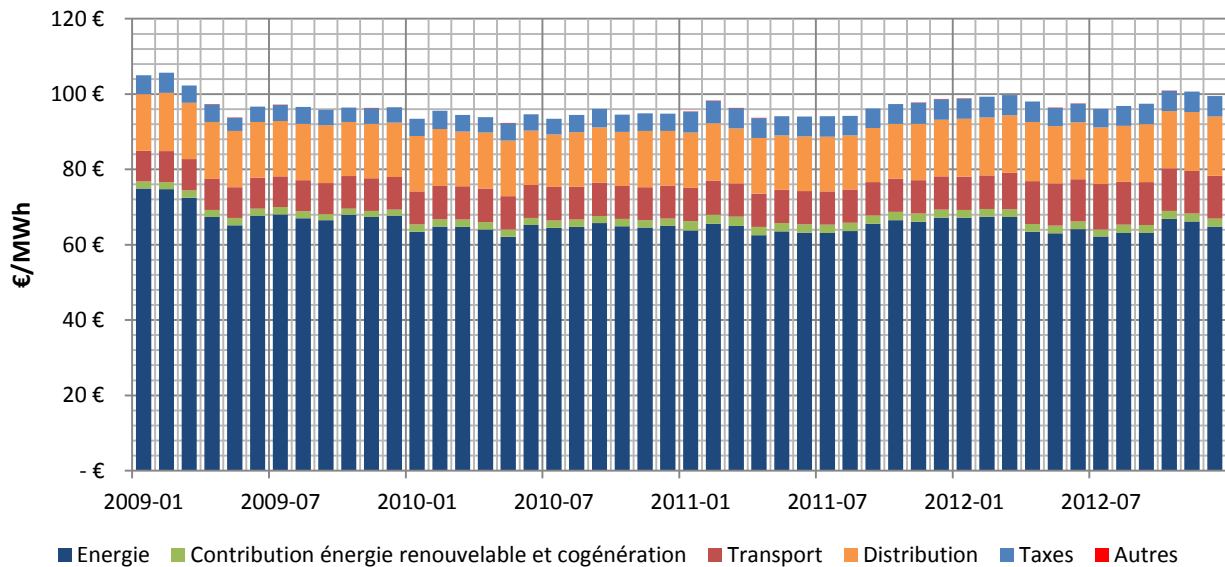


Figure 26 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour plus de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E5 (1.6 à 6 GWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 99.44 € contre 98.62 € un an plus tôt.

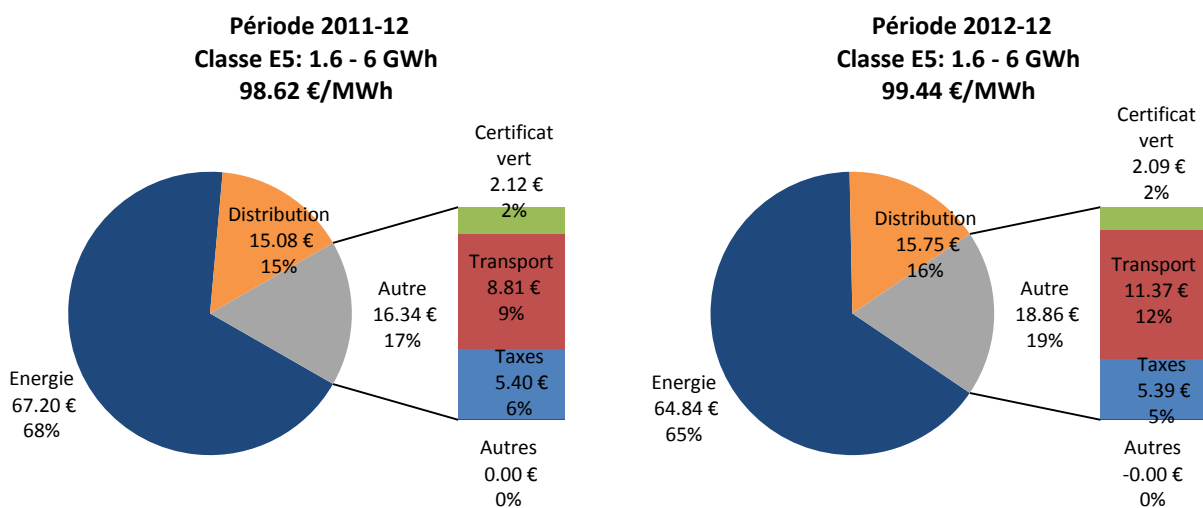


Figure 27 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

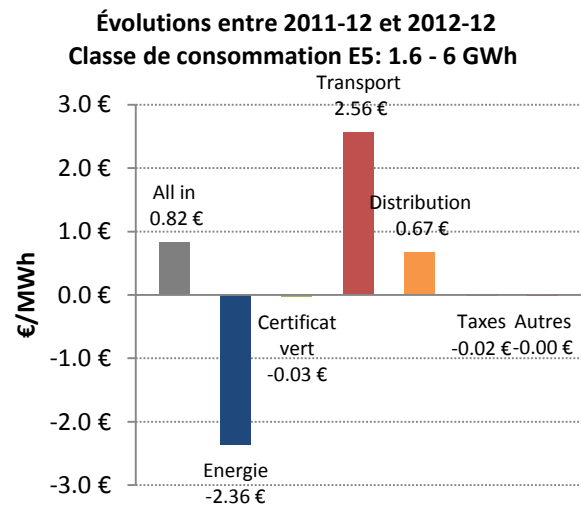
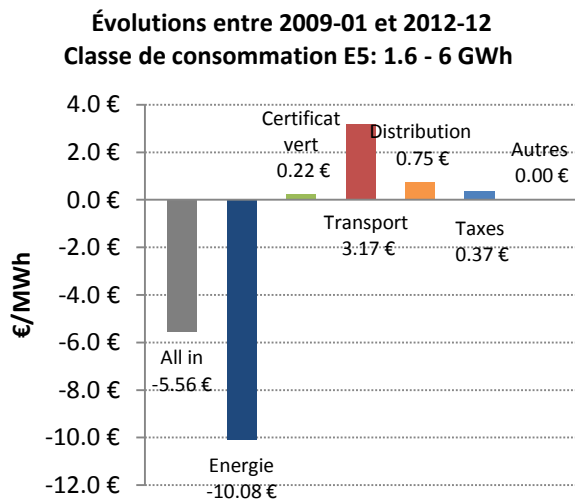


Figure 28 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

De décembre 2011 à décembre 2012, la baisse du terme énergie (-3.36 €/MWh) dans la facture a permis d'atténuer les hausses des termes de transport (+2.56 €/MWh) et de distribution (+0.67 €/MWh). Au final le prix all-in du MWh d'électricité a augmenté de 0.82 € entre les mois de décembre 2011 et 2012.

2.3.6. Classe de consommation E6 (6-20 GWh)

Bruxelles - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

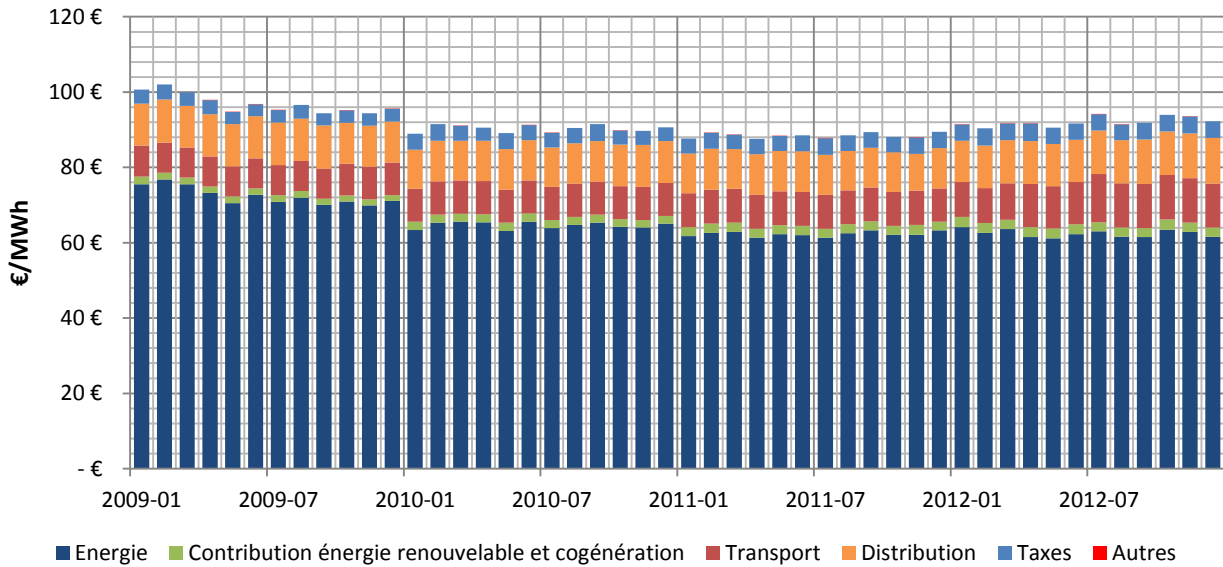


Figure 29 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour plus de 80% dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E6 (6 à 20 GWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh d'électricité (hors TVA) s'établit à 92.27 € contre 89.48 € un an plus tôt.

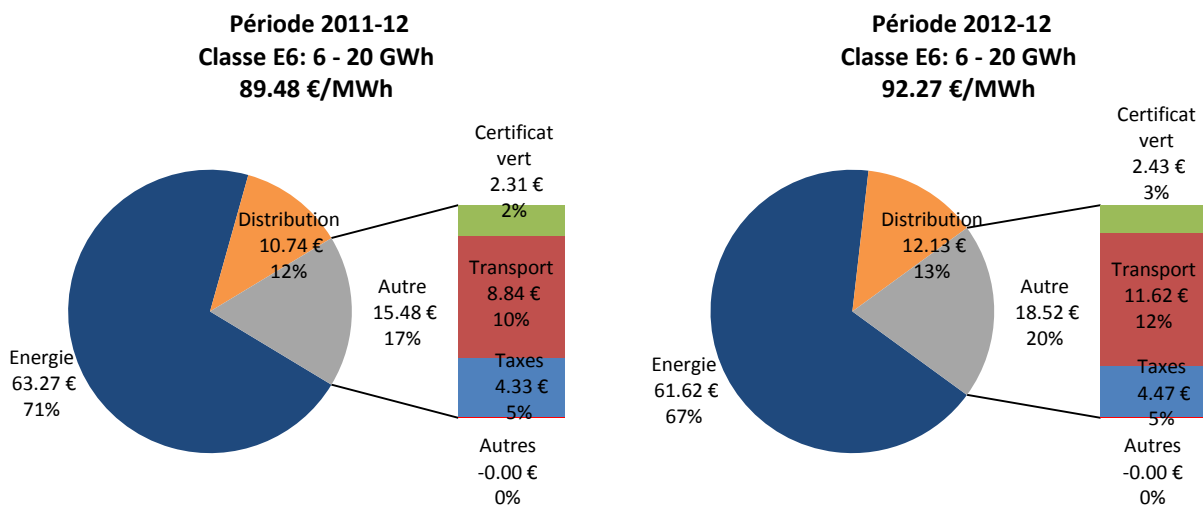


Figure 30 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

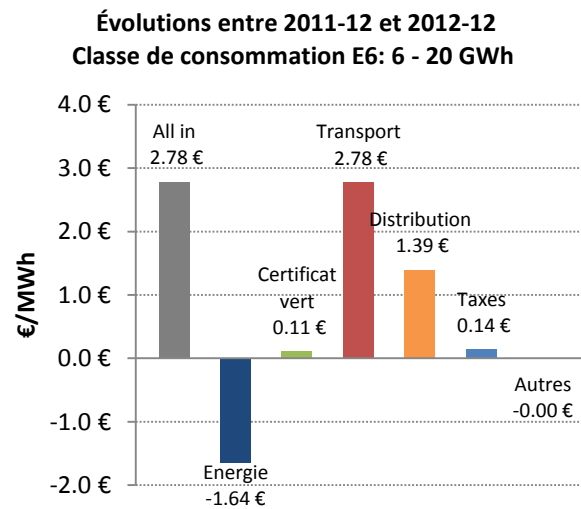
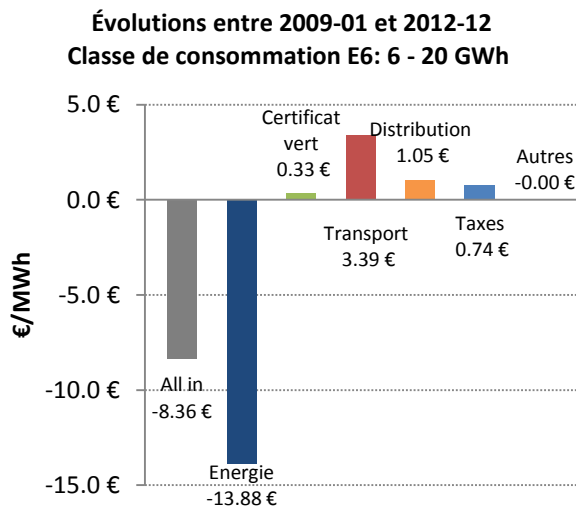


Figure 31 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

De décembre 2011 à décembre 2012, la baisse du terme énergie (-1.64 €/MWh) dans la facture a permis d'atténuer les hausses des termes de transport (+2.78 €/MWh) et de distribution (+1.39 €/MWh). Au final le prix all-in du MWh d'électricité a augmenté de 2.78 € entre les mois de décembre 2011 et 2012.

3. Prix du gaz naturel

3.1. Evolution du prix global du gaz naturel

3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 32 et au Tableau 9. Le lecteur trouvera à l'Annexe 2 le tableau de chiffre ayant permis d'établir la Figure 32. Comme on pouvait s'y attendre, on observe une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 et G2, on observe de fortes variations liées à la distribution (voir plus loin §0 p51). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mai pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité. En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe d'allocation de compteur pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale.

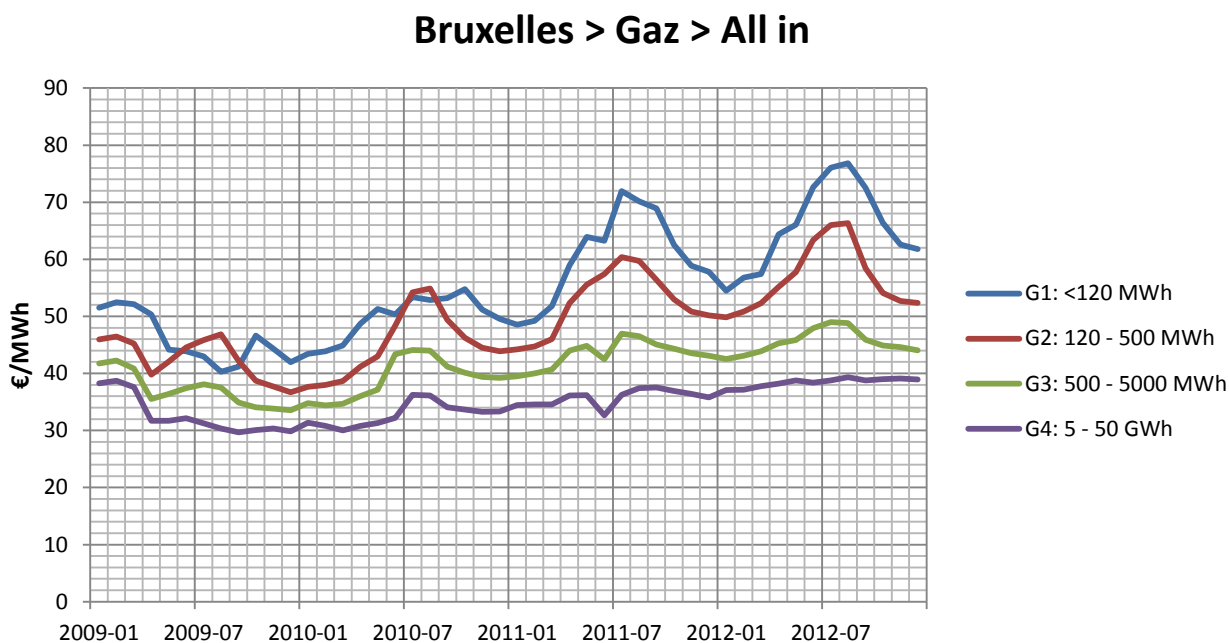


Figure 32 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

D'après la figure ci-dessus, on observe – comme pour l'électricité – que le prix moyen all-in a encore subit des évolutions à la hausse pour la classe de consommation G1 (< 120 MWh /an) après le premier trimestre 2012 et, ce, malgré le gel des prix variables de l'énergie. Ce gel s'applique, pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 décembre 2012, aux particuliers et PME dont la consommation annuelle de gaz est inférieure à 100 MWh, soit une bonne partie de la classe de consommation G1. Rappelons toutefois que ce gel des prix ne s'applique qu'à la composante énergie.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2012 ainsi que les mois de décembre 2011 et 2012.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh
2009-01	51.51	45.94	41.72	38.29
2010-01	43.43	37.65	34.78	31.36
2011-01	48.51	44.24	39.48	34.47
2011-12	57.79	50.19	43.10	35.80
2012-01	54.48	49.80	42.56	37.11
2012-12	61.80	52.37	44.07	38.96
Evolution 2009-01 à 2012-12	+20.0%	+14.0%	+5.6%	+1.7%
TCAM ²⁸ 2009-01 à 2012-12	+4.8%	+3.4%	+1.4%	+0.4%
Evolution 2011-12 à 2012-12	+6.9%	+4.4%	+2.3%	+8.8%

Tableau 9: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2012, les plus grosses augmentations du prix moyen du MWh s'appliquent aux classes de consommation G1 et G2 à savoir respectivement +20.0% et +14.0%. Les plus grosses classes de consommation ont connu des augmentations moins importantes, se situant dans une fourchette de +1.7% à +5.6%.

Notons finalement que la classe de consommation G5 (50 à 250 GWh/an) n'a pas été représentée ici (ni dans la suite du rapport) pour une question de confidentialité des données ; le nombre de fournisseurs nous ayant transmis des informations sur cette classe de consommation étant insuffisant.

3.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

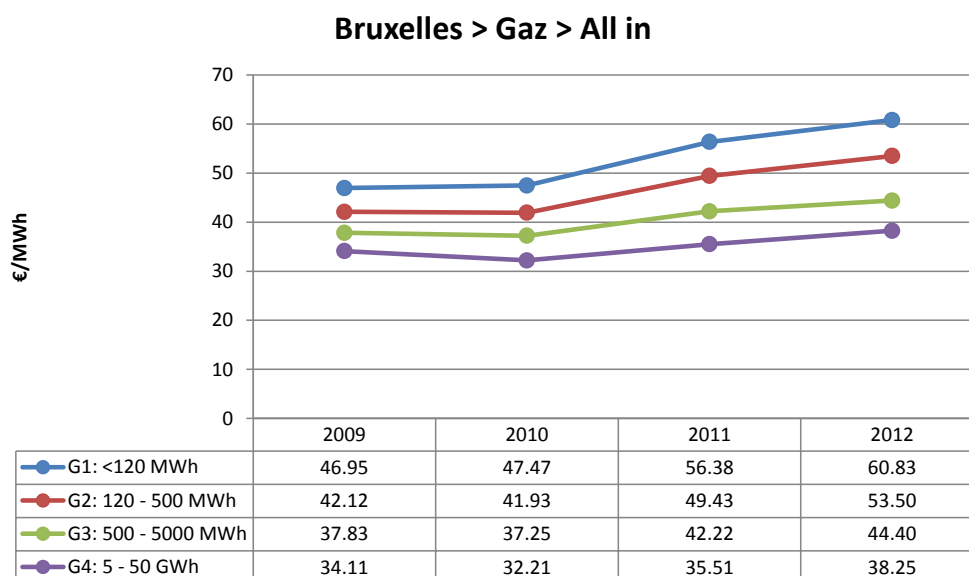


Figure 33 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

²⁸ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

A une seule exception, le prix moyen annuel du MWh de gaz naturel a :

- diminué de 2009 à 2010 (sauf pour G1) ;
- augmenté de 2010 à 2011 ;
- augmenté de 2011 à 2012.

Au final de 2009 à 2012, on assiste à une augmentation de prix all-in pour toutes les classes de consommation.

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues (y compris G5). Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

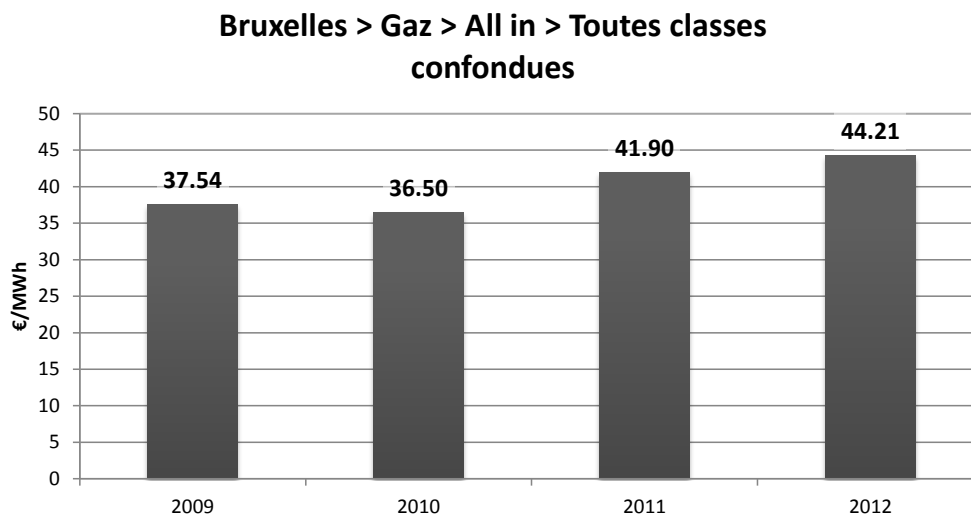


Figure 34 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

La tendance observée à la Figure 34 est la même que celle observée à la Figure 33 ; à savoir une diminution du prix entre 2009 et 2010 suivie d'augmentations successives en 2011 et 2012. Au final le prix moyen all-in de 2012 est supérieur à celui de 2009.

3.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100. Outre l'indice des prix à la consommation, les indicateurs retenus ici sont : Brent²⁹, GOL603³⁰, TTF³¹ et HFO603³².

²⁹ **Brent** : cotations mensuelles (moyenne des cotations quotidiennes du Brent en clôture à Londres) exprimées en USD/bbl du pétrole brut issu de la production de champs de pétrole situés en mer du Nord.

³⁰ « **GOL603** : moyenne arithmétique en €/t des cotations mensuelles sous la rubrique « barges FOB Rotterdam » pour le **gasoil** 0,1 % S "mean value" des 6 mois qui précèdent immédiatement le trimestre de fourniture. Les cotations moyennes mensuelles, exprimées en \$/tonne, sont converties en €/t sur base des moyennes mensuelles correspondantes des taux de change € / \$ telles que publiées par la Banque Centrale Européenne. Cette valeur GOL en €/t est d'application pendant toute la durée du trimestre de fourniture. », Source CREG

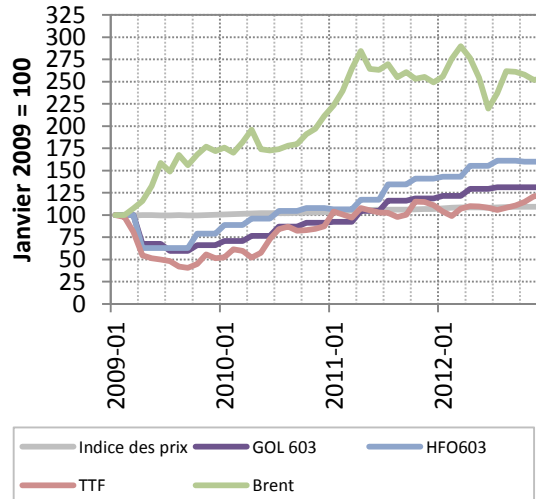
³¹ « **TTF** : moyenne arithmétique en €/MWh des prix de référence constatés en fin de journée ("end of day") des contrats "month ahead" (contrats de livraison de gaz naturel sur la place de marché néerlandaise TTF pour livraison le mois suivant) tels que publiés sur le site www.apxindex.com. », Source CREG

³² « **HFO603** : moyenne arithmétique en €/t des cotations mensuelles sous la rubrique « barges FOB Rotterdam » pour le **fuel extra-lourd** 1% S "mean value" des 6 mois qui précèdent immédiatement le trimestre de fourniture. Les cotations moyennes mensuelles, exprimées en \$/t, sont

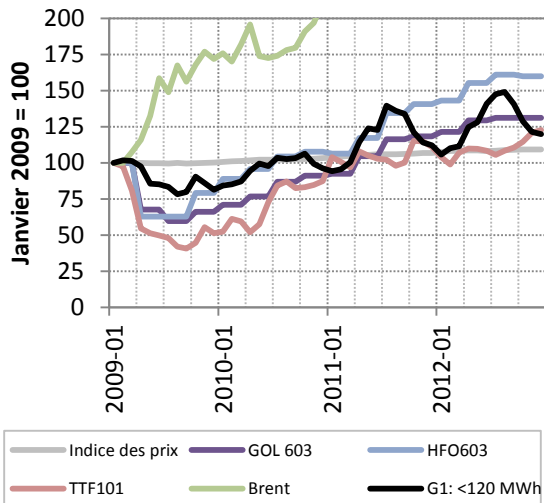
Pour la période considérée (janvier 2009 à décembre 2012), on observe pour les petits consommateurs (G1 < 120 MWh/an et G2 120 à 500 MWh) que le prix du gaz naturel a évolué plus vite que l'indice des prix à la consommation mais reste toutefois en dessous de celle des autres indicateurs. Pour les classes de consommation supérieures (G3 et G4), le prix du gaz naturel a évolué moins vite que l'ensemble des indicateurs macro-économiques présentés ci-après. Par ailleurs, on note aussi que les prix du gaz sont découplés du prix du pétrole (Brent) dont l'évolution dépasse les 90\$ par baril (> 200 en indice « Janvier 2009= 100 ») dès décembre 2010. Dans les graphiques, l'échelle des ordonnées n'a pas été adaptée pour représenter l'évolution du Brent afin de préserver une certaine lisibilité. Cette série « sort » dès lors des figures.

converties en €/tonne sur base des moyennes mensuelles correspondantes des taux de change € / \$ telles que publiées par la Banque Centrale Européenne. Cette valeur HFO en €/t est d'application pendant toute la durée du trimestre de fourniture. », Source CREG

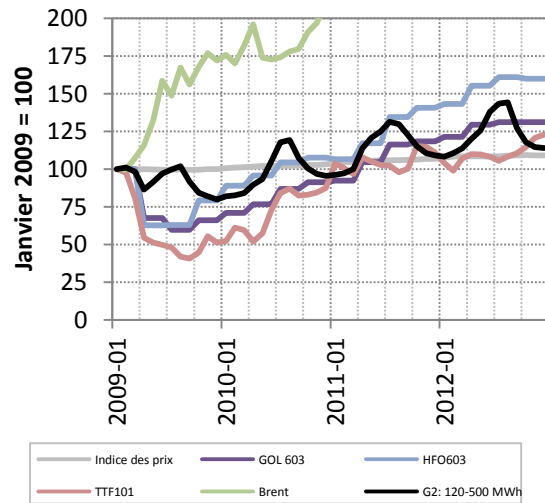
Indicateurs macro-économiques



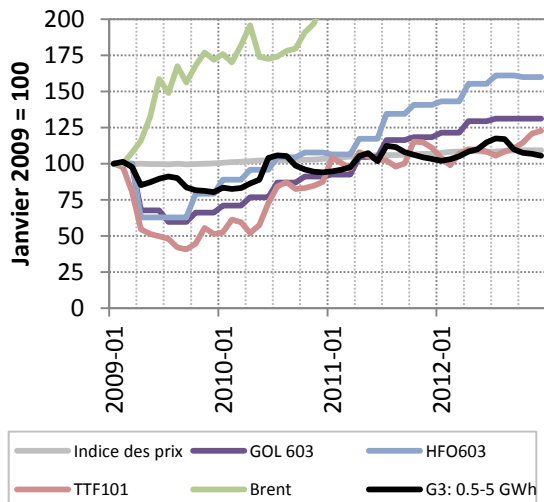
G1: <120 MWh



G2: 120-500 MWh



G3: 0.5-5 GWh



G4: 5-50 GWh

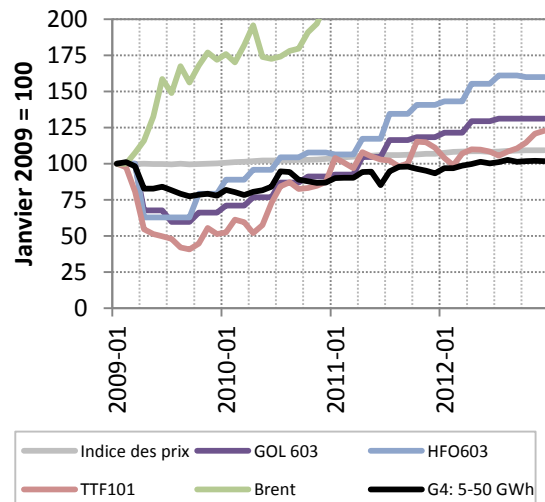


Figure 35 : Comparaison des évolutions du prix all-in du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

3.2. Evolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, on s'intéressera, dans la première partie de ce chapitre (§3.2.1), aux tendances auxquelles on peut s'attendre dans les résultats.

Ensuite (§3.2.2 au §3.2.6), on analysera les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité.

3.2.1. Evolution à priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par BRUGEL, par certains fournisseurs et/ou les journaux, on peut déjà avoir a priori (c.-à-d. sans regarder les résultats de l'étude) une idée de l'évolution des composantes du prix du gaz naturel. Ainsi, pour :

- L'énergie (y compris transport) :

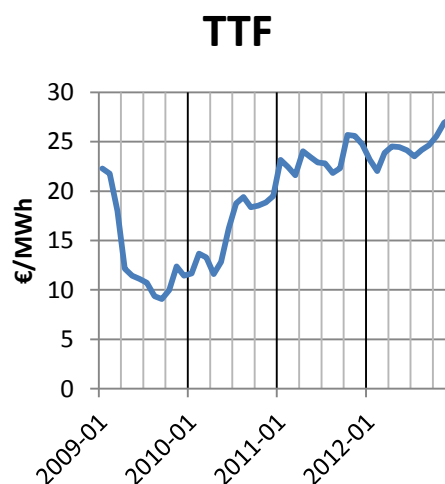
De manière générale et en particulier pour le gaz naturel, les prix ont fortement chuté au premier semestre 2009 conséquence de la crise économique de l'automne 2008. Ensuite les indicateurs sont repartis à la hausse (cf. évolution du TTF ci-contre). On doit donc s'attendre à une hausse de la composante énergie pour le gaz naturel.

- Les tarifs de distribution :

Les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Toutefois, cela n'a pas non plus été le cas pour des raisons pratiques et juridiques. Durant les trois premiers trimestres de 2009, ce sont les tarifs de 2008 qui ont prévalu. Ensuite, les nouveaux tarifs de Sibelga sont rentrés en application (à la hausse).

- La cotisation régionale :

La cotisation régionale bruxelloise est fixée sur base du calibre³³ du compteur gaz et indexée annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation. Elle a été introduite pour la première fois en 2012.



³³ Le calibre du compteur est déterminé par le débit maximal de gaz spécifié en mètre cube par heure pour lequel le compteur a été conçu.

3.2.2. Evolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre la partie énergie et le transport. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule.

Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.4, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix all-in du gaz naturel ; elle constitue en effet de 60% à 90% du montant global de la facture. Par conséquent, c'est son évolution qui est déterminante pour le prix all-in.

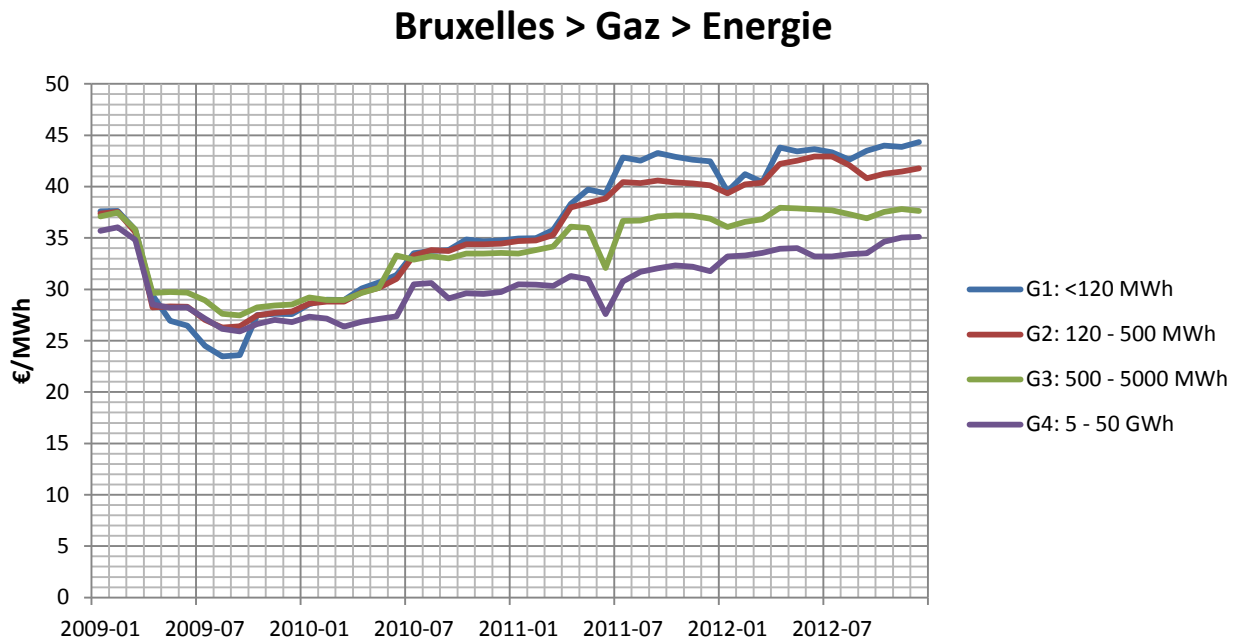


Figure 36 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

Comme pour l'électricité, le prix du gaz naturel est parti à la baisse au premier semestre 2009 ; conséquences de la crise économique mais aussi de l'offre excédentaire. Ensuite, les prix sont repartis à la hausse jusque fin décembre 2012.

En 2009, on n'observe pas vraiment de différenciation du prix en fonction de la classe de consommation. Cette différenciation, dégressive dans ce cas, apparaît en 2010 pour la classe de consommation la plus importante (G4). Il faudra attendre la fin du 1^{er} trimestre 2011 pour commencer à voir également une dégressivité pour l'ensemble des classes de consommation. Notons toutefois que la différence de prix au MWh de gaz est faible entre les classes G1 et G2.

Finalement, rappelons qu'au 1^{er} avril 2012 et jusque fin décembre 2012, le gel des prix variables de l'énergie est intervenu. En gaz, ceci concerne les PME dont la consommation annuelle est inférieure à 100 MWh/an donc seule la classe G1 est concernée. On observe, à l'approche de cette date, une augmentation du prix du MWh pour G1 (+8.4%) suivi d'une stagnation des prix. Notons toutefois, qu'au dernier trimestre 2012, le prix moyen du MWh de gaz est supérieur au prix moyen pratiqué au 1^{er} avril. Ceci est probablement en partie dû au poids des nouveaux contrats à prix fixes, non soumis au gel des prix, dans la moyenne.

A partir du 1^{er} janvier 2013, la régulation du filet de sécurité³⁴ entre pleinement en vigueur. A partir de cette date, les indexations des prix variables de l'énergie ne seront possibles qu'au 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre moyennant acceptation de la CREG.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh
2009-01	37.60	37.39	37.11	35.69
2010-01	28.54	28.63	29.20	27.35
2011-01	34.94	34.71	33.47	30.48
2011-12	42.47	40.12	36.87	31.77
2012-01	39.55	39.34	36.08	33.20
2012-12	44.35	41.77	37.63	35.10
Evolution 2009-01 à 2012-12	+18.0%	+11.7%	+1.4%	-1.7%
TCAM ³⁵ 2009-01 à 2012-12	+4.3%	+2.9%	+0.4%	-0.4%
Evolution 2011-12 à 2012-12	+4.4%	+4.1%	+2.1%	+10.5%

Tableau 10: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

3.2.3. Evolution des tarifs de transport

Comme mentionné au paragraphe précédent, il n'est pas toujours possible de distinguer les termes énergie et transport pour le gaz naturel. Dans le cadre de la présente étude, les deux termes ont été analysés ensemble au §3.2.2. Toutefois, le lecteur qui souhaite aller plus loin peut consulter une étude de la CREG³⁶ qui fournit d'avantage d'information en particulier pour un client industriel T4 (2.3 GWh/an soit appartenant à la classe G3 utilisée dans la présente étude).

³⁴ Cf. loi du 8 janvier 2012 portant sur la modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres canalisations

³⁵ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

³⁶ Etude (F)120906-CDC1183 relative aux « composantes des prix de l'électricité et du gaz naturel », CREG, 6 septembre 2012.

<http://www.creg.info/pdf/Etudes/F1183FR.pdf>

3.2.4. Evolution des tarifs de distribution

Comme pour l'électricité, l'année 2009 correspond pour le gaz naturel à la première année de la période pluriannuelle 2009-2012 pour les tarifs de distribution mais les propositions tarifaires du GRD (Sibelga) ayant été rejetées par la CREG, les tarifs de 2008 ont été prolongés jusqu'au 30 septembre 2009.

La Figure 37 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. On y observe un effet de saisonnalité : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe (allocation de compteur) en particulier pour les classes de consommation G1 à G3.

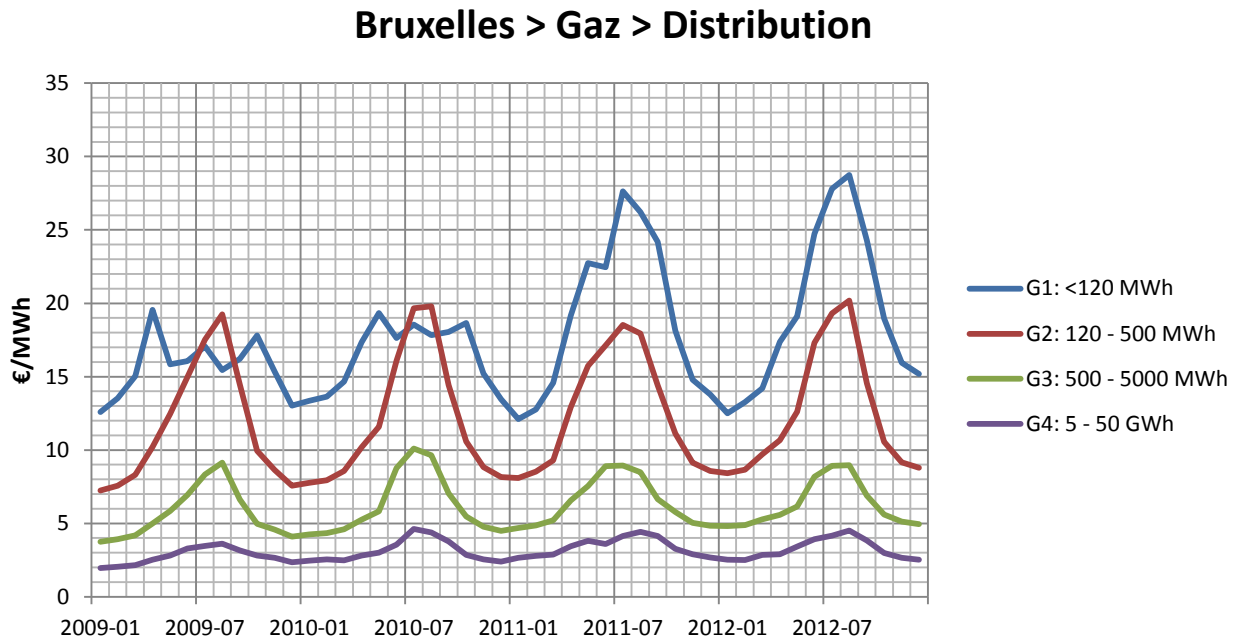


Figure 37 : Evolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel

3.2.5. Evolution de la cotisation fédérale (y compris cotisation sur l'énergie)

La Figure 38 ci-dessous reprend l'évolution du montant de la cotisation fédérale reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée : il s'agit de l'évolution du montant de cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (y compris la surcharge « clients protégés ») et la cotisation sur l'énergie à savoir le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors réduction³⁷.

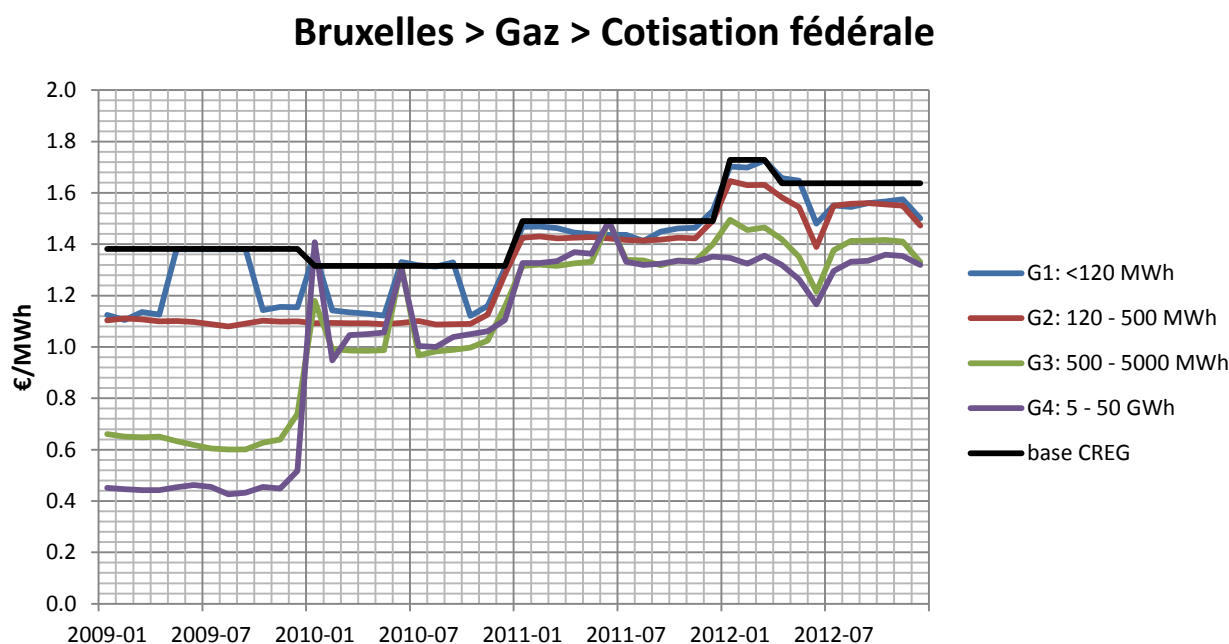


Figure 38 : Evolution de la cotisation fédérale (y compris cotisation sur l'énergie) par MWh de gaz naturel

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G3 et G4 se situent par contre en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie³⁷.

On observe des « singularités » dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (réduction) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

La Figure 39 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 38).

³⁷ Depuis la loi-programme du 31/12/2009, il existe 3 tarifs pour la cotisation énergie :

- 0.0 €/MWh pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie avec permis environnemental ;
- 0.0942 €/MWh pour les entreprises avec permis environnemental ;
- 0.9889 €/MWh pour toutes les autres.

Evolution de la Cotisation fédérale "Gaz" y compris surcharge "Clients protégés" et cotisation sur l'énergie

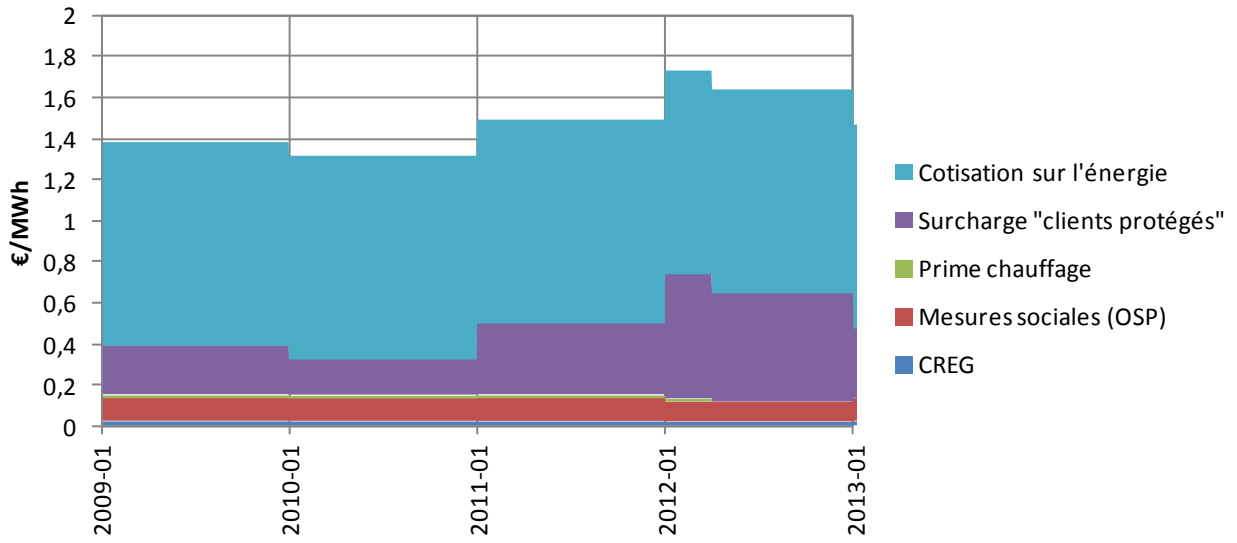


Figure 39 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes
Source : CREG

3.2.6. Evolution de la cotisation régionale

En Région de Bruxelles-Capitale et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance gaz (Art. 39 de l'Ordonnance du 20 juillet 2011 modifiant l'Ordonnance du 19 juillet 2001). Le montant de celle-ci est fonction du calibre du compteur déterminé par le débit maximal de gaz [m³/h]. Ce montant est indexé annuellement sur base de l'indice des prix à la consommation; cette redevance entrant en application pour la première fois au 1^{er} janvier 2012.

Le montant de cette surcharge est affecté à 5% au « Fonds de guidance énergétique » destiné aux missions exercées par les C.P.A.S. et à 95% au « Fonds relatif à la politique de l'énergie ».

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 40 ci-dessous. Les données antérieures à l'année 2012 devraient être nulles ; nous supposons qu'il doit donc s'agir d'erreurs dans les données transmises. Par contre, on retrouve de nouveau un effet de saisonnalité logique puisque cette cotisation est fixée sur base du calibre du compteur ; il s'agit donc d'un terme fixe. Ce terme fixe prenant relativement plus d'importance quand les consommations sont faibles.

Bruxelles > Gaz > Cotisation régionale

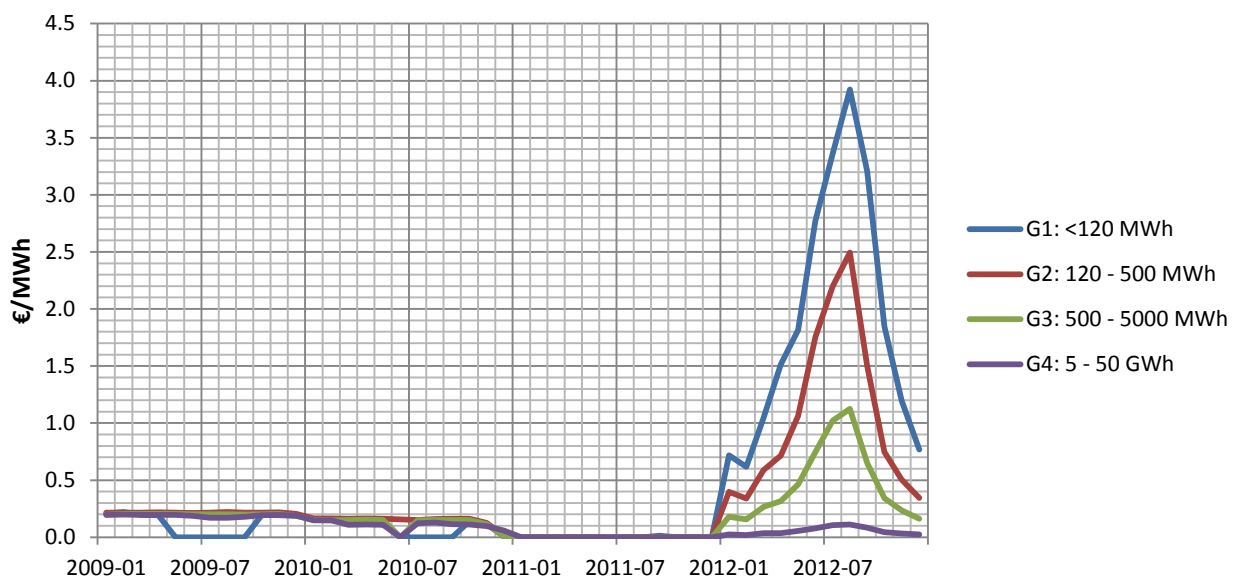


Figure 40 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

3.3. Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens all-in HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, les figures présentées dans ce chapitre ne font pas systématiquement l'objet de commentaires.

3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh)

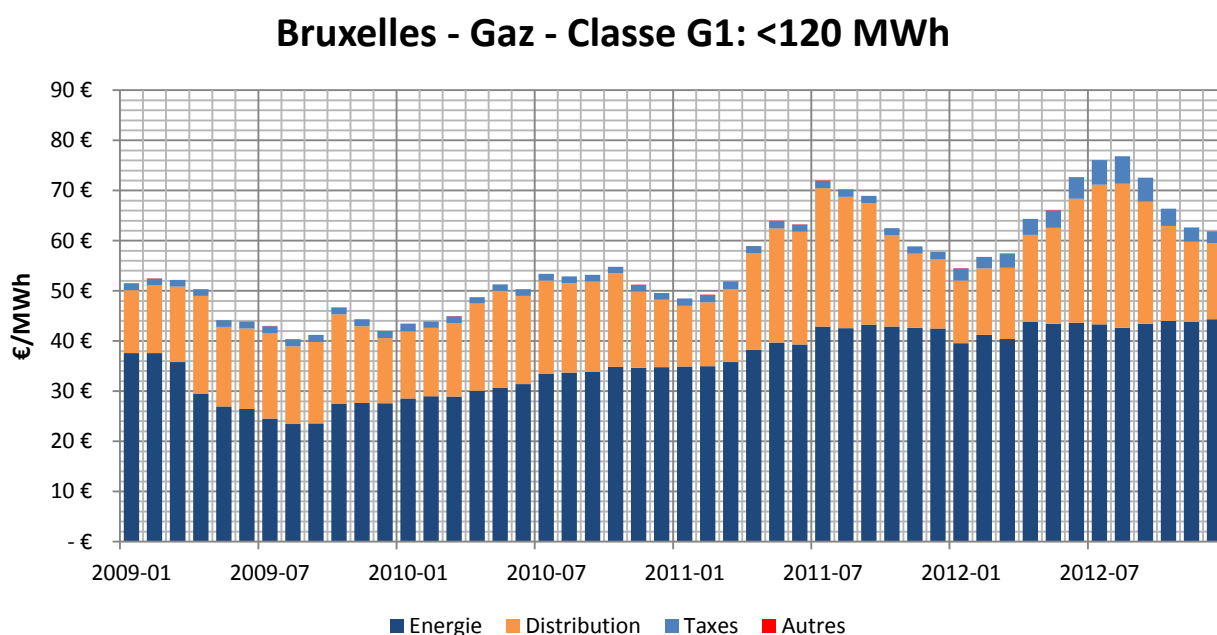


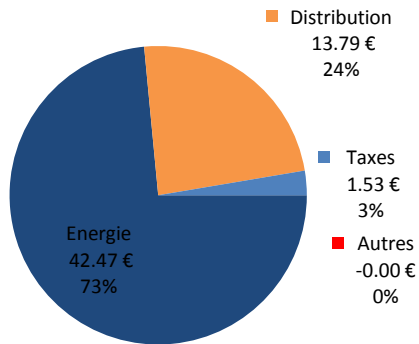
Figure 41 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 41, on constate vite que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie et dans une moindre mesure le terme de distribution. En additionnant ces deux termes, on retrouve presque le prix au MWh. Notons toutefois qu'en 2012, on observe une augmentation des taxes liées à l'introduction de la cotisation régionale.

La Figure 42 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh), la composante énergie pèse pour près des 3/4 dans le prix de gaz; le terme de distribution est quant à lui proche du 1/4. Les taxes (fédérales et régionales) couvrent le solde soit un peu plus de 3%.

Finalement, rappelons que pour la classe de consommation G1, le gel des prix variables de l'énergie est intervenu (cf. §3.2.2) du 1^{er} avril 2012 et jusque fin décembre 2012. On observe d'ailleurs un plateau dès avril 2012 mais aussi une augmentation de la composante énergie entre le mois de mars et le mois d'avril.

Période 2011-12
Classe G1: <120 MWh
57.79 €/MWh



Période 2012-12
Classe G1: <120 MWh
61.8 €/MWh

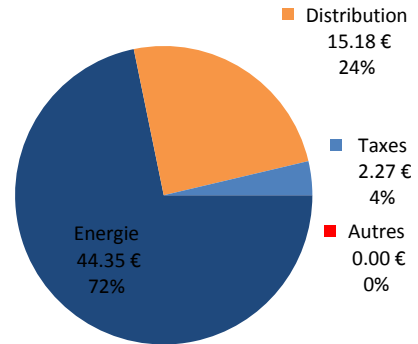


Figure 42 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que tous les termes sont à la hausse entre janvier 2009 et décembre 2012 de même qu'entre janvier 2012 et décembre 2012.

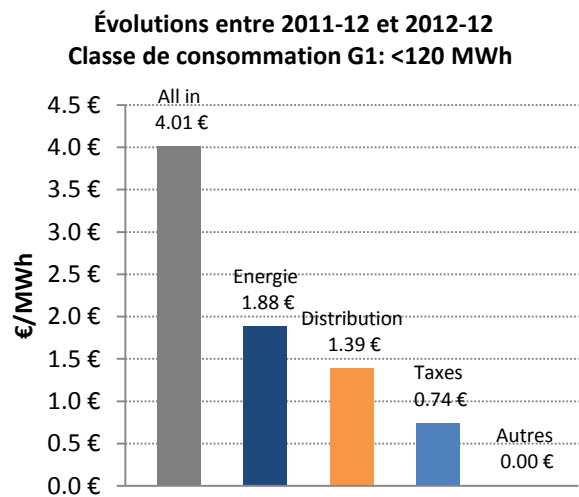
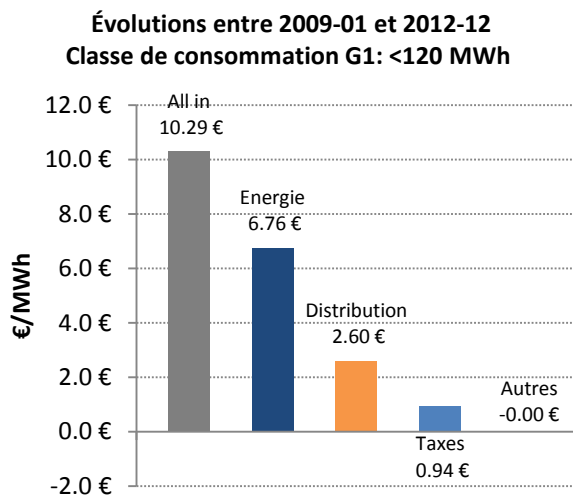


Figure 43 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

3.3.2. Classe de consommation G2 (120-500 MWh)

Bruxelles - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

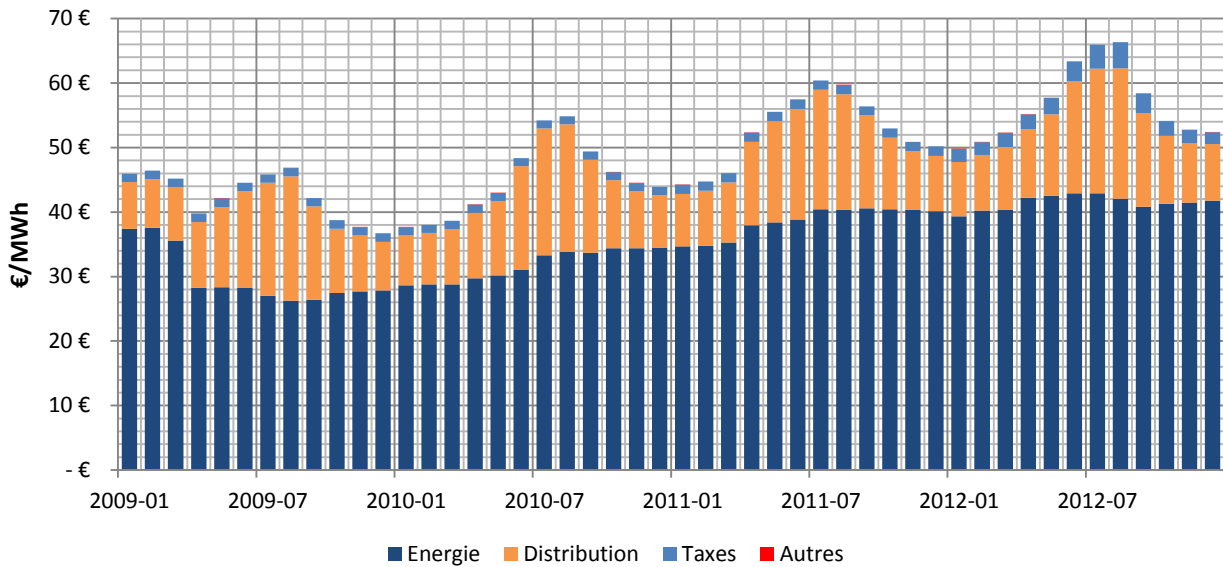
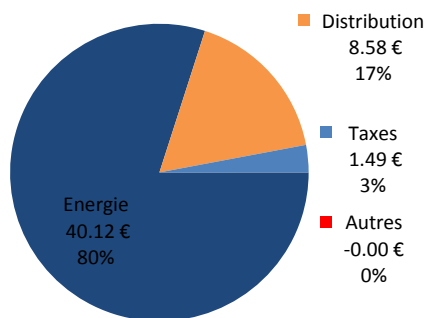


Figure 44 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse à elle-seule pour 80% de prix all-in du gaz naturel pour la classe de consommation G2 (120 à 500 MWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh de gaz naturel (hors TVA) s'établit à 52.37 € contre 50.19 € un an plus tôt.

Période 2011-12
Classe G2: 120 - 500 MWh
50.19 €/MWh



Période 2012-12
Classe G2: 120 - 500 MWh
52.37 €/MWh

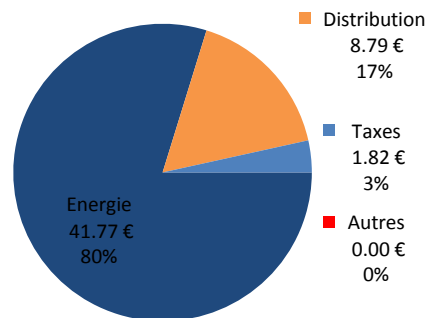


Figure 45 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

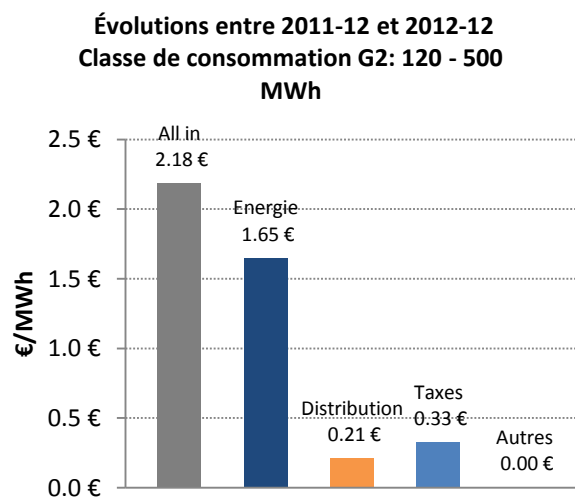
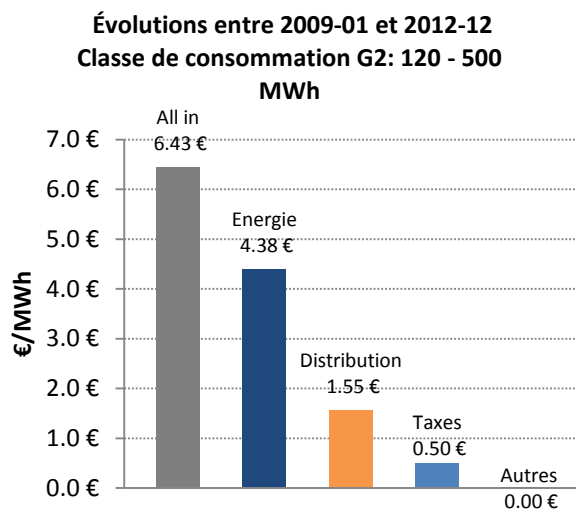


Figure 46 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

Que ce soit l'évolution entre janvier 2009 et décembre 2012 ou celle entre décembre 2011 et décembre 2012, c'est l'augmentation du prix du terme énergie qui est la principale cause de l'augmentation du prix all-in du gaz. De décembre 2011 à décembre 2012, le prix all-in a augmenté de 2.18 €/MWh et l'énergie de 1.65 €/MWh.

3.3.3. Classe de consommation G3 (500-5 000 MWh)

Bruxelles - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

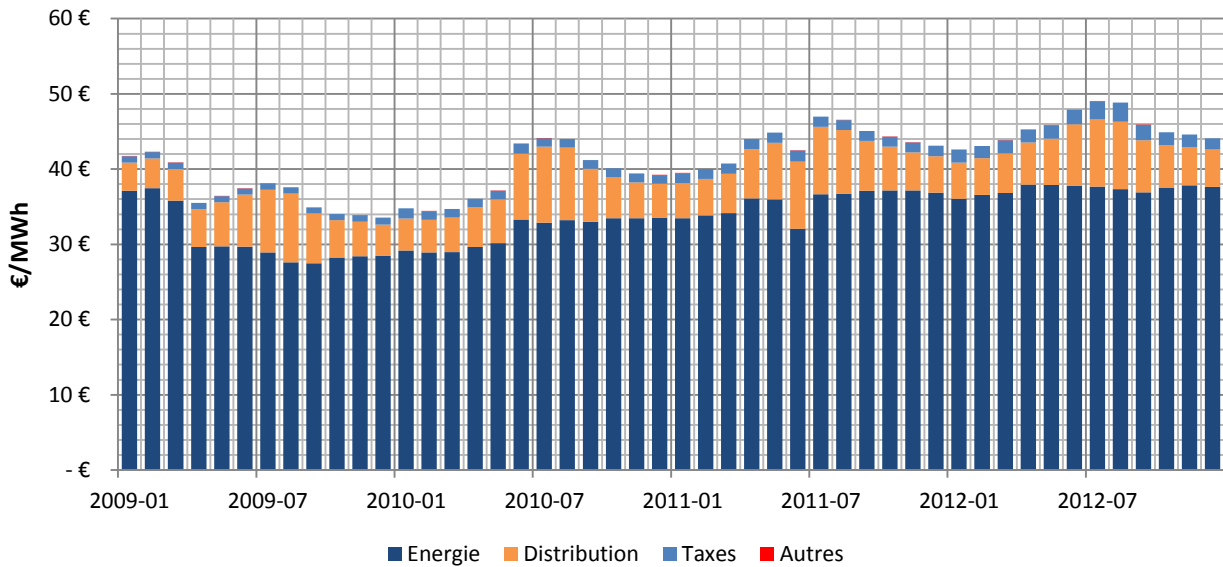
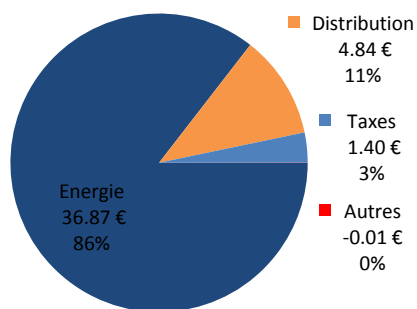


Figure 47 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse à elle-seule pour plus de 85% de prix all-in du gaz naturel pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh de gaz naturel (hors TVA) s'établit à 44.07 € contre 43.10 € un an plus tôt.

Période 2011-12
Classe G3: 500 - 5000 MWh
43.1 €/MWh



Période 2012-12
Classe G3: 500 - 5000 MWh
44.07 €/MWh

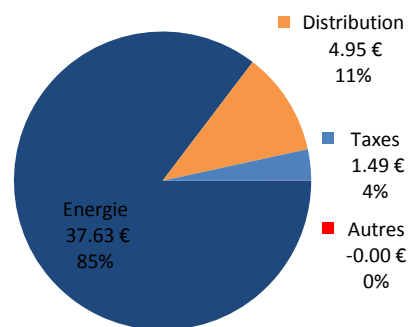


Figure 48 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

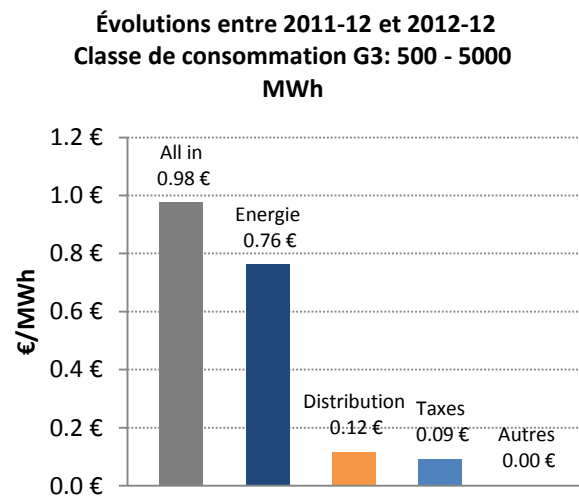
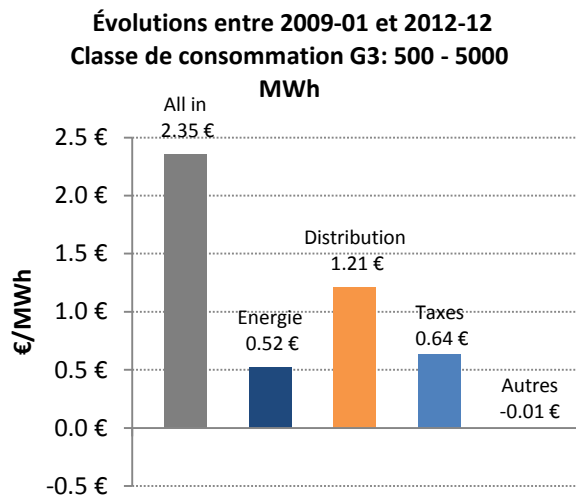


Figure 49 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

De décembre 2011 à décembre 2012, le prix all-in du gaz naturel a augmenté de 98 c€/MWh ; c'est la résultante de l'augmentation sur la même période des composantes énergie (+76 c€/MWh), distribution (+12 c€/MWh) et des taxes (+9 c€/MWh).

3.3.4. Classe de consommation G4 (5-50 GWh)

Bruxelles - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

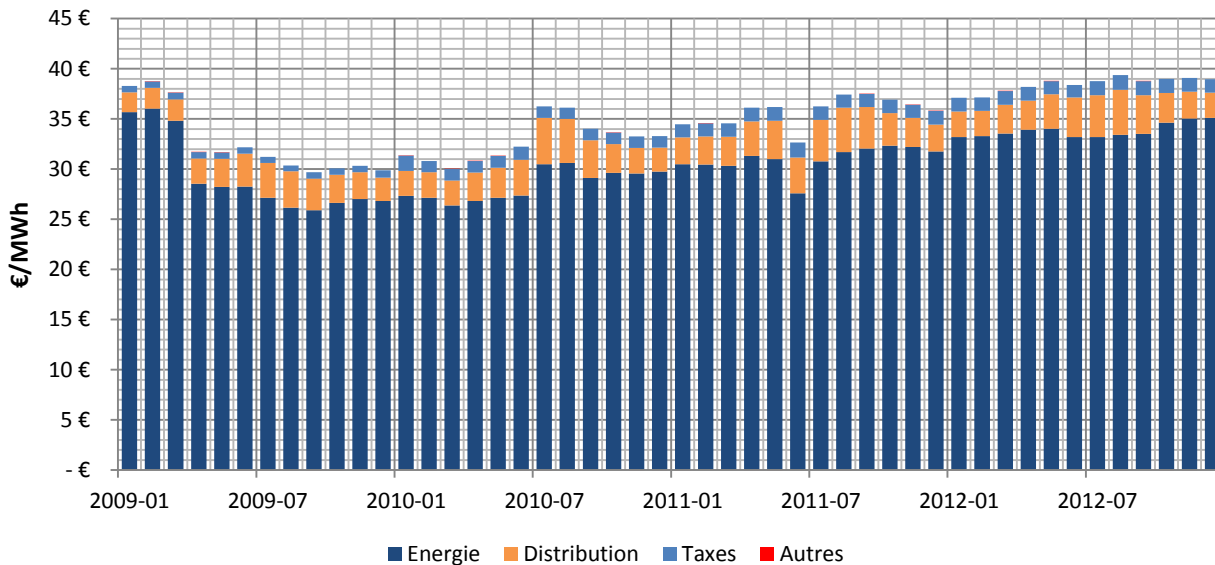
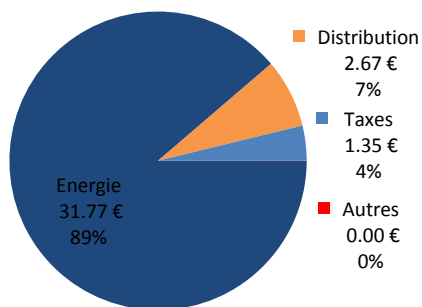


Figure 50 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse à elle-seule pour près de 90 % de prix all-in du gaz naturel pour la classe de consommation G4 (5 à 50 GWh/an). En décembre 2012, le prix all-in du MWh de gaz naturel (hors TVA) s'établit à 38.96 € contre 35.80 € un an plus tôt.

Période 2011-12
Classe G4: 5 - 50 GWh
35.8 €/MWh



Période 2012-12
Classe G4: 5 - 50 GWh
38.96 €/MWh

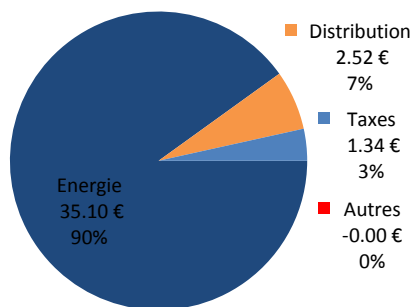


Figure 51 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

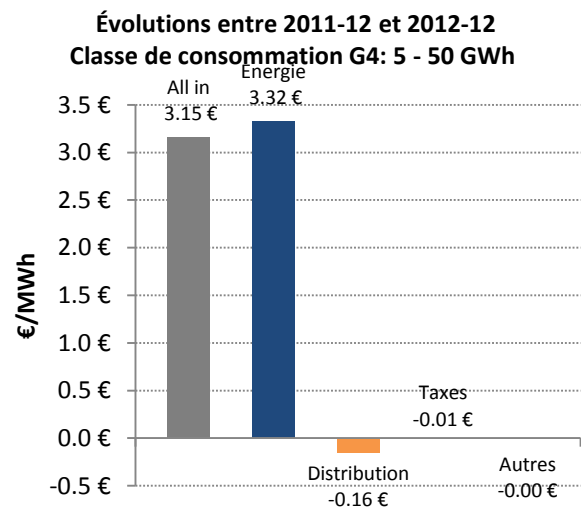
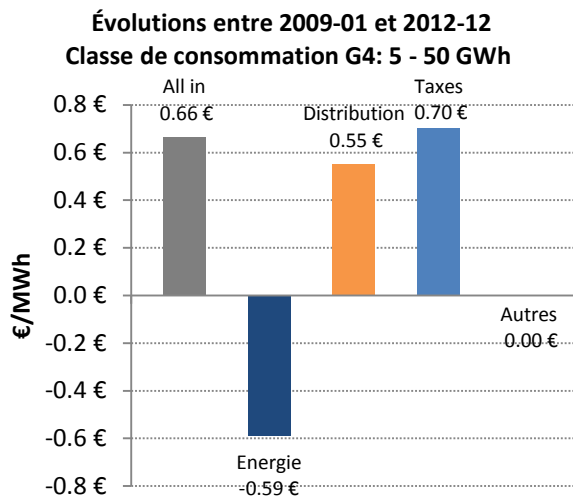


Figure 52 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2012 (figure de gauche) | décembre 2011 et décembre 2012 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2012, la diminution de prix pour la composante énergie (-59 c€/MWh) a permis d'atténuer l'augmentation des autres composantes (distribution : +55 c€/MWh et taxes : + 70 c€/MWh). Au final, ce prix all-in augmente de 66 c€/MWh.

Sur les douze derniers mois (décembre 2011 à décembre 2012), l'augmentation du prix de la composante énergie (+3.32 €/MWh) est la principale explication de l'augmentation du prix all-in (+3.15 €/MWh).

4. Comparaisons régionales et internationales

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de cette étude effectuée pour la Région de Bruxelles-Capitale, d'une étude similaire pour la Wallonie et des données Eurostat pour les différents pays. Nous n'avons pas trouvé d'informations comparables pour les prix pratiqués en Flandre.

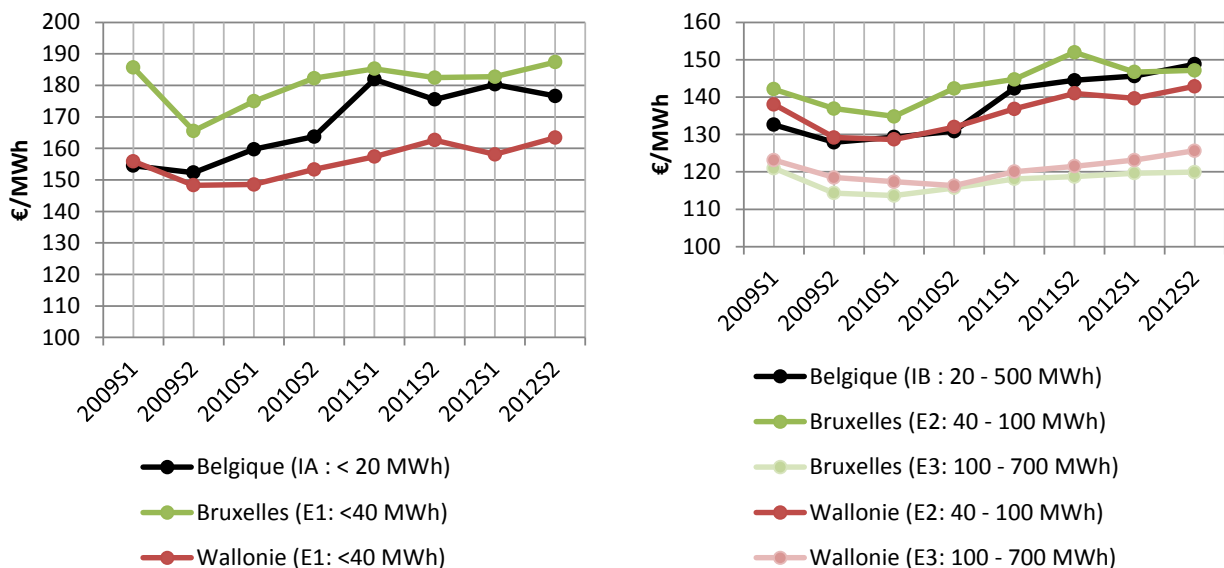
Etant donné que les publications d'Eurostat sont établies sur base semestrielle, nous avons recalculé pour la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie des données semestrielles. Ces dernières ont été calculées sur base de moyennes pondérées à l'instar de ce qui a été réalisé aux paragraphes 2.1.2 et 3.1.2.

Les classes de consommation utilisées par Eurostat ne sont pas identiques à celles utilisées dans cette étude, comme signalé dans la note méthodologique.

4.1. Electricité

4.1.1. Comparaisons régionales

Les figures ci-dessous montrent que les prix observés en Région de Bruxelles-Capitale sont plus élevés que ceux pratiqués en Wallonie pour les classes de consommation E1 (< 40 MWh) et E2 (40 – 100 MWh). Pour les classes de consommations supérieures, on observe le phénomène inverse. Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique et pour des classes de consommation s'approchant de celles utilisées pour l'étude se situent généralement entre les prix observés dans les deux Régions.



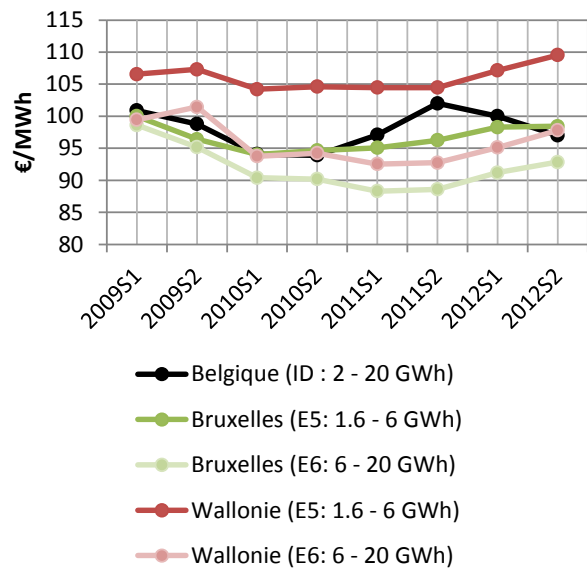
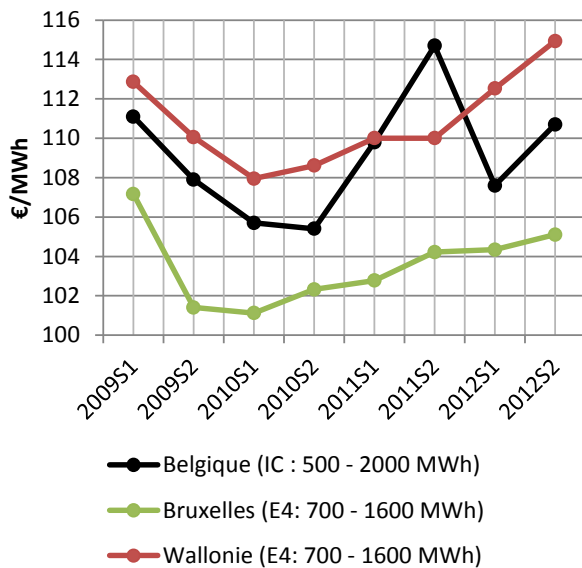


Figure 53 : Comparaisons régionales et nationale des prix de l'électricité (prix all-in htva)
 Sources : CWaPE (séries « Wallonie », Eurostat (séries « Belgique »)

En règle générale, la composante énergie est à un même équivalent dans les deux régions. La distribution et les taxes sont plus élevées à Bruxelles mais, à l'inverse, la contribution énergie renouvelable et le transport sont plus élevés en Wallonie.

4.1.2. Comparaisons internationales

Comme le montrent les graphiques ci-dessous, parmi nos voisins directs, ce sont les Allemands qui paient leur électricité le plus cher. A l'inverse, les Français bénéficient des tarifs les moins élevés. Les prix pratiqués en Région de Bruxelles-Capitale se situent entre ces deux extrêmes (généralement plus proches des prix allemands que français) à savoir proches de ceux pratiqués au Royaume-Uni.

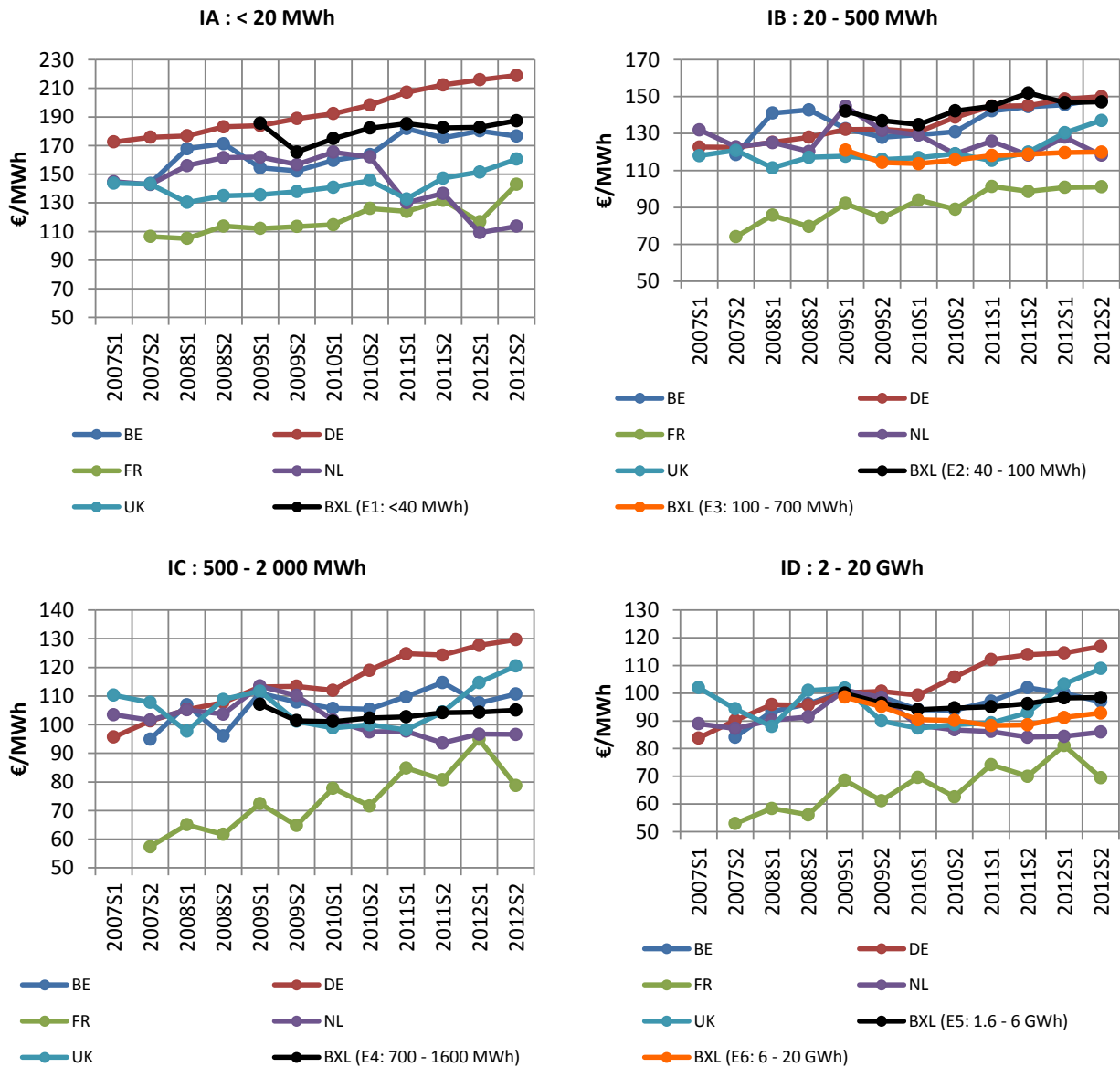


Figure 54 : Comparaisons internationales des prix de l'électricité (prix all-in htva)
Source : Eurostat

4.2. Gaz naturel

4.2.1. Comparaisons régionales

Les prix observés en Région de Bruxelles-Capitale sont généralement plus élevés que ceux observés en Wallonie et ce pour toutes les classes de consommations étudiées ; l'explication se trouve dans la composante énergie moins chère en Wallonie qu'à Bruxelles (les autres composantes intervenant de manière marginale). Les prix renseignés par Eurostat pour la Belgique et pour une classe de consommation se rapprochant de celles utilisées dans cette étude sont généralement situés entre les prix observés dans les Régions wallonne et bruxelloise. On observe toutefois une chute importante du prix du gaz « belge » pour la classe de consommation I2 au dernier semestre 2012 qui n'est pas corroborée par cette étude ni par celle réalisée en Wallonie.

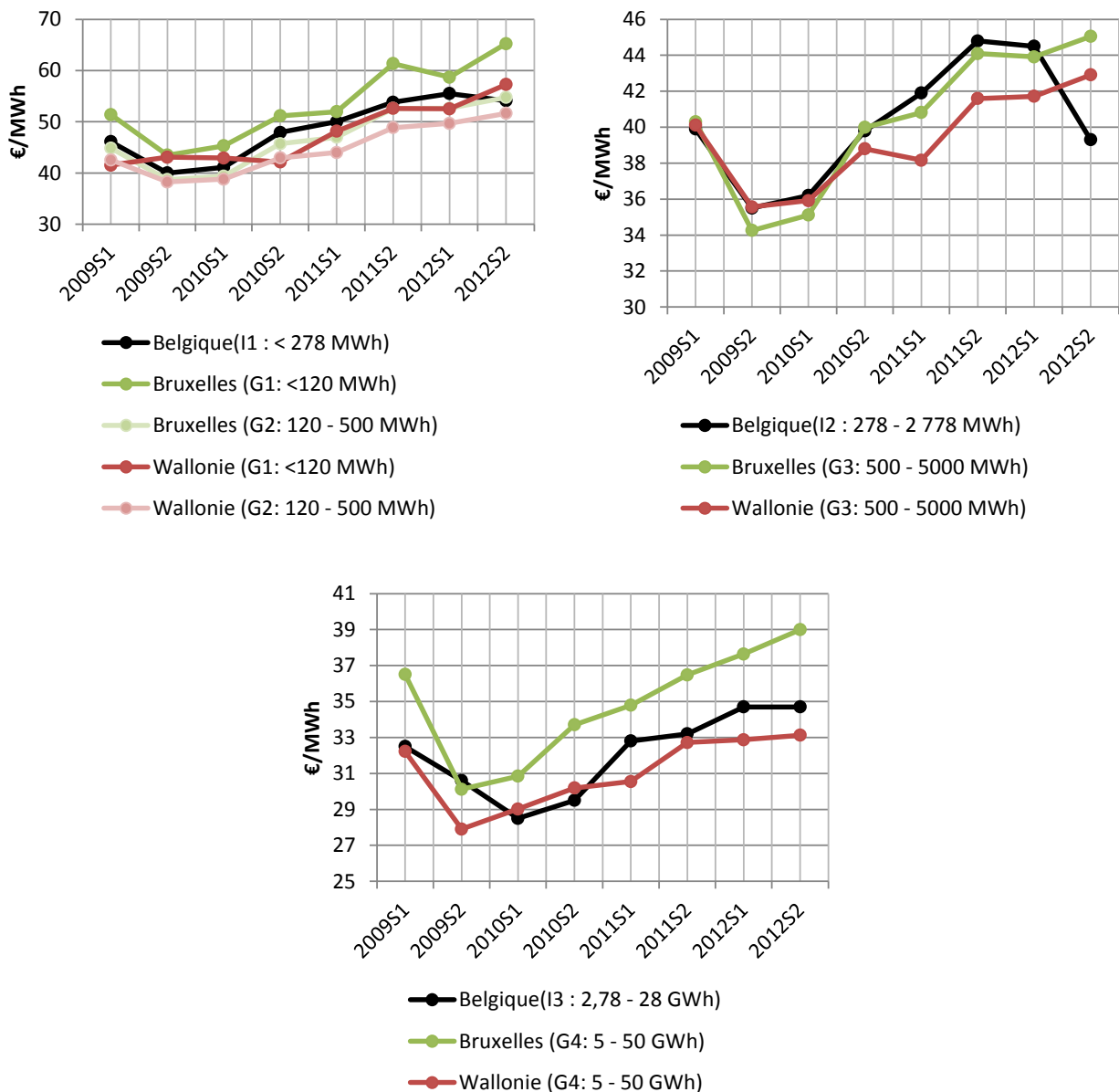


Figure 55 : Comparaisons régionales et nationale des prix du gaz naturel (prix all-in htva)
Sources : CWaPE (séries « Wallonie », Eurostat (séries « Belgique »)

4.2.2. Comparaisons internationales

A l'exception de la classe de consommation II, les Allemands – comme pour l'électricité – paient leur gaz plus cher que l'ensemble de nos voisins. Par contre, c'est au Royaume-Uni que le gaz est le moins cher. Les prix pratiqués en Région de Bruxelles-Capitale sont les plus élevés pour I1 et dans la moyenne des pays voisins de la Belgique pour I2 et I3.

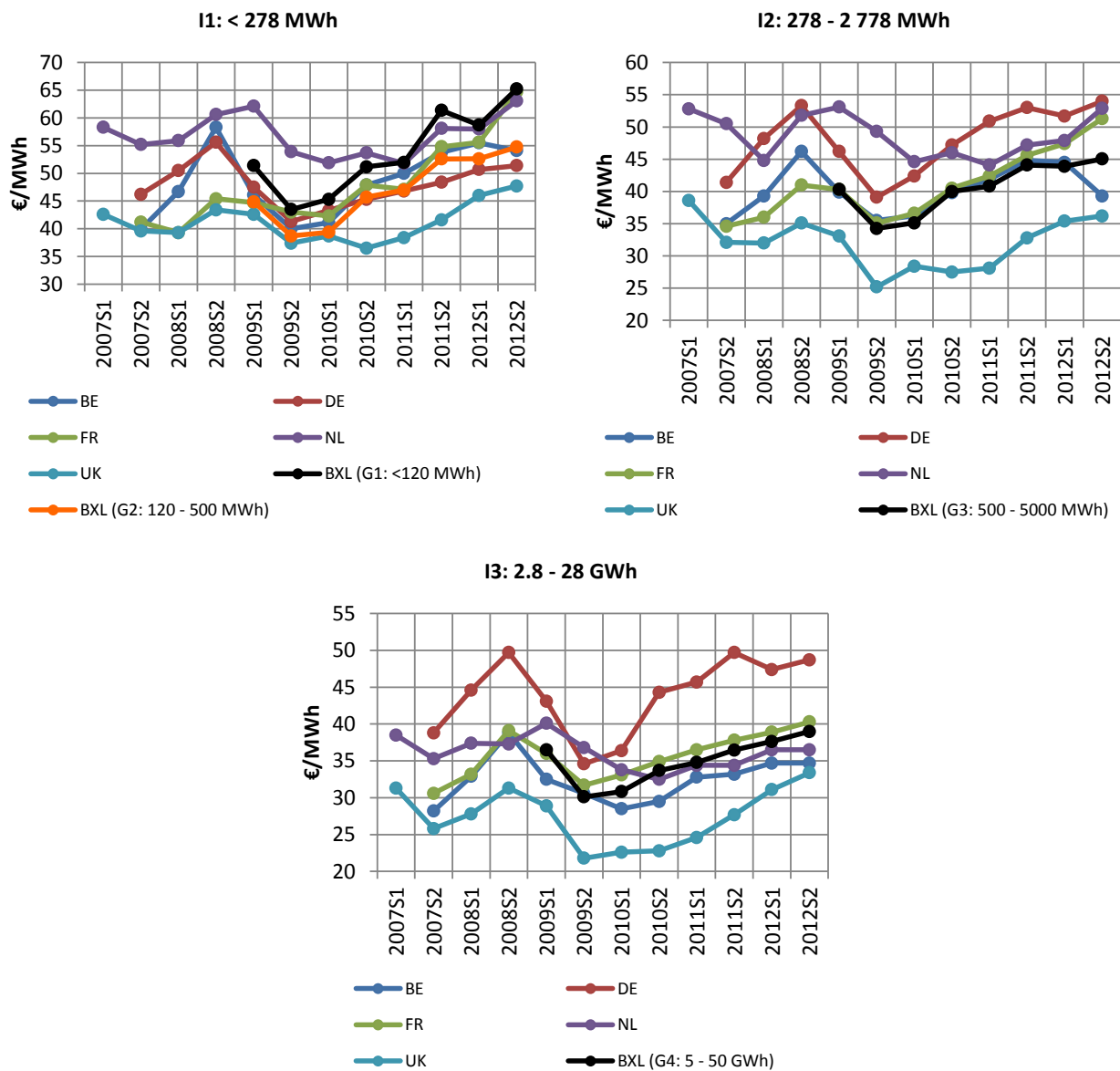


Figure 56 : Comparaisons internationales des prix du gaz naturel (prix all-in htva)
Source : Eurostat

5. Conclusions

Cette étude a pu être réalisée grâce aux données transmises par les fournisseurs d'énergie au régulateur régional. Ces collaborations fructueuses nous ont permis de travailler sur un large échantillon de factures de clients professionnels permettant d'arriver à une étude qui statistiquement est représentative. Toutefois, pour éviter tout problème de confidentialité de données, l'étude s'est délibérément limitée à des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 50 GWh pour le gaz naturel.

5.1. Electricité

Si l'on compare le prix all-in de l'électricité du mois de janvier 2009 à celui de décembre 2012, on observe une baisse de 2.0% à 8.3% en quatre ans selon la classe de consommation (soit un taux de croissance annuel moyen allant de -0.5% à -2.2%). Comparativement, l'indice des prix à la consommation a pour sa part augmenté de 9% sur la même période.

Cette approche fait abstraction des évolutions intervenant entre ces deux mois de référence. Toutes classes de consommation confondues, le prix moyens annuels all-in (htva) du MWh d'électricité s'établit à 105.79 € en 2009, 102.39 € en 2010, 102.53 € en 2011 et finalement 106.65 € en 2012. On observe donc une diminution de 2009 à 2010, suivie d'une augmentation jusqu'en 2012 ; le prix en 2012 étant supérieur à celui de 2009.

Au niveau des composantes constituant ce prix, la composante énergie est à la baisse ; conséquence de la crise économique de l'automne 2008. Les prix encore élevés pratiqués en janvier 2009 n'ont jusqu'à fin décembre 2012 jamais été égalés. Au 1^{er} avril 2012, intervient le gel de prix pour les contrats variables (seule la classe de consommation E1 et, dans une moindre mesure, la classe E2 sont ici impactées).

La diminution du prix de cette composante énergie est toutefois contrecarrée par l'augmentation des tarifs de distribution et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des tarifs de transport. Pour ces derniers, l'augmentation s'est faite quasi exclusivement en avril 2012.

La composante contribution énergie renouvelable a continué d'augmenter au gré de l'évolution des quotas de certificats verts. En moyenne, les fournisseurs répercutent au client final une contribution moindre que l'amende qui leur est imposée par certificat vert manquant.

5.2. Gaz naturel

Le prix du gaz naturel est en augmentation sur le période de janvier 2009 à décembre 2012. Pour les plus petites classes de consommation (G1 et G2 ; soit < 500 MWh/an), le prix all-in du gaz naturel a fortement augmenté sur la période étudiée allant de +14% pour G2 à +20% pour G1. La hausse est moins marquée pour G3 et G4 avec respectivement +5.6% et +1.7%. Cette hausse est néanmoins bien moindre que celle du prix du mazout de chauffage qui sur la même période atteint 85%.

En 2012, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in htva s'établit à 44.21 €/MWh pour le gaz naturel.

Annexe I. Détail du prix de l'électricité [€/MWh]

Bruxelles - Electricité - Classe EI: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	94.34 €	1.96 €	8.20 €	71.06 €	12.16 €	187.73 €	0.00 €
2009-02	92.38 €	1.94 €	8.28 €	71.04 €	15.39 €	189.04 €	0.00 €
2009-03	85.29 €	1.97 €	8.31 €	67.18 €	16.52 €	179.27 €	0.00 €
2009-04	84.47 €	2.21 €	8.24 €	59.74 €	14.19 €	168.85 €	0.00 €
2009-05	77.40 €	2.17 €	8.25 €	68.10 €	10.81 €	166.73 €	0.00 €
2009-06	81.04 €	2.50 €	8.26 €	57.24 €	12.89 €	161.93 €	0.00 €
2009-07	81.05 €	2.50 €	8.26 €	65.24 €	15.76 €	172.80 €	0.01 €
2009-08	80.52 €	2.50 €	8.25 €	61.89 €	14.57 €	167.74 €	0.01 €
2009-09	78.43 €	2.39 €	8.44 €	61.35 €	15.23 €	165.86 €	0.01 €
2009-10	81.17 €	2.50 €	8.69 €	62.06 €	19.44 €	173.87 €	0.01 €
2009-11	75.54 €	1.92 €	8.67 €	66.76 €	15.24 €	168.12 €	0.00 €
2009-12	73.88 €	1.93 €	8.72 €	63.70 €	14.31 €	162.53 €	0.00 €
2010-01	73.12 €	2.22 €	8.70 €	74.17 €	15.80 €	174.01 €	0.01 €
2010-02	73.17 €	2.24 €	8.75 €	72.82 €	15.82 €	172.80 €	0.00 €
2010-03	71.50 €	2.25 €	8.76 €	74.62 €	14.36 €	171.49 €	0.00 €
2010-04	68.52 €	2.25 €	8.77 €	80.48 €	12.55 €	172.57 €	0.00 €
2010-05	68.04 €	2.25 €	8.76 €	82.75 €	16.73 €	178.54 €	0.00 €
2010-06	71.84 €	2.26 €	8.76 €	81.78 €	16.31 €	180.94 €	0.01 €
2010-07	73.35 €	2.25 €	8.81 €	80.33 €	17.10 €	181.85 €	0.00 €
2010-08	73.69 €	2.24 €	8.80 €	82.87 €	20.92 €	188.53 €	0.00 €
2010-09	75.29 €	2.26 €	8.74 €	82.37 €	17.15 €	185.82 €	0.01 €
2010-10	77.10 €	2.28 €	8.71 €	80.91 €	16.82 €	185.83 €	0.00 €
2010-11	75.95 €	2.25 €	8.71 €	78.33 €	15.78 €	181.03 €	0.00 €
2010-12	76.59 €	2.34 €	9.04 €	73.70 €	14.15 €	175.81 €	0.00 €
2011-01	77.51 €	2.43 €	8.68 €	77.17 €	15.89 €	181.67 €	0.01 €
2011-02	78.35 €	2.46 €	8.67 €	80.15 €	16.73 €	186.36 €	0.01 €
2011-03	76.18 €	2.46 €	8.67 €	80.63 €	16.06 €	184.01 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

	€		€	€	€	€	€
2011-04	76.72	2.45 €	8.69	81.22	19.83	188.90 €	- 0.01
	€		€	€	€	€	€
2011-05	77.36	2.48 €	8.68	84.70	19.47	192.69 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-06	74.42	2.38 €	8.72	79.81	18.50	183.83 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-07	74.16	2.74 €	8.56	66.96	19.30	171.74 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-08	73.67	2.81 €	8.65	66.34	18.02	169.50 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-09	74.24	2.81 €	8.66	60.10	16.22	162.03 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-10	82.18	2.58 €	8.68	77.67	16.90	188.01 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-11	83.53	2.50 €	8.69	78.96	18.01	191.70 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-12	78.01	2.41 €	8.80	75.99	14.18	179.39 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-01	74.76	2.54 €	8.90	81.00	13.02	180.22 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-02	74.34	2.56 €	8.92	81.54	13.14	180.50 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-03	73.00	2.56 €	9.89	83.91	13.23	182.59 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-04	69.76	2.56 €	11.05	86.86	13.78	184.00 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-05	69.21	2.57 €	11.05	88.41	13.32	184.56 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-06	68.36	2.58 €	11.69	91.09	12.00	185.73 €	0.01
	€		€	€	€	€	€
2012-07	67.94	2.56 €	12.50	93.53	14.04	190.56 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-08	67.66	2.58 €	11.18	91.96	14.45	187.83 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-09	69.82	2.54 €	10.98	90.35	13.93	187.62 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-10	73.95	2.55 €	11.39	88.01	13.12	189.01 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-11	73.68	2.49 €	11.32	85.99	12.23	185.71 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-12	74.60	2.52 €	11.11	83.93	11.86	184.02 €	0.00
	€		€	€	€	€	€

Bruxelles - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	89.83	2.01 €	8.26	42.47	8.54	151.10 €	- 0.00
	€		€	€	€	€	€
2009-02	86.48	2.01 €	8.26	43.76	9.14	149.66 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2009-03	80.31	2.01 €	8.26	45.10	9.01	144.69 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2009-04	68.65	2.01 €	8.28	47.30	9.60	135.85 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2009-05	65.41	2.01 €	8.28	48.17	9.28	133.16 €	0.01
	€		€	€	€	€	€
2009-06	66.50	2.01 €	8.39	48.39	10.42	135.72 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2009-07	66.56	2.01 €	8.29	48.64	10.15	135.64 €	- 0.01
	€		€	€	€	€	€

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

	€		€	€	€		€
2009-08	65.83	2.01 €	8.29	49.97	10.56	136.66 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2009-09	68.32	2.01 €	8.31	47.89	9.74	136.27 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2009-10	72.05	1.99 €	8.69	46.93	9.00	138.68 €	0.01
	€		€	€	€	€	€
2009-11	72.99	1.99 €	8.71	45.46	9.47	138.61 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2009-12	71.69	2.03 €	8.72	43.70	9.29	135.42 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2010-01	70.11	2.28 €	8.69	44.07	9.98	135.13 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2010-02	69.81	2.28 €	8.70	43.98	10.40	135.16 €	0.01
	€		€	€	€	€	-
2010-03	67.81	2.28 €	8.70	44.35	10.45	133.60 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2010-04	63.35	2.27 €	8.70	47.51	11.29	133.13 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2010-05	63.60	2.29 €	8.72	48.24	11.27	134.12 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2010-06	67.33	2.30 €	8.69	48.49	11.21	138.03 €	-
	€		€	€	€	€	€
2010-07	70.35	2.33 €	8.71	49.88	11.16	142.43 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2010-08	70.75	2.32 €	8.72	51.38	12.45	145.62 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2010-09	72.62	2.32 €	8.71	49.16	11.49	144.30 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2010-10	74.07	2.32 €	8.68	47.77	11.14	143.99 €	0.01
	€		€	€	€	€	€
2010-11	71.99	2.31 €	8.69	46.75	10.75	140.51 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2010-12	71.89	2.35 €	8.72	45.25	10.15	138.37 €	0.01
	€		€	€	€	€	-
2011-01	71.91	2.53 €	8.60	46.63	10.43	140.10 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2011-02	72.76	2.54 €	8.71	48.77	11.04	143.82 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2011-03	71.16	2.54 €	8.66	49.79	10.58	142.73 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-04	70.26	2.55 €	8.66	52.97	12.28	146.72 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-05	71.85	2.55 €	8.67	53.14	11.87	148.08 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2011-06	71.17	2.55 €	8.68	54.17	12.10	148.67 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2011-07	73.61	2.56 €	8.66	56.78	12.70	154.30 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2011-08	72.42	2.57 €	8.69	56.10	12.42	152.19 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2011-09	74.87	2.57 €	8.67	54.98	12.06	153.14 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-10	77.41	2.56 €	8.65	53.28	11.08	152.99 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-11	77.04	2.57 €	8.68	51.91	10.93	151.13 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2011-12	75.65	2.58 €	8.73	51.19	10.69	148.84 €	0.00
	€		€	€	€	€	€
2012-01	72.92	2.70 €	8.64	51.60	10.33	146.20 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2012-02	72.37	2.71 €	8.73	51.03	10.35	145.19 €	0.00
	€		€	€	€	€	-
2012-03	71.67	2.70 €	9.60	53.15	11.37	148.50 €	0.01
	€		€	€	€	€	€

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

2012-04	€ 68.60	2.71 €	€ 11.19	€ 54.88	€ 11.34	148.73 €	€ 0.00
2012-05	€ 66.81	2.67 €	€ 11.22	€ 54.54	€ 9.78	145.02 €	- 0.01 €
2012-06	€ 66.73	2.67 €	€ 11.66	€ 56.32	€ 9.52	146.90 €	- 0.00 €
2012-07	€ 64.88	2.63 €	€ 12.31	€ 57.84	€ 10.45	148.10 €	- 0.00 €
2012-08	€ 64.79	2.65 €	€ 11.05	€ 56.82	€ 10.40	145.72 €	€ 0.00
2012-09	€ 67.67	2.69 €	€ 11.25	€ 56.30	€ 11.07	148.97 €	- 0.00 €
2012-10	€ 72.08	2.69 €	€ 11.25	€ 54.78	€ 10.29	151.09 €	€ 0.00
2012-11	€ 72.00	2.68 €	€ 11.21	€ 51.53	€ 10.34	147.76 €	€ 0.01
2012-12	€ 69.59	2.61 €	€ 10.79	€ 50.75	€ 8.83	142.58 €	€ 0.00

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	€ 84.25	1.98 €	€ 8.22	€ 28.20	€ 6.73	129.39 €	€ 0.01
2009-02	€ 82.15	1.98 €	€ 8.29	€ 29.62	€ 7.24	129.29 €	€ 0.00
2009-03	€ 77.08	1.98 €	€ 8.29	€ 29.30	€ 6.66	123.31 €	- 0.00
2009-04	€ 67.93	1.99 €	€ 8.32	€ 30.77	€ 7.15	116.13 €	- 0.01
2009-05	€ 64.78	1.97 €	€ 8.30	€ 30.60	€ 5.96	111.61 €	€ 0.01
2009-06	€ 66.98	1.99 €	€ 8.45	€ 31.00	€ 6.83	115.25 €	- 0.00
2009-07	€ 67.01	1.98 €	€ 8.18	€ 30.01	€ 7.02	114.21 €	€ 0.01
2009-08	€ 64.54	1.88 €	€ 8.29	€ 30.66	€ 6.80	112.17 €	€ 0.00
2009-09	€ 66.87	1.88 €	€ 8.32	€ 30.01	€ 6.84	113.91 €	- 0.00
2009-10	€ 69.74	1.89 €	€ 8.72	€ 28.73	€ 6.40	115.48 €	€ 0.01
2009-11	€ 70.36	1.88 €	€ 8.73	€ 28.32	€ 6.56	115.85 €	- 0.00
2009-12	€ 69.22	1.90 €	€ 8.74	€ 27.87	€ 6.56	114.30 €	€ 0.00
2010-01	€ 66.97	2.23 €	€ 8.70	€ 28.34	€ 7.62	113.86 €	- 0.00
2010-02	€ 67.37	2.22 €	€ 8.71	€ 28.96	€ 8.37	115.63 €	€ 0.00
2010-03	€ 66.20	2.19 €	€ 8.73	€ 28.42	€ 7.79	113.33 €	€ 0.00
2010-04	€ 63.70	2.19 €	€ 8.74	€ 29.92	€ 8.41	112.96 €	€ 0.00
2010-05	€ 62.01	2.21 €	€ 8.73	€ 29.90	€ 8.30	111.15 €	€ 0.00
2010-06	€ 66.48	2.22 €	€ 8.72	€ 29.56	€ 8.06	115.04 €	€ 0.00
2010-07	€ 65.81	2.22 €	€ 8.72	€ 29.63	€ 7.93	114.30 €	- 0.01
2010-08	€ 65.63	2.21 €	€ 8.72	€ 30.76	€ 8.76	116.07 €	€ 0.00
2010-09	€ 67.64	2.20 €	€ 8.72	€ 29.85	€ 8.72	117.13 €	€ -
2010-10	€ 68.28	2.22 €	€ 8.72	€ 29.16	€ 8.14	116.52 €	- 0.00
2010-11	€ 67.85	2.20 €	€ 8.71	€ 28.96	€ 8.19	115.92 €	- 0.00
2010-12	€ 67.69	2.22 €	€ 8.75	€ 28.04	€ 7.77	114.47 €	€ 0.01
2011-01	€ 68.01	2.44 €	€ 8.63	€ 29.45	€ 8.09	116.62 €	€ 0.00
2011-02	€ 69.13	2.45 €	€ 8.71	€ 30.80	€ 8.56	119.66 €	€ 0.00
2011-03	€ 68.03	2.44 €	€ 8.67	€ 30.21	€ 8.39	117.73 €	- 0.00
2011-04	€ 66.19	2.45 €	€ 8.68	€ 31.47	€ 8.77	117.56 €	€ 0.00
2011-05	€ 67.90	2.46 €	€ 8.69	€ 30.85	€ 8.71	118.60 €	- 0.01

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

2011-06	€ 67.17	2.47 €	€ 8.68	€ 31.38	€ 8.92	118.62 €	€ 0.00
2011-07	€ 68.29	2.46 €	€ 8.69	€ 32.19	€ 9.20	120.83 €	- 0.00
2011-08	€ 67.87	2.47 €	€ 8.69	€ 31.66	€ 8.87	119.55 €	€ 0.00
2011-09	€ 69.89	2.47 €	€ 8.68	€ 31.18	€ 8.72	120.94 €	- 0.00
2011-10	€ 65.85	2.37 €	€ 8.69	€ 28.22	€ 7.18	112.31 €	- 0.00
2011-11	€ 65.64	2.34 €	€ 8.66	€ 28.26	€ 7.30	112.20 €	€ 0.00
2011-12	€ 66.36	2.29 €	€ 8.76	€ 28.48	€ 6.98	112.89 €	€ 0.00
2012-01	€ 69.49	2.56 €	€ 8.66	€ 30.56	€ 8.08	119.37 €	€ 0.00
2012-02	€ 69.28	2.57 €	€ 8.75	€ 30.64	€ 8.29	119.53 €	- 0.01
2012-03	€ 68.77	2.58 €	€ 9.64	€ 31.32	€ 8.13	120.44 €	- 0.00
2012-04	€ 65.68	2.60 €	€ 11.28	€ 32.56	€ 8.49	120.61 €	- 0.00
2012-05	€ 64.88	2.61 €	€ 11.27	€ 31.86	€ 7.74	118.35 €	- 0.00
2012-06	€ 65.57	2.61 €	€ 11.31	€ 32.34	€ 7.77	119.60 €	€ 0.00
2012-07	€ 64.42	2.62 €	€ 12.39	€ 33.45	€ 8.14	121.01 €	€ 0.01
2012-08	€ 62.83	2.63 €	€ 11.27	€ 32.50	€ 7.63	116.85 €	- 0.01
2012-09	€ 64.29	2.61 €	€ 11.25	€ 32.83	€ 7.79	118.77 €	- 0.00
2012-10	€ 68.58	2.60 €	€ 11.25	€ 31.92	€ 7.39	121.74 €	- 0.00
2012-11	€ 68.21	2.59 €	€ 11.32	€ 31.78	€ 7.46	121.37 €	€ 0.01
2012-12	€ 67.37	2.60 €	€ 11.16	€ 31.63	€ 7.23	119.98 €	- 0.01

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E4: 700 – I 600 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	€ 79.16	1.98 €	€ 8.16	€ 18.86	€ 5.73	113.89 €	- 0.00 €
2009-02	€ 78.33	1.97 €	€ 8.19	€ 19.89	€ 6.21	114.58 €	- 0.01 €
2009-03	€ 74.99	1.98 €	€ 8.22	€ 19.13	€ 5.47	109.78 €	- €
2009-04	€ 68.19	1.98 €	€ 8.23	€ 19.58	€ 5.63	103.61 €	- 0.00 €
2009-05	€ 65.03	1.99 €	€ 8.20	€ 19.39	€ 4.28	98.88 €	- 0.00 €
2009-06	€ 68.20	1.99 €	€ 8.27	€ 19.45	€ 4.84	102.73 €	- 0.00 €
2009-07	€ 67.85	1.98 €	€ 8.25	€ 19.44	€ 5.12	102.63 €	- 0.01 €
2009-08	€ 64.09	1.82 €	€ 8.27	€ 19.70	€ 4.82	98.70 €	- 0.00 €
2009-09	€ 66.34	1.82 €	€ 8.26	€ 19.74	€ 4.87	101.03 €	0.00 €
2009-10	€ 68.50	1.83 €	€ 8.67	€ 18.09	€ 4.61	101.70 €	- 0.00 €
2009-11	€ 68.72	1.83 €	€ 8.67	€ 18.22	€ 5.05	102.48 €	- 0.00 €
2009-12	€ 68.34	1.83 €	€ 8.72	€ 18.32	€ 4.87	102.08 €	0.00 €
2010-01	€ 65.83	2.12 €	€ 8.82	€ 18.41	€ 5.42	100.61 €	0.00 €
2010-02	€ 67.36	2.12 €	€ 8.84	€ 19.13	€ 5.77	103.20 €	- 0.00 €
2010-03	€ 66.77	2.11 €	€ 8.77	€ 18.36	€ 5.20	101.21 €	- 0.00 €
2010-04	€ 65.66	2.12 €	€ 8.82	€ 19.21	€ 4.82	100.62 €	- 0.01 €
2010-05	€ 63.65	2.13 €	€ 8.83	€ 18.99	€ 5.44	99.04 €	0.00 €
2010-06	€ 67.51	2.12 €	€ 8.79	€ 18.54	€ 5.14	102.09 €	0.00 €
2010-07	€ 66.75	2.11 €	€ 8.82	€ 18.61	€ 4.99	101.28 €	- 0.00 €
2010-08	€ 66.55	2.11 €	€ 8.78	€ 19.29	€ 5.47	102.20 €	- 0.01 €
2010-09	€ 68.10	2.12 €	€ 8.78	€ 19.04	€ 5.77	103.80 €	- 0.00 €
2010-10	€ 67.41	2.14 €	€ 8.83	€ 18.73	€ 5.35	102.46 €	- 0.00 €
2010-11	€ 67.06	2.14 €	€ 8.82	€ 19.05	€ 5.46	102.53 €	- 0.00 €
2010-12	€ 67.37	2.14 €	€ 8.82	€ 18.25	€ 5.23	101.81 €	0.00 €
2011-01	€ 66.52	2.37 €	€ 8.82	€ 19.22	€ 5.76	102.70 €	0.00 €
2011-02	€ 67.56	2.37 €	€ 8.87	€ 20.00	€ 6.02	104.82 €	- 0.00 €
2011-03	€ 67.31	2.37 €	€ 8.85	€ 19.29	€ 5.77	103.59 €	0.00 €
2011-04	€ 64.26	2.37 €	€ 8.89	€ 20.02	€ 6.03	101.57 €	- 0.00 €
2011-05	€ 65.27	2.37 €	€ 8.93	€ 19.57	€ 5.81	101.94 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

2011-06	€ 65.10	2.36 €	€ 8.75	€ 19.87	€ 6.02	102.10 €	- 0.01
	€		€	€	€		€
2011-07	€ 65.26	2.37 €	€ 8.76	€ 19.68	€ 6.35	102.43 €	0.00
	€		€	€	€		€
2011-08	€ 65.66	2.39 €	€ 8.78	€ 19.52	€ 6.10	102.45 €	- 0.00
	€		€	€	€		€
2011-09	€ 67.51	2.39 €	€ 8.95	€ 19.27	€ 5.93	104.06 €	- 0.00
	€		€	€	€		€
2011-10	€ 68.81	2.39 €	€ 8.95	€ 19.30	€ 5.99	105.45 €	- 0.00
	€		€	€	€		€
2011-11	€ 68.39	2.39 €	€ 8.96	€ 19.60	€ 6.35	105.69 €	0.00
	€		€	€	€		€
2011-12	€ 68.85	2.37 €	€ 8.89	€ 18.91	€ 6.22	105.23 €	- 0.00
	€		€	€	€		€
2012-01	€ 66.17	2.43 €	€ 9.03	€ 20.12	€ 6.09	103.85 €	- 0.00
	€		€	€	€		€
2012-02	€ 66.81	2.48 €	€ 9.07	€ 20.39	€ 6.50	105.26 €	0.00
	€		€	€	€		€
2012-03	€ 66.61	2.42 €	€ 9.52	€ 20.17	€ 6.16	104.88 €	0.01
	€		€	€	€		€
2012-04	€ 63.46	2.48 €	€ 11.45	€ 20.93	€ 6.31	104.63 €	0.00
	€		€	€	€		€
2012-05	€ 63.20	2.45 €	€ 11.27	€ 20.28	€ 5.85	103.05 €	0.00
	€		€	€	€		€
2012-06	€ 64.34	2.45 €	€ 11.28	€ 20.41	€ 5.89	104.37 €	- 0.00
	€		€	€	€		€
2012-07	€ 63.52	2.49 €	€ 12.60	€ 20.20	€ 5.70	104.51 €	0.00
	€		€	€	€		€
2012-08	€ 62.35	2.55 €	€ 11.58	€ 20.02	€ 5.67	102.17 €	0.00
	€		€	€	€		€
2012-09	€ 62.88	2.54 €	€ 11.56	€ 20.42	€ 5.92	103.33 €	0.00
	€		€	€	€		€
2012-10	€ 67.46	2.52 €	€ 11.56	€ 20.14	€ 5.80	107.48 €	0.00
	€		€	€	€		€
2012-11	€ 66.76	2.51 €	€ 11.56	€ 20.52	€ 6.00	107.34 €	- 0.00
	€		€	€	€		€
2012-12	€ 65.48	2.51 €	€ 11.46	€ 20.49	€ 5.96	105.90 €	- 0.00
	€		€	€	€		€

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	€ 74.92	1.87 €	€ 8.20	€ 15.00	€ 5.02	105.01 €	- 0.01 €
2009-02	€ 74.74	1.89 €	€ 8.25	€ 15.45	€ 5.34	105.67 €	- 0.01 €
2009-03	€ 72.48	1.91 €	€ 8.32	€ 14.96	€ 4.57	102.24 €	- 0.00 €
2009-04	€ 67.35	1.87 €	€ 8.22	€ 15.14	€ 4.73	€ 97.31	€ 0.00
2009-05	€ 65.16	1.91 €	€ 8.22	€ 14.90	€ 3.55	€ 93.74	€ 0.00
2009-06	€ 67.69	1.92 €	€ 8.22	€ 14.80	€ 4.06	€ 96.69	- 0.00 €
2009-07	€ 68.04	1.92 €	€ 8.22	€ 14.71	€ 4.18	€ 97.07	€ 0.00
2009-08	€ 67.06	1.82 €	€ 8.22	€ 14.99	€ 4.53	€ 96.61	- 0.01 €
2009-09	€ 66.51	1.65 €	€ 8.23	€ 15.38	€ 4.02	€ 95.79	- 0.00 €
2009-10	€ 67.95	1.65 €	€ 8.68	€ 14.28	€ 3.85	€ 96.41	- 0.00 €
2009-11	€ 67.34	1.66 €	€ 8.68	€ 14.45	€ 4.11	€ 96.24	€ 0.00
2009-12	€ 67.69	1.66 €	€ 8.67	€ 14.42	€ 4.07	€ 96.51	- 0.00 €
2010-01	€ 63.44	1.95 €	€ 8.80	€ 14.67	€ 4.55	€ 93.40	- 0.01 €
2010-02	€ 64.86	1.91 €	€ 8.80	€ 15.20	€ 4.81	€ 95.58	- 0.00 €
2010-03	€ 64.77	1.92 €	€ 8.79	€ 14.58	€ 4.38	€ 94.44	- 0.00 €
2010-04	€ 64.08	1.93 €	€ 8.88	€ 14.90	€ 4.10	€ 93.89	- 0.00 €
2010-05	€ 62.07	1.95 €	€ 8.87	€ 14.77	€ 4.60	€ 92.25	€ 0.00
2010-06	€ 65.21	1.91 €	€ 8.76	€ 14.42	€ 4.32	€ 94.62	- 0.00 €
2010-07	€ 64.51	1.94 €	€ 8.87	€ 13.99	€ 4.12	€ 93.43	- 0.00 €
2010-08	€ 64.72	1.94 €	€ 8.77	€ 14.49	€ 4.59	€ 94.50	- 0.00 €
2010-09	€ 65.72	1.93 €	€ 8.80	€ 14.75	€ 4.89	€ 96.08	- 0.01 €
2010-10	€ 64.94	1.94 €	€ 8.75	€ 14.37	€ 4.54	€ 94.54	- 0.00 €
2010-11	€ 64.57	1.92 €	€ 8.77	€ 14.93	€ 4.71	€ 94.90	- 0.00 €
2010-12	€ 64.99	1.95 €	€ 8.79	€ 14.52	€ 4.53	€ 94.76	- 0.00 €
2011-01	€ 63.80	2.44 €	€ 8.84	€ 14.75	€ 5.49	€ 95.33	€ 0.00
2011-02	€ 65.55	2.42 €	€ 9.03	€ 15.28	€ 5.94	€ 98.22	€ 0.00
2011-03	€ 64.99	2.44 €	€ 8.84	€ 14.58	€ 5.42	€ 96.28	€ 0.00
2011-04	€ 62.50	2.24 €	€ 8.82	€ 14.79	€ 5.31	€ 93.64	€ 0.00
2011-05	€ 63.51	2.24 €	€ 8.83	€ 14.45	€ 5.10	€ 94.13	- 0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

2011-06	€ 63.18	2.23 €	€ 8.83	€ 14.53	€ 5.26	€ 94.04	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2011-07	€ 63.12	2.23 €	€ 8.84	€ 14.47	€ 5.44	€ 94.09	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2011-08	€ 63.59	2.24 €	€ 8.83	€ 14.35	€ 5.22	€ 94.23	-	0.01
	€		€	€	€	€	€	€
2011-09	€ 65.55	2.25 €	€ 8.83	€ 14.37	€ 5.18	€ 96.17	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2011-10	€ 66.48	2.25 €	€ 8.82	€ 14.52	€ 5.29	€ 97.36	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2011-11	€ 66.11	2.22 €	€ 8.83	€ 14.90	€ 5.60	€ 97.68	€	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2011-12	€ 67.20	2.12 €	€ 8.81	€ 15.08	€ 5.40	€ 98.62	€	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-01	€ 67.17	2.08 €	€ 8.86	€ 15.32	€ 5.35	€ 98.78	€	0.01
	€		€	€	€	€	€	€
2012-02	€ 67.45	2.06 €	€ 8.87	€ 15.42	€ 5.55	€ 99.35	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-03	€ 67.34	2.05 €	€ 9.71	€ 15.27	€ 5.33	€ 99.70	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-04	€ 63.43	2.09 €	€ 11.34	€ 15.71	€ 5.46	€ 98.03	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-05	€ 63.05	2.05 €	€ 11.22	€ 15.14	€ 4.91	€ 96.37	€	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-06	€ 64.13	2.04 €	€ 11.22	€ 15.14	€ 4.90	€ 97.43	€	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-07	€ 62.17	1.91 €	€ 12.07	€ 15.02	€ 4.89	€ 96.06	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-08	€ 63.16	2.16 €	€ 11.37	€ 14.90	€ 5.23	€ 96.81	-	0.01
	€		€	€	€	€	€	€
2012-09	€ 63.10	2.15 €	€ 11.37	€ 15.39	€ 5.46	€ 97.47	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-10	€ 66.82	2.13 €	€ 11.36	€ 15.20	€ 5.29	100.81 €	€	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-11	€ 66.14	2.14 €	€ 11.36	€ 15.61	€ 5.43	100.67 €	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€
2012-12	€ 64.84	2.09 €	€ 11.37	€ 15.75	€ 5.39	€ 99.44	-	0.00
	€		€	€	€	€	€	€

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

Bruxelles - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	€ 75.50	2.09 €	€ 8.23	€ 11.08	€ 3.73	100.63 €	- 0.00 €
2009-02	€ 76.81	1.78 €	€ 8.00	€ 11.45	€ 3.96	102.00 €	- 0.00 €
2009-03	€ 75.56	1.73 €	€ 7.99	€ 11.02	€ 3.64	99.93 €	- 0.00 €
2009-04	€ 73.21	1.72 €	€ 7.98	€ 11.24	€ 3.71	97.86 €	0.01 €
2009-05	€ 70.53	1.73 €	€ 7.99	€ 11.27	€ 3.18	94.70 €	0.01 €
2009-06	€ 72.69	1.74 €	€ 7.98	€ 11.19	€ 3.15	96.75 €	0.00 €
2009-07	€ 70.86	1.74 €	€ 7.98	€ 11.30	€ 3.32	95.21 €	0.00 €
2009-08	€ 71.93	1.82 €	€ 7.94	€ 11.24	€ 3.67	96.60 €	- 0.01 €
2009-09	€ 70.08	1.59 €	€ 8.00	€ 11.46	€ 3.25	94.39 €	- 0.00 €
2009-10	€ 70.93	1.59 €	€ 8.43	€ 10.86	€ 3.30	95.11 €	0.00 €
2009-11	€ 69.95	1.58 €	€ 8.63	€ 10.90	€ 3.36	94.42 €	- 0.01 €
2009-12	€ 71.09	1.55 €	€ 8.63	€ 10.92	€ 3.35	95.53 €	0.00 €
2010-01	€ 63.42	2.13 €	€ 8.82	€ 10.36	€ 4.22	88.95 €	- 0.00 €
2010-02	€ 65.30	2.15 €	€ 8.81	€ 10.80	€ 4.47	91.53 €	- 0.00 €
2010-03	€ 65.59	2.15 €	€ 8.81	€ 10.50	€ 4.01	91.06 €	0.01 €
2010-04	€ 65.43	2.12 €	€ 8.82	€ 10.71	€ 3.49	90.57 €	- 0.00 €
2010-05	€ 63.14	2.17 €	€ 8.82	€ 10.78	€ 4.24	89.13 €	- 0.00 €
2010-06	€ 65.59	2.18 €	€ 8.81	€ 10.65	€ 4.05	91.28 €	0.00 €
2010-07	€ 63.85	2.18 €	€ 8.80	€ 10.48	€ 3.86	89.18 €	0.01 €
2010-08	€ 64.70	2.18 €	€ 8.81	€ 10.67	€ 4.12	90.47 €	- 0.00 €
2010-09	€ 65.30	2.18 €	€ 8.76	€ 10.72	€ 4.50	91.47 €	- 0.00 €
2010-10	€ 64.24	2.02 €	€ 8.80	€ 11.04	€ 3.74	89.83 €	0.01 €
2010-11	€ 64.03	2.02 €	€ 8.79	€ 11.12	€ 3.79	89.74 €	- 0.00 €
2010-12	€ 65.06	2.01 €	€ 8.76	€ 11.15	€ 3.68	90.66 €	- 0.00 €
2011-01	€ 61.76	2.41 €	€ 8.96	€ 10.58	€ 3.96	87.67 €	- 0.00 €
2011-02	€ 62.62	2.42 €	€ 9.00	€ 10.88	€ 4.27	89.19 €	0.01 €
2011-03	€ 62.89	2.42 €	€ 8.99	€ 10.60	€ 3.75	88.65 €	0.00 €
2011-04	€ 61.30	2.43 €	€ 8.99	€ 10.80	€ 4.10	87.61 €	- 0.00 €
2011-05	€ 62.23	2.43 €	€ 8.99	€ 10.67	€ 4.07	88.39 €	0.00 €

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 1

2011-06	€ 62.04	2.42 €	€ 9.00	€ 10.81	€ 4.24	€ 88.50	-	0.00
2011-07	€ 61.34	2.41 €	€ 9.00	€ 10.61	€ 4.37	€ 87.72	€	0.00
2011-08	€ 62.48	2.42 €	€ 8.98	€ 10.46	€ 4.18	€ 88.52	€	-
2011-09	€ 63.28	2.43 €	€ 8.98	€ 10.49	€ 4.18	€ 89.35	-	0.01
2011-10	€ 62.09	2.42 €	€ 8.99	€ 10.51	€ 4.12	€ 88.11	-	0.00
2011-11	€ 62.11	2.58 €	€ 9.12	€ 9.79	€ 4.35	€ 87.96	€	0.00
2011-12	€ 63.27	2.31 €	€ 8.84	€ 10.74	€ 4.33	€ 89.48	-	0.00
2012-01	€ 64.18	2.65 €	€ 9.27	€ 10.96	€ 4.37	€ 91.43	€	0.00
2012-02	€ 62.59	2.64 €	€ 9.26	€ 11.29	€ 4.63	€ 90.41	-	0.00
2012-03	€ 63.60	2.53 €	€ 9.68	€ 11.40	€ 4.46	€ 91.67	€	0.00
2012-04	€ 61.50	2.66 €	€ 11.44	€ 11.42	€ 4.63	€ 91.65	€	0.00
2012-05	€ 61.14	2.62 €	€ 11.27	€ 11.21	€ 4.27	€ 90.52	€	-
2012-06	€ 62.24	2.62 €	€ 11.27	€ 11.23	€ 4.28	€ 91.64	€	-
2012-07	€ 63.00	2.39 €	€ 12.86	€ 11.52	€ 4.36	€ 94.13	€	0.01
2012-08	€ 61.63	2.39 €	€ 11.73	€ 11.50	€ 4.21	€ 91.45	€	0.00
2012-09	€ 61.52	2.40 €	€ 11.72	€ 11.75	€ 4.42	€ 91.82	-	0.00
2012-10	€ 63.46	2.69 €	€ 11.84	€ 11.55	€ 4.43	€ 93.96	-	0.00
2012-11	€ 62.89	2.45 €	€ 11.76	€ 11.94	€ 4.48	€ 93.53	€	0.01
2012-12	€ 61.62	2.43 €	€ 11.62	€ 12.13	€ 4.47	€ 92.27	-	0.00

Annexe 2. Détail du prix du gaz naturel [€/MWh]

Bruxelles - Gaz - Classe GI: <120 MWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	37.60	12.58	1.33	51.51	0.00
2009-02	37.62	13.52	1.32	52.47	0.00
2009-03	35.80	15.03	1.33	52.16	-
2009-04	29.44	19.55	1.32	50.31	0.00
2009-05	26.95	15.84	1.38	44.17	-
2009-06	26.45	16.06	1.38	43.89	-
2009-07	24.51	17.06	1.38	42.96	0.00
2009-08	23.47	15.45	1.38	40.31	0.01
2009-09	23.59	16.22	1.38	41.19	-
2009-10	27.50	17.81	1.34	46.66	0.01
2009-11	27.64	15.33	1.35	44.32	0.00
2009-12	27.58	13.03	1.34	41.96	0.00
2010-01	28.54	13.36	1.52	43.43	0.01
2010-02	28.99	13.63	1.29	43.91	0.00
2010-03	28.95	14.66	1.29	44.90	0.00
2010-04	30.09	17.36	1.28	48.72	0.00
2010-05	30.69	19.33	1.27	51.28	0.00
2010-06	31.40	17.62	1.33	50.34	0.01
2010-07	33.51	18.55	1.32	53.36	0.01
2010-08	33.72	17.83	1.31	52.86	0.00
2010-09	33.84	18.05	1.33	53.21	0.01
2010-10	34.86	18.65	1.26	54.78	0.00
2010-11	34.67	15.21	1.27	51.16	0.00
2010-12	34.77	13.47	1.31	49.54	0.00
2011-01	34.94	12.11	1.47	48.51	0.00
2011-02	34.97	12.76	1.47	49.20	0.00
2011-03	35.78	14.57	1.46	51.81	0.00
2011-04	38.31	19.17	1.45	58.92	0.00

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

	€	€	€	€	€
2011-05	39.72	22.73	1.44	63.89	0.00
	€	€	€	€	€
2011-06	39.34	22.45	1.44	63.23	0.00
	€	€	€	€	€
2011-07	42.85	27.63	1.44	71.93	0.00
	€	€	€	€	€
2011-08	42.54	26.21	1.41	70.17	0.00
	€	€	€	€	€
2011-09	43.28	24.18	1.46	68.93	- 0.00
	€	€	€	€	€
2011-10	42.90	18.14	1.46	62.50	- 0.00
	€	€	€	€	€
2011-11	42.61	14.79	1.46	58.86	- 0.00
	€	€	€	€	€
2011-12	42.47	13.79	1.53	57.79	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-01	39.55	12.51	2.42	54.48	0.00
	€	€	€	€	€
2012-02	41.21	13.27	2.32	56.80	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-03	40.42	14.21	2.77	57.40	0.00
	€	€	€	€	€
2012-04	43.82	17.37	3.17	64.35	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-05	43.44	19.11	3.46	66.04	0.02
	€	€	€	€	€
2012-06	43.64	24.73	4.25	72.64	0.02
	€	€	€	€	€
2012-07	43.33	27.81	4.91	76.05	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-08	42.62	28.74	5.47	76.83	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-09	43.48	24.29	4.77	72.53	- 0.01
	€	€	€	€	€
2012-10	44.00	18.96	3.41	66.37	0.00
	€	€	€	€	€
2012-11	43.86	15.95	2.77	62.58	0.00
	€	€	€	€	€
2012-12	44.35	15.18	2.27	61.80	0.00
	€	€	€	€	€

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

Bruxelles - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	37.39	7.23	1.32	45.94	-
	€	€	€	€	€
2009-02	37.55	7.57	1.33	46.44	0.00
	€	€	€	€	€
2009-03	35.58	8.30	1.33	45.20	0.00
	€	€	€	€	€
2009-04	28.26	10.22	1.32	39.79	-
	€	€	€	€	€
2009-05	28.34	12.45	1.32	42.11	0.00
	€	€	€	€	€
2009-06	28.30	14.96	1.31	44.56	-
	€	€	€	€	€
2009-07	27.02	17.52	1.30	45.85	-
	€	€	€	€	€
2009-08	26.28	19.24	1.30	46.83	0.00
	€	€	€	€	€
2009-09	26.41	14.46	1.31	42.17	0.00
	€	€	€	€	€
2009-10	27.46	9.96	1.32	38.72	0.00
	€	€	€	€	€
2009-11	27.71	8.64	1.32	37.68	0.01
	€	€	€	€	€
2009-12	27.84	7.56	1.31	36.71	0.00
	€	€	€	€	€
2010-01	28.63	7.76	1.26	37.65	0.00
	€	€	€	€	€
2010-02	28.80	7.95	1.26	38.00	0.00
	€	€	€	€	€
2010-03	28.80	8.58	1.26	38.64	0.00
	€	€	€	€	€
2010-04	29.73	10.18	1.25	41.16	0.00
	€	€	€	€	€
2010-05	30.16	11.58	1.25	42.99	0.00
	€	€	€	€	€
2010-06	31.03	16.09	1.25	48.36	0.00
	€	€	€	€	€
2010-07	33.30	19.66	1.24	54.20	0.01
	€	€	€	€	€
2010-08	33.83	19.79	1.24	54.86	0.00
	€	€	€	€	€
2010-09	33.72	14.42	1.25	49.39	0.00
	€	€	€	€	€
2010-10	34.38	10.58	1.25	46.21	0.00
	€	€	€	€	€
2010-11	34.40	8.83	1.25	44.49	0.00
	€	€	€	€	€
2010-12	34.46	8.15	1.28	43.89	0.00
	€	€	€	€	€
2011-01	34.71	8.10	1.43	44.24	0.01
	€	€	€	€	€
2011-02	34.78	8.52	1.43	44.73	0.00
	€	€	€	€	€
2011-03	35.30	9.30	1.42	46.02	0.00
	€	€	€	€	€
2011-04	37.98	12.91	1.43	52.32	0.00
	€	€	€	€	€
2011-05	38.40	15.73	1.43	55.55	0.01
	€	€	€	€	€
2011-06	38.86	17.14	1.42	57.42	0.00
	€	€	€	€	€

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

2011-07	€ 40.45	€ 18.52	€ 1.42	€ 60.39	- € 0.00
2011-08	€ 40.35	€ 17.93	€ 1.41	€ 59.71	€ 0.00
2011-09	€ 40.58	€ 14.41	€ 1.42	€ 56.41	- € 0.00
2011-10	€ 40.41	€ 11.13	€ 1.43	€ 52.97	- € 0.00
2011-11	€ 40.32	€ 9.13	€ 1.42	€ 50.86	- € 0.01
2011-12	€ 40.12	€ 8.58	€ 1.49	€ 50.19	- € 0.00
2012-01	€ 39.34	€ 8.42	€ 2.04	€ 49.80	€ 0.00
2012-02	€ 40.23	€ 8.65	€ 1.97	€ 50.84	€ 0.00
2012-03	€ 40.38	€ 9.70	€ 2.22	€ 52.30	€ 0.00
2012-04	€ 42.22	€ 10.66	€ 2.30	€ 55.18	€ 0.01
2012-05	€ 42.53	€ 12.60	€ 2.61	€ 57.74	- € 0.00
2012-06	€ 42.92	€ 17.32	€ 3.15	€ 63.39	- € 0.00
2012-07	€ 42.93	€ 19.30	€ 3.75	€ 65.98	- € 0.00
2012-08	€ 42.09	€ 20.19	€ 4.05	€ 66.33	- € 0.00
2012-09	€ 40.82	€ 14.56	€ 3.06	€ 58.44	- € 0.00
2012-10	€ 41.26	€ 10.56	€ 2.30	€ 54.12	- € 0.00
2012-11	€ 41.48	€ 9.17	€ 2.06	€ 52.71	€ 0.00
2012-12	€ 41.77	€ 8.79	€ 1.82	€ 52.37	€ 0.00

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

Bruxelles - Gaz - Classe G3: 500 – 5 000 MWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	€ 37.11	€ 3.75	€ 0.86	€ 41.72	€ 0.00
2009-02	€ 37.47	€ 3.93	€ 0.85	€ 42.25	€ 0.00
2009-03	€ 35.82	€ 4.18	€ 0.85	€ 40.86	€ 0.00
2009-04	€ 29.65	€ 5.00	€ 0.86	€ 35.50	- 0.00
2009-05	€ 29.73	€ 5.85	€ 0.84	€ 36.42	€ 0.00
2009-06	€ 29.68	€ 6.92	€ 0.82	€ 37.43	€ 0.01
2009-07	€ 28.94	€ 8.33	€ 0.81	€ 38.07	€ 0.01
2009-08	€ 27.61	€ 9.14	€ 0.80	€ 37.56	€ 0.00
2009-09	€ 27.47	€ 6.63	€ 0.80	€ 34.90	- 0.01
2009-10	€ 28.24	€ 4.98	€ 0.83	€ 34.04	€ -
2009-11	€ 28.42	€ 4.58	€ 0.84	€ 33.84	€ 0.01
2009-12	€ 28.52	€ 4.09	€ 0.93	€ 33.54	- 0.00
2010-01	€ 29.20	€ 4.25	€ 1.33	€ 34.78	- 0.00
2010-02	€ 28.95	€ 4.33	€ 1.13	€ 34.41	€ 0.00
2010-03	€ 28.96	€ 4.60	€ 1.14	€ 34.69	- 0.00
2010-04	€ 29.66	€ 5.24	€ 1.14	€ 36.04	- 0.00
2010-05	€ 30.16	€ 5.82	€ 1.14	€ 37.12	€ 0.00
2010-06	€ 33.30	€ 8.77	€ 1.32	€ 43.39	- 0.00
2010-07	€ 32.89	€ 10.11	€ 1.11	€ 44.11	€ 0.00
2010-08	€ 33.23	€ 9.64	€ 1.13	€ 44.00	- 0.01
2010-09	€ 33.01	€ 7.05	€ 1.14	€ 41.19	- 0.01
2010-10	€ 33.48	€ 5.48	€ 1.14	€ 40.10	- 0.00
2010-11	€ 33.47	€ 4.77	€ 1.14	€ 39.39	€ 0.00
2010-12	€ 33.54	€ 4.49	€ 1.17	€ 39.21	€ 0.01
2011-01	€ 33.47	€ 4.68	€ 1.32	€ 39.48	€ 0.00
2011-02	€ 33.84	€ 4.86	€ 1.32	€ 40.02	- 0.00
2011-03	€ 34.15	€ 5.21	€ 1.32	€ 40.68	€ 0.00
2011-04	€ 36.11	€ 6.56	€ 1.33	€ 43.99	- 0.00
2011-05	€ 35.97	€ 7.54	€ 1.33	€ 44.83	- 0.01
2011-06	€ 32.07	€ 8.91	€ 1.49	€ 42.47	€ 0.00

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

2011-07	€ 36.68	€ 8.94	€ 1.34	€ 46.95	- 0.01
	€	€	€	€	€
2011-08	€ 36.70	€ 8.49	€ 1.34	€ 46.52	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2011-09	€ 37.11	€ 6.64	€ 1.32	€ 45.07	- 0.00
	€	€	€	€	€
2011-10	€ 37.19	€ 5.78	€ 1.34	€ 44.31	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2011-11	€ 37.17	€ 5.03	€ 1.33	€ 43.54	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2011-12	€ 36.87	€ 4.84	€ 1.40	€ 43.10	- 0.01
	€	€	€	€	€
2012-01	€ 36.08	€ 4.81	€ 1.68	€ 42.56	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2012-02	€ 36.58	€ 4.88	€ 1.61	€ 43.07	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-03	€ 36.83	€ 5.28	€ 1.73	€ 43.85	€ 0.01
	€	€	€	€	€
2012-04	€ 37.94	€ 5.58	€ 1.73	€ 45.26	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2012-05	€ 37.89	€ 6.15	€ 1.81	€ 45.85	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2012-06	€ 37.78	€ 8.17	€ 1.96	€ 47.90	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-07	€ 37.69	€ 8.91	€ 2.40	€ 49.00	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2012-08	€ 37.32	€ 8.97	€ 2.54	€ 48.84	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-09	€ 36.93	€ 6.89	€ 2.06	€ 45.89	€ 0.00
	€	€	€	€	€
2012-10	€ 37.55	€ 5.60	€ 1.76	€ 44.91	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-11	€ 37.83	€ 5.12	€ 1.65	€ 44.59	- 0.00
	€	€	€	€	€
2012-12	€ 37.63	€ 4.95	€ 1.49	€ 44.07	- 0.00
	€	€	€	€	€

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

Bruxelles - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie y compris transport	Distribution	Taxes	All in	Autres
2009-01	35.69	1.96	0.64	38.29	0.00
2009-02	36.04	2.05	0.64	38.74	0.00
2009-03	34.81	2.16	0.64	37.61	0.00
2009-04	28.53	2.53	0.64	31.70	0.00
2009-05	28.23	2.80	0.65	31.68	0.00
2009-06	28.25	3.28	0.65	32.17	0.01
2009-07	27.14	3.47	0.62	31.23	0.00
2009-08	26.15	3.62	0.60	30.37	0.00
2009-09	25.91	3.16	0.61	29.68	0.00
2009-10	26.62	2.80	0.64	30.06	0.00
2009-11	27.02	2.67	0.64	30.33	0.00
2009-12	26.82	2.34	0.71	29.86	0.01
2010-01	27.35	2.46	1.55	31.36	0.01
2010-02	27.16	2.54	1.10	30.79	0.00
2010-03	26.38	2.48	1.15	30.01	0.01
2010-04	26.84	2.82	1.16	30.82	0.00
2010-05	27.13	3.00	1.16	31.30	0.00
2010-06	27.38	3.55	1.31	32.23	0.00
2010-07	30.49	4.63	1.13	36.24	0.01
2010-08	30.63	4.37	1.13	36.12	0.01
2010-09	29.12	3.76	1.15	34.03	-
2010-10	29.63	2.85	1.16	33.64	0.00
2010-11	29.55	2.55	1.16	33.26	0.01
2010-12	29.75	2.39	1.16	33.30	0.00
2011-01	30.48	2.66	1.33	34.47	0.01
2011-02	30.45	2.79	1.33	34.57	0.00
2011-03	30.34	2.88	1.33	34.56	-
2011-04	31.31	3.44	1.37	36.12	0.00
2011-05	30.99	3.82	1.36	36.17	0.00
2011-06	27.57	3.59	1.49	32.65	-

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL
EN RÉGION WALLONNE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Annexe 2

2011-07	€ 30.76	€ 4.15	€ 1.33	€ 36.24	€ -
2011-08	€ 31.70	€ 4.42	€ 1.32	€ 37.43	€ - 0.00
2011-09	€ 32.05	€ 4.14	€ 1.32	€ 37.51	€ 0.00
2011-10	€ 32.32	€ 3.27	€ 1.34	€ 36.93	€ - 0.00
2011-11	€ 32.19	€ 2.90	€ 1.33	€ 36.43	€ 0.01
2011-12	€ 31.77	€ 2.67	€ 1.35	€ 35.80	€ 0.00
2012-01	€ 33.20	€ 2.53	€ 1.37	€ 37.11	€ - 0.00
2012-02	€ 33.30	€ 2.49	€ 1.34	€ 37.14	€ - 0.00
2012-03	€ 33.54	€ 2.85	€ 1.39	€ 37.78	€ 0.00
2012-04	€ 33.94	€ 2.90	€ 1.36	€ 38.19	€ - 0.00
2012-05	€ 34.03	€ 3.43	€ 1.32	€ 38.77	€ 0.00
2012-06	€ 33.20	€ 3.93	€ 1.24	€ 38.37	€ - 0.00
2012-07	€ 33.20	€ 4.17	€ 1.40	€ 38.76	€ - 0.00
2012-08	€ 33.41	€ 4.51	€ 1.44	€ 39.36	€ - 0.01
2012-09	€ 33.52	€ 3.83	€ 1.42	€ 38.78	€ 0.00
2012-10	€ 34.63	€ 2.97	€ 1.40	€ 39.01	€ - 0.00
2012-11	€ 35.05	€ 2.65	€ 1.39	€ 39.08	€ - 0.00
2012-12	€ 35.10	€ 2.52	€ 1.34	€ 38.96	€ - 0.00

Réalisé par l'ICEDD asbl
Rédigé par Frédéric Jacquemin
Relu par Laurent Delaite et Pascal Simus
www.icedd.be

Editeur :
BRUGEL Kunstlaan 46 Avenue des Arts – B-1000 Bruxelles / Brussel
T : 02/563.02.00 – F : 02/563.02.13
info@brugel.be – www.brugel.be